L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

31e ANNEE – No 56 GRANBY, LE 12 MARS 1966 DIX CENTS

La Météo
ENSOLEILLE se couvrant l'après-midi
Minimum: 15
Maximum: 32

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

A la suite de la bouleversante affaire Munsinger

M. Pearson accepte de mettre la vie de son gouvernement en jeu

OTTAWA PC -- Le premier ministre Pearson a accepté hier de mettre la vie de son gouvernement en jeu sur une motion de censure qui pourrait être présentée par l'opposition lundi à la suite de l'affaire Munsinger qui depuis plus d'une semaine a bouleversé le parlement canadien.

La journée de vendredi a été marquée par des coups de théâtre aux Communes.

Le plus retentissant est sans doute celui qui a appris aux députés que la belle espionne blonde Gerda Munsinger, que l'on croyait décédée en Allemagne il y a quelques années, est toujours vivante et a fait des révélations surprenantes au sujet de l'affaire qui risque d'ébranler fortement le gouvernement.

D'autre part, le président de la chambre des Communes, M. Lucien Lamoureux, a rejeté comme inacceptable la motion conservatrice demandant la démission du ministre de la Justice, M. Lucien Cardin et également celle du député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire, demandant une enquête judiciaire sur toute cette histoire.

M. Lamoureux a rejeté la première motion parce qu'elle ne faisait état d'aucune accusation précise portée contre le ministre et la deuxième parce qu'elle aurait dû être précédée d'un avis de 24 heures.

Des noms

Toute la journée de vendredi, les conservateurs en colère ont réclamé du ministre de la Justice qu'il apporte des preuves à l'appui de sa déclaration voulant qu'un ou des ministres du cabinet conservateur de M. John Diefenbaker aient été compris avec la belle allemande et qu'il y avait eu risque pour la sécurité nationale.

Faute de preuves à l'appui de ces déclarations, prétendent-ils, M. Cardin doit remettre sa démission comme ministre de la Justice et député de Sorel.

"Le ministre doit donner des noms", a crié le député d'Ontario, M. Michael Starr, leader de l'opposition aux Communes, pointant M. Cardin du doigt.

Quant au premier ministre Pearson, il a répété que son gouvernement est favorable à l'institution d'une enquête judiciaire sur l'affaire et a donné lecture d'une lettre de son ministre de la Justice portant des accusations précises contre le

(Suite en page 8)

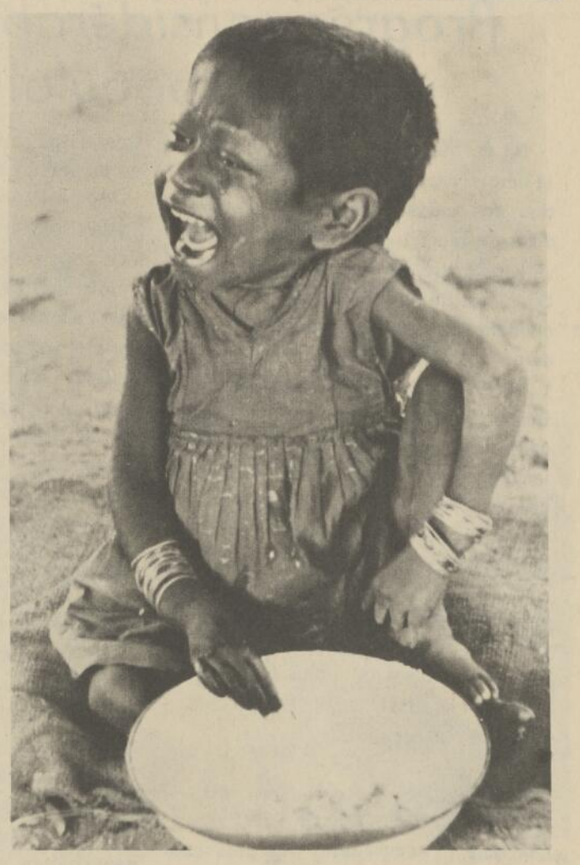

DES LARMES... ET PAS DE PAIN - Un bol vide, un enfant en larmes, des bras petits: voilà l'accablant spectacle que cet enfant offre au monde. Ce bambin, assis non loin d'une gare de chemin de fer, au sud de l'Inde, a été abandonné par ses parents. Que diriez-vous si c'était votre enfant? Pourtant, ils sont des millions ainsi qui souffrent dans le monde parce qu'ils n'ont rien à se mettre sous la dent.

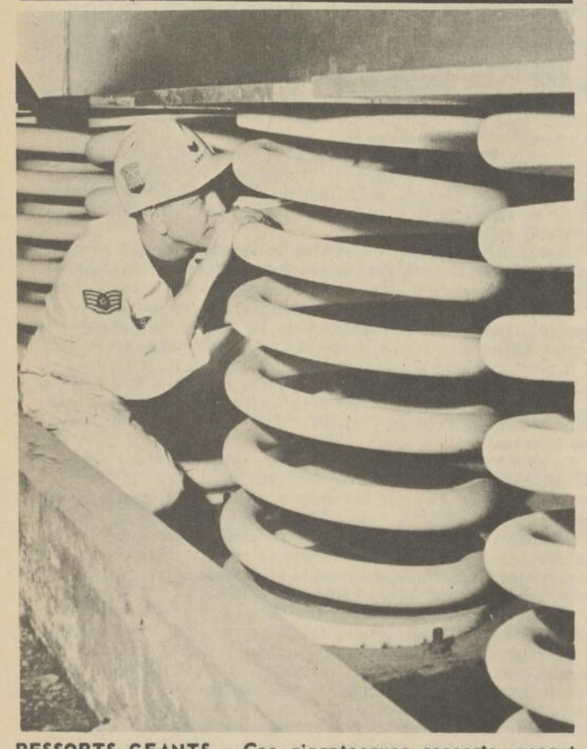

RESSORTS GEANTS - Ces gigantesques ressorts, pesant une tonne chacun, supportent les 11 édifices du quartier général de NORAD ensevelis sous la montagne Cheyenne, à Colorado Springs Colo. Les bâtisses montées sur ces ressorts pourraient bouger de 10 pouces de haut en bas pour absorber les chocs provenant d'un bombardement. (Photo PC)

En compagnie de son avocat

Kyling se livrerait à la police ce matin

ST-JEAN -- La Sûreté provinciale du Québec croit que Wainer Kyling, 24 ans, de la municipalité de Bedford, dans le comté de Missisquoi sera récupéré dans les prochaines heures, mettant fin ainsi à une vaste chasse à l'homme qui a débuté lundi dernier dans la région de Ste-Martine, dans le comté de Chateauguay, lorsque Karl et Wainer Kyling et Anthony Miller, tous de Bedford, furent chassés par les agents de la PP. du poste de Ste-Martine, sous la direction du caporal Robert Mongeau, alors qu'ils s'apprêtaient vraisemblablement à commettre un vol dans une banque de cette région.

On sait la suite; une gigantesque chasse à l'homme s'est poursuivie depuis ce temps à travers la région de Saint-Jean et du comté de Missisquoi dans l'espoir de cueillir ces trois bandits armés.

Un policier, M. Léopold Bergeron, du poste de Ste-Martine, a été blessé grièvement à la main droite, au cours de cette fusillade.

Un porte-parole de la Sûreté provinciale du Québec présume que Wainer Kyling, un mécanicien de métier, à l'emploi de son frère, Karl, qui repose dans un état satisfaisant au quartier-général de la PP. rue McGill, à Montréal, par suite de sa découverte de jeudi après midi, à sa demeure de Bedford par des agents de l'escouade des vols à main armée sous la direction du sergent Bernard Desnoyers, se livrerait à la PP. en compagnie de son procureur.

Toutefois, la PP. poursuit toujours ses recherches dans la région, au cas où, il se produirait des changements imprévus dans les agissements de ce dangereux bandit.

Par ailleurs, Karl Kyling sera appelé à comparaître en Cour de magistrat du district judiciaire de Valleyfield, au cours de l'après-midi de lundi, sous l'accusation de tentatives de meurtres sur deux agents de la Sûreté provinciale du poste de Ste-Martine.

Wainer KYLING

On sait que le compagnon des frères Kyling, Anthony Miller 30 ans, a comparu devant le magistrat Maurice Fortin, à Valleyfield, sous cinq chefs d'accusation, dont celui de tentative de meurtre.

Il est toujours confiné aux cellules de la prison de Valleyfield puisque le président du tribunal lui a refusé tout cautionnement.

L'enquête se continuera en fin de semaine sous la direction du caporal Robert Mongeau, officier en charge du poste de Ste-Martine et aussi par les agents de l'escouade des vols à main armée de la PP.

Sur l'autoroute

Plus de "billets", moins d'accidents

GRANBY -- Les policiers qui patrouillent l'Autoroute des Cantons de l'Est ont décidé d'être plus vigilants à l'avenir et de sévir plus sévèrement contre les automobilistes qui ne respectent pas le code de la route ou la vitesse maximum permise.

Cette mesure a été prise non pas dans l'intention d'ennuyer les automobilistes mais bien pour les protéger sur cette artère où la circulation est dense et rapide. En effet selon les statistiques compilées pour les deux derniers mois, il est établi que le nombre d'accidents est diminué si les policiers sont plus sévères.

Ainsi en janvier, on a eu à déplorer 39 accidents, alors que les agents ont émis 45 contraventions. En février, les policiers ont été plus sévères et ont donné 68 billets de contraventions. On a alors remarqué que le nombre d'accidents a été de seulement 24, soit une diminution de près de la moitié comparativement au mois précédent.

"Libéraux plus forts que jamais..."

M. Neveu est cent pour cent derrière Pearson et Cardin

GRANBY - Dans une interview exclusive accordée hier soir a l'un des journalistes de La Voix de l'Est, le député de Shefford aux Communes, M. Louis-Paul Neveu, a déclaré qu'il appuie "cent pour cent les gestes posés cette semaine par son chef, le premier ministre de la Justice, M. Lucien Cardin.

Le gouvernement vient de passer une période tragique et mouvementée mais cela a permis de rendre les libéraux plus forts et unis que jamais, a-t-il ajouté. "Le ministre de la Justice a été magnifique et il est appelé à jouer un grand rôle".

Parlant de la volte-face de M. Pearson qui, vendredi le 4 février dernier, annonçait qu'une enquête serait faite sur l'affaire Spencer alors que le même matin, le ministre de la Justice s'était ouvertement prononcé contre, M. Neveu a fait remarquer que si un pas en arrière avait été fait, c'était sans doute "pour préparer une action de plus grande envergure".

Le député de Shefford a déploré le fait que l'on juge M. Pearson sur quelques petites maladresses alors qu'il faudrait se baser sur ses grandes réalisations. "M. Pearson a été l'homme qui a le mieux compris les problèmes actuels des Canadiens français. Son nom passera sûrement à l'histoire" a-t-il prédit.

En terminant, M. Neveu a dit que la députation libérale sera plus énergique et plus dynamique que jamais" et que lui-même serait entièrement derrière MM. Pearson et Cardin lundi matin.

Deux jeunes filles et un jeune homme détenus pour interrogatoire

Ils seraient les complices de l'escapade des frères Kyling

COWANSVILLE- Les accusations de complicité après le fait ont été portées contre deux femmes et un homme en rapport avec l'affaire qui s'est terminée par l'arrestation de Karl Kyling, à son domicile de Bedford, jeudi après-midi.

Il s'agit de Bernice Dandurand petite amie de Karl; de Jocelyne Côté, petite amie de Wainer Kyling, toujours activement recherché; et Carl Boomhwer, une relation des Kyling contre qui pèsent diverses accusations de vols.

Le trio serait soupçonné d'avoir contribué à l'escapade provisoire de Karl Kyling et de l'avoir soustrait aux recherches des policiers dans le cadre de la chasse à l'homme amorcée à la suite d'une fusillade qui a jeté l'émoi à Ste Christine, dans le comté de Châteauguay, cette semaine.

Les deux femmes et Boomhwer auraient été cueillis en même temps que Karl, à Bedford, jeudi, par le caporal Jean Noiseux, chef du détachement de Cowansville de la Sûreté provinciale, et ses hommes, en collaboration avec l'escouade des vols à main armée de la PP de Montréal.

On les détient actuellement à la prison de Sweetsburg, pour interrogatoire, Toutefois, les deux jeunes femmes seraient plutôt disposées à pleurer comme des Madeleine, qu'à raconter quoi que ce soit. On ignore l'attitude de Broomhwer.

Les trois suspects devraient normalement comparaître lundi, au palais de justice de Sweetsburg, pour répondre aux accusations qu'on a portées contre eux.

"Un petit politicard..."

M. Sévigny s'en prend violemment à M. Cardin

MONTREAL (PC)—M. Pierre Sévigny a déclaré vendredi qu'il a rencontré une Mme Munsinger lors d'une réception en août 1959 mais a ajouté "je ne répondrai pas à des questions sur des déclarations de cette dame qui ont été publiées".

M. Pierre SEVIGNY

M. Sévigny, qui était ministre associé de la Défense dans le dernier cabinet conservateur a émis le communiqué suivant, s'abstenant de tout autre commentaire.

"J'ai rencontré Mme Munsinger à une réception au cours du mois d'août 1959. Je l'ai rencontrée à quelques reprises dans les mois suivants mais à titre purement social.

"Je n'avais pas la moindre raison de croire qu'elle était un agent de quelque nature que ce soit et j'ai toujours la conviction que cette femme n'a jamais constitué un risque pour la sécurité de l'Etat que ce soit directement ou indirectement.

"Un petit politicard méprisable et véreux de qui on pouvait attendre davantage a lancé cette rumeur, surgie on ne sait d'où selon laquelle cette femme, originaire semble-t-il de l'Allemagne de l'Est et qui serait morte aujourd'hui aurait constitué un risque pour la sécurité de l'Etat dans le but de justifier les agissements méprisables de ses propres amis et de son propre parti".

"On vient de jeter de la lumière sur ce qui n'est qu'un lointain incident oublié depuis longtemps et Mme Munsinger que l'on croyait morte en Est-Allemande, se trouve à être bien vivante en Allemagne de l'ouest".

"Je désire déclarer sans réserve que je n'ai l'intention d'offrir des explications ou des excuses à personne. Si j'avais eu à fournir des excuses à qui que ce soit, je les aurais certainement faites à la personne qui est à mes côtés". (Mme Sé-

(Suite en page 8)

A Sherbrooke

Le procès de Dupuis débutera le 14 mars

ST-JEAN - - A moins de changements imprévus à la toute dernière minute, le procès de l'ancien ministre d'Etat dans le gouvernement fédéral, M. Yvon Dupuis, débutera lundi matin, le 14 mars, à 10h a.m. au Palais de justice de Sherbrooke.

L'ancien député de la circonscription de Saint-Jean-Iberville-Napierville, à la Chambre des communes, devra répondre à une accusation de trafic d'influence en vue de l'obtention d'un hippodrome à Saint-Luc, dans le comté de Saint-Jean, en mai 1961.

On se souviendra que lors de son enquête préliminaire devant l'honorable juge André Régnier, le principal témoin de la Couronne, le Dr Roch Deslauriers, avait affirmé qu'il avait versé une somme de $10,000 au député Yvon Dupuis, le 9 mai 1961 pour l'obtention de ce permis.

La Couronne, représentée par Me Jean Bienvenue, avocat de Québec avait présenté une motion devant le juge Philippe Lamarre, de la Cour Supérieure, et avait accordé ce changement d'endroit pour plusieurs raisons; dont le fait que la population allait manifester en faveur de M. Yvon Dupuis; qu'il y aurait un doute sérieux de pouvoir former un corps de jurés impartial et que cette demande était faite dans l'intérêt de la justice en général.

Lundi le 14 mars, la Couronne procédera au choix des membres du jury qui seront appelés à acquitter ou trouver coupable l'ancien ministre fédéral.

Il se peut que cette première journée soit très longue tant pour la Couronne comme pour les avocats Raymond Daoust et Rolland Blais, procureurs de l'inculpé.

Après le choix du jury le premier à être entendu sera certes le Dr Roch Deslauriers, chiropraticien, de Saint-Jean.

M. Jérôme GAZAILLE, maire du village de Roxton Pond, a été élu préfet du comté de Shefford. Il succède à M. Joseph Choinière. Le conseil de comté groupe les maires de vingt-deux municipalités.

15 ans de pénitencier pour crimes commis à Granby

La Cour du Banc de la Reine rejette les appels de Boyer

GRANBY- La Cour du Banc de la Reine a maintenu le jugement de même que les sentences rendus par un juge de la Cour de Magistrat du district judiciaire de Bedford, le 18 février 1965, à l'endroit de Gérard Boyer, un Montréalais qui avait auparavant été trouvé coupable sous trois chefs d'accusation différents à la suite de crimes commis à Granby dans la nuit du 29 au 30 octobre 1963.

Condamnés à purger consécutivement trois peines totalisant 15 ans de pénitencier, Boyer, s'appuyant sur une preuve d'alibi, porta sa cause en appel tant pour ce qui est du jugement que des sentences.

Dans sa décision, M. le juge Hyde, de la Cour du Banc de la Reine, soutient que Gérard Boyer fut identifié positivement comme l'une des auteurs des crimes commis. Il rejettent donc l'appel sur le jugement et les sentences, maintenant ainsi le jugement et les sentences rendus.

Les quatre autres juges de la Cour du Banc de la Reine, MM. les juges Pratte, Rinfret, Owen et Brossard, partagent tous l'opinion de M. le juge Hyde, ce qui fait que la décision est unanime.

Les accusations portées contre Boyer étaient d'avoir: 1-commis, dans la nuit du 29 au 30 octobre 1963, à Granby, district de Bedford, un vol qualifié au domicile de M. Wilfrid Cadotte, 231, rue Savage, en voulant une bague à diamant d'une valeur de $235 alors qu'il était muni d'une arme offensive oud'une imitation de telle arme, contrairement à l'article 288 du Code Criminel; 2-attenté à la pudeur d'une personne de sexe féminin, laquelle était alors âgée de 16 ans, contrairement à l'article 141 du Code Criminel; 3-commis un acte de grossière indécence avec la dite personne, contrairement à l'article du Code Criminel.

Boyer fut condamné à 8 ans sur le premier chef, à 5 ans sur le second chef et à 2 ans sur le troisième chef.

En défense, Boyer tenta d'établir et de présenter une preuve d'alibi. Cette preuve voulait que Gérard Boyer ait été au lit au moment où les crimes furent commis.

M. le juge Hyde soumet que la preuve d'identification de la Couronne présentée devant le juge de première instance était suffisante pour lui éviter tout doute raisonnable. Il accepte le témoignage de la demoiselle qui fut victime de l'attentat à la pudeur, laquelle a identifié l'auteur du crime par sa figure. Boyer a allégué qu'il faisait trop noir pour qu'elle ait pu l'identifier, mais le juge admet que la lumière de la veilleuse située en dehors de la chambre était suffisante pour permettre à la victime de remarquer les traits du visage de l'accusé.

Un autre partie du témoignage de la victime a également retenu l'attention de M. le juge Hyde. La victime avait noté une déformation du nez de l'accusé. La déformation est attribuable, selon le Dr Thrazybule, à une série de fractures du nez.

M. le juge Hyde soumet qu'il n'est pas surprenant que la victime ait gardé en mémoire les traits de la figure de l'accusé, celle-ci ayant été forcée à passer une demi-heure dans sa chambre avec l'accusé, lequel avait alors enlevé sa cagoule. De plus, elle-même et sa soeur identifièrent l'accusé au cours d'une séance d'identification au poste de police.

Le 14 novembre suivant, en après-midi, un constable de la police municipale de Granby apercevait Boyer au volant d'une automobile endommagée à Granby. La voiture fut par la suite saisie par la police. A l'intérieur, on trouva quatre cagoules du même type que celles que les deux bandits qui se sont introduits chez M. Cadotte portaient, de même que deux armes à feu, l'une étant un revolver que Mme Cadotte identifia comme étant identique à celui dont disposaient Boyer et son comparse.

M. le juge Hyde, tout comme le juge de première instance, refuse d'admettre la preuve d'alibi de Boyer.

Se basant sur tous ces témoignages M. le juge Hyde en arrive à la conclusion que Boyer fut identifié positivement. Il rejette donc les appels et maintient du même coup le jugement de même que les sentences rendus.

Appel contre la régionale Missisquoi

Le juge Genest promet de se prononcer sans tarder

- En page 4 -

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

SAMEDI, LE 12 MARS 1966

Progrès considérable des Caisses populaires

On ne saurait passer sous silence le dernier rapport annuel de laFédération des caisses populaires Desjardins. Ce rapport est le bilan de l'oeuvre accomplie par quelque mille trois cents institutions d'épargne et de crédit dans les centres urbains et ruraux de notre province. Il intéresse plus de 1,750,000 sociétaires, c'est-à-dire un Québécois sur quatre, dont les épargnes dans les caissespopulaires atteignent la somme de $1,028,000,000, une augmentation de $118 millions ou de 13 p.c., comparativement au total de l'année précédente.

Quant à l'actif global, il se chiffre par $1,207 millions une hausse de 13. 7 pour cent. C'est là la plus forte augmentation réalisée au cours des sept dernières années.

Faut-il s'étonner de voir ces institutions prendre une ampleur aussi considérable ? Aucunement. Les Caisses populaires répondent à un besoin, en particulier aux besoins des petites gens qui y voient la possibilité de s'assurer une protection adéquate. Là est la raison de leurs succès. Fondées avec une somme de $3.50 par le commandeur Desjardins, au début du siècle, elles se multiplient depuis cette date à un rythme rapide et deviennent avec les années les institutions financières les plus importantes du Canada français.

Une administration saine, dynamique, leur permet d'assurer à tous leurs services une grande efficacité. En d'autres termes, elles cherchent par tous les moyens, et des moyens à la portée des petites gens, d'aider ceux qui ont besoin d'une assistance financière. C'est, par exemple, dans le secteur des prêts personnels que les caisses ont été les plus actives l'an dernier. La somme deleurs prêts se chiffre par $211 millions et211,000 sociétaires en bénéficient. Leurs prêts sur hypothèque à quelque 26,500 de leurs membres s'élèvent aussi à $123,000,000. Le solde des prêts personnels en cours s'est accru en réalité de trente-cinq pour cent en une seule année, une augmentation de beaucoup supérieure à celle réalisée par les autres sociétés financières du Québec. C'est là une preuve de plus que les caisses populaires garantissent à leurs sociétaires un service de premier ordre.

Mais à l'épargne et au crédit ne se limitent pas leurs activités. Grâce à leurs sociétés affiliées, elles jouent un rôle sans cesse plus important dans les secteurs de l'assurance, de la fiducie et de la gestion. L'actif de ces sociétés croît rapidement. On prête aussi aux caisses populaires l'intention de s'intéresser étroitement dans l'avenir au domaine économique. Le jour ne semble pas éloigné où elles investiront une partie de leur avoir dans de grandes sociétés industrielles québecoises.

Ce ne sera pas là, pour elles, commettre une erreur, surtout si leur énorme actif sert à l'éclosion d'entreprises canadiennes-françaises, aptes à enrichir le patrimoine national. Certes, l'accord n'est-il pas encore fait sur ce point. Mais l'évolution dont on est partout témoin et les extraordinaires possibilités qu'offre le développement économique actuel et futur porteront probablement, plus tôt qu'on le croit, ces institutions à s'affirmer dans un secteur où leurs capitaux peuvent exercer uneheureuseinfluence. Un actif aussi considérable est, en effet, une force, à affecter au développement de tous les secteurs aptes à stimuler l'essor de notreéconomie.

Jusqu'à maintenant, on ne saurait, cependant, se plaindre de la collaboration de ces institutions. On leur doit des initiatives bienfaisantes et leur contribution à la solution des problèmes de la famille québecoise est énorme. Grâce à leur action dans le domaine de l'épargne et du crédit, des centaines de milliers de gens jouissent de la sécurité et d'un meilleur standard de vie. C'est là une réalisation dont on ne peut mésestimer l'importance.

C'est d'ailleurs à cause de leurs succès, du progrès de leurs services et de leurs possibilités pour l'avenir, qu'elles sont sans cesse invitées à étendre leur action à d'autres domaines de la vie communautaire, tout particulièrement à la vie économique. On croit, non sans raison, que leur intervention serait très utile, voire essentielle.

Participons à la lutte contre l'arriération mentale

La croisade contre l'arriération mentale bat son plein et les responsables de la campagne de souscription espèrent atteindre leur objectif de $5 millions vers la fin de mars. Le but de cette souscription est de mettre en oeuvre des projets de rééducation. La science médicale peut aujourd'hui apporter une aide efficace à la lutte contre les maladies mentales et les directeurs de cette croisade sont d'opinion que le public canadien doit seconder ces efforts par ses dons.

On ne peut que leur donner raison. Nombreux sont ceux qui sont en mesure d'apporter leur apport à cette lutte et ainsi aider à la réhabilitation des arriérés mentaux.

L'importance de cette maladie dans notre société moderne n'est plus à démontrer. L'arriération mentale touche plus d'un demi-million de familles canadiennes. C'est dire la nécessité de faire quelque chose pour améliorer la situation, et ce d'autant plus que les découvertes de la science médicale permettent d'espérer une guérison complète dans nombre de cas.

Le public canadien doit aussi cesser de considérer cette maladie comme une chose honteuse, un déshonneur. C'est là une fausse mentalité à corriger. C'est là un préjugé à faire disparaître, et on y arrivera en réussissant à convaincre ceux qui sont atteints de maladies mentales de se faire soigner.

La croisade contre l'arriération mentale est en somme une oeuvre au succès de laquelle doit participer toute la population. Le don de quelques dollars n'appauvrira personne et, en ce faisant, on accomplira un beau geste. L'entreprise en général ne devrait pas non plus ignorer cet appel. Son aide est essentielle au succès de cette croisade destinée à améliorer le sort de milliers de Canadiens.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136, rue Principale, Granby.
Aimé Laurion, Président et Gérant Général

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Par jour	Samedi	Semaine	
Par camelot	$0.07	$0.10	$ 0.45	
	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Par la poste Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

IL FAUDRA ELIMINER UNE MONTAGNE—Un éventuel ennemi devra littéralement éliminer cette montagne pour atteindre le centre nerveux de NORAD à Colorado Springs, Colo. Une route sinueuse disparaît sous la montagne Cheyenne où une caverne a été creusée à même le roc pour y aménager les 11 édifices qui forment le centre de commandement. Environ 70 membres de l'ARC travaillent au quartier général de NORAD. (Photo PC)

LES CULTIVATEURS ET LE RÉGIME DE RENTES

Avez-vous votre numéro d'assurance sociale?

(N.D.L R. - Cet article est le dernier d'une série de quatre préparés pour fournir aux cultivateurs des explications relatives au Régime de rentes du Québec).

Avez-vous votre numéro d'assurance sociale? Si oui, il n'y a pas de problème. Si non, il faut vous en procurer un si vous travaillez et devez contribuer au Régime de rentes duQuébec. Cette obligation s'applique aux cultivateurs comme à toutes les autres catégories de travailleurs.

Le numéro d'assurance sociale est absolument nécessaire pour chacun des quelque deux millions de participants au Régime de rentes du Québec. Ce numéro est tellement indispensable qu'il est logique de dire: Sans numéro d'assurance sociale, pas de prestations mais des contributions doivent quand même être payées.

Les lignes qui suivent vous permettront de connaître les raisons de cet état de chose.

COMPTE D'ASSURANCE SOCIALE

Tel que mentionné dans les articles précédents, le droit aux avantages du Régime de rentes découle du paiement des contributions. Ces contributions de même que les prestations sont calculées sur le revenu du travail. Il faut donc que ce revenu du travail soit inscrit chaque année au compte personnel de chaque participant.

Ce compte personnel peut être comparé à un compte de banque et est identifié au moyen d'un numéro. C'est le NUMERO D'ASSURANCE SOCIALE.

Pour que ce compte personnel soit ouvert et tenu à jour, il faut que chaque participant ait obtenu auparavant un numéro d'assurances sociale. Ce numéro est inscrit sur une carte d'assurance sociale sur laquelle apparaît également le nom de chaque participant.

Le fait d'avoir un numéro d'assurance sociale ne signifie pas qu'une personne est obligée de contribuer au Régime de rentes Toutefois, toute personne tenue de contribuer au Régime doit nécessairement se procurer un numéro d'assurance sociale. Sans numéro d'assurance sociale, cette personne doit quand même payer des contributions, mais celles-ci ne peuvent être portées à son compte personnel

Dans un tel cas, il devient impossible d'inscrire à son compte le revenu d'un cotisant. Ce revenu est nécessaire pour établir le montant des rentes ou prestations auxquelles un cotisant peut avoir droit pour lui-même, pour son épouse et pour ses enfants.

COMMENT OBTENIR UN NUMERO?

Pour obtenir son numéro, il faut remplir une formule de demande de numéro d'assurance sociale. Cette formule peut être obtenue à toute Caisse populaire, aux bureaux de la Commission d'assurance-chômage ou à la Régie des rentes du Québec (C.P. 5200 Québec 2, P.Q.)

Les personnes qui doivent avoir un numéro d'assurance sociale sont celles qui travaillent à salaire ou à leur compte et qui sont âgées de 18 ans ou plus ou de moins de 70 ans. Ces personnes contribuent au Régime de rentes du Québec et doivent demander un numéro d'assurance sociale si elles n'en ont pas demandé un récemment.

AVANTAGE DU REGIME DE RENTES

En résumé, le numéro d'assurance sociale est indispensable pour que chaque cotisant puisse bénéficier des avantages prévus par le Régime de rentes. Ces avantages, rappelons-le, sont destinés aux cotisants et aux membres de leur famille.

Pour le cotisant:
la rente de retraite et
la rente d'invalidité

Pour les membres de leur famille:
la rente de veuve
la rente de veuf invalide
la rente d'orphelin
la rente d'enfant d'un cotisant invalide et
la prestation de décès.

Aide à l'édition et à la création littéraire

Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi d'une série de subventions au titre de l'aide à l'édition et à la création littéraire.

Une somme de $4,600 est accordée à l'Association des éditeurs canadiens et à la Canadian Book Publishers' Association pour assurer la représentation du Canada à la Foire du Livre de Francfort, en septembre 1966. Un comité formé de représentants des deux sociétés s'occupe du choix des livres et de l'organisation de la participation canadienne à cette Foire, qui est la manifestation internationale la plus importante du genre. Comme dans le passé, les livres exposés à Francfort seront ensuite transportés à Berlin, où une autre exposition aura lieu immédiatement après celle de Francfort.

M. Naim Kattan, écrivain et critique établi à Montréal, a été invité par la revue française Les Lettres Nouvelles à recueillir et à éditer un certain nombre d'articles qui paraîtront dans un numéro spécial consacré à la littérature canadienne-française et canadienne-anglaise; il recrutera à cette fin un groupe de collaborateurs, tant au Canada anglais qu'au Canada français. Il recevra $2,000 pour le financement de ses démarches.

La revue de poésie Fiddlehead éditée par un groupe de professeurs de l'Université du Nouveau-Brunswick, recevra $500 pour ses frais de publication en 1966.

Une somme de $15,000 échoit à la Society for Art Publications, qui publie la revue Canadian Art. Cette somme aidera à financer la revue pour l'année 1966.

La Galerie d'Art de Toronto recevra $3,500 pour mettre en marche la compilation d'un catalogue de plus de 2,000 ta-

(suite à la page 15)

Les créditistes qui ont élu le maire de Granby se jurent maintenant d'avoir sa peau

par Jean-V. DUFRESNE
"LE DEVOIR"

Les créditistes n'ont jamais pardonné au maire de Granby d'avoir porté la banniere conservatrice aux dernières élections fédérales. Elu a la mairie à l'automne de 1964 grâce à leur appui, les créditistes qui ont délogé l'illustre maire Horace Boivin s'élanceront dans l'arene municipale au renouvellement du mandat de novembre, cette fois pour renverser leur allié de jadis.

Si l'architecte Paul-O. Trépanier n'était pas entré en lice au scrutin de novembre, fermement convaincu que le parti Diefenbaker prendrait le pouvoir, le candidat Gilbert Rondeau l'aurait peut-être emporté de nouveau, alors que l'un et l'autre furent défaits par quelques voix seulement, par le député libéral Louis-Paul Neveu.

Rappelons, pour le reste, que la Cour supérieure a été saisie d'une pétition d'élections dans Shefford, réclamant l'annullement du scrutin du 8 novembre dernier. Les procédures sont en cours.

Gilbert Rondeau obtint une majorité de 4,852 voix au scrutin fédéral de 1962, et de 4,998 voix l'année suivante. La reprise conservatrice de 1965 fut sa défaite, et elle a nom Paul-O. Trépanier.

Au provincial, le comté appartient à l'Union nationale, qui le tient par la peau des dents: 800 voix de majorité sur 24,046 bulletins dénombrés au scrutin de 1962.

Aux prochaines élections M, Trépanier prêtera son concours à l'Union nationale. Ses liens avec le Ralliement sont rompus, et il n'a guère espoir de faire oublier son aventure conservatrice. Il espère peut-être, en favorisant le parti de M. Johnson, réaliser un échange de bons procédés, et s'appuyer sur les bleus à la mairie en novembre, lorsque les créditistes lui feront la lutte.

Dans les comtés ruraux, les choses ne sont pas aussi simples, cependant. Un grand nombre d'organisateurs créditistes sont des militants de l'Union nationale.

"Depuis 1960 ce sont les créditistes qui ont fait l'élection pour l'Union nationale dans Shefford" rappelle M. Georges Binette, le vice-président régional du Ralliement pour la région des Cantons et de la Mauricie. Il n'est pas sûr, donc, que l'échange de bons procédés se réalise.

Chez les créditistes, cependant, on ne pense pas que le candidat du Ralliement soit élu aux prochaines élections provinciales, mais on estime qu'il suffirait de partager les 800 voix du député UN et le député Louis-Joseph Russell alors "prendrait une débarque", pour citer l'expression de M. Binette, qui fut candidat contre Milton Klein dans Montréal Cartier en novembre dernier.

Il n'est pas sûr non plus que M.Rondeau soit en lice aux prochaines élections: "Je n'avais pas l'idée de m'en occuper", a-t-il dit. Puis, dans ce qui peut être une allusion à la qualité du leadership de Laurent Legault, il ajoute: "Il faut des armes pour abattre les libéraux".

En principe, il ne pourrait briguer les suffrages: "Il n'y aura pas de députés ou d'ex-candidats fédéraux acceptés au provincial à moins qu'ils ne l'emportent dans la convention" signale M. Binette.

On cherche ainsi à éviter que le Ralliement québécois ne devienne une sorte de St-Vincent-de-Paul électorale, mais en permettant que les candidats se présentent à la convention, on pourra toujours repêcher les "récupérables".

M. Binette est l'un de ceux qui appuient la candidature de M. Gilles Grégoire le député fédéral de Lapointe, à la tête du parti.

C'est en fin de semaine, à Québec, que le conseil exécutif provincial sera saisi de la candidature de M. Grégoire qui a déjà fait savoir privément que l'actuelle session fédérale est bien sa "dernière".

M. Grégoire n'en peut plus à Ottawa, nous confient ses proches Ses amitiés de parquet avec les députés néo-démocrates des communes auraient considérablement élargi ses vues sur les problèmes économiques qui assaillent le peuple canadien, et sa nomination au leadership d'un ralliement créditiste québécois peut dépendre de la faveur avec laquelle on accueillera cette évolution chez lui.

M. Binette estime que le Ralliement présentera une centaine de candidats au prochain scrutin. M. Legault, lui, soutient soixante-quinze et même ce chiffre apparaît très élevé aux organisateurs de l'Union nationale, notamment, qui oeuvrent dans le parti créditiste.

L'organisation dans Shefford est très active. Les créditistes possèdent une salle à Granby, où l'on se réunit tous les dimanches. Le comté groupe près de 540 membres cotisants, qui versent $12 l'an à la caisse, et un nombre indéterminé de partisans qui versent une cotisation nominale de $1.

M. Binette est faborable, pour sa part, à une alliance avec le Regroupement national: "Si le RN est prêt à reconnaitre nos principes, qu'ils embarquent", dit-il.

DANS STANSTEAD

Un fermier de Magog, président de la coopérative laitière, M. Roméo Custeau, estime que "la lutte pourrait se faire entre les créditistes et les libéraux dans Stanstead".

"C'est moi qui ai commencé le créditisme ici en 58. Avant, il n'y avait rien. L'organisation, aujourd'hui, existe toujours mais elle est dormante".

J'aurais tout intérêt à travailler pour les créditistes au provincial si on me le demandait. Les partis provinciaux sont trop à gauche, à l'heure actuelle", soutient l'ancien candidat.

M. Custeau dit préférer Gilles Grégoire à Laurent Legault. Il reconnaît aussi la nécessité de faire campagne sur les Etats associés: "Les Etats asssociés sont la seule façon de sauver la Confédération".

Cependant, il croit l'organisation du comté suffisamment forte et ne voit pas la nécessité d'un appui du Regroupement national, qui cherche une alliance avec le Ralliement, n'ayant pu, la réaliser avec l'Union nationale.

Pour lui, la situation n'a guère changé dans le comté depuis 1962: "La situation agricole est mauvaise, il y a du mécontentement. Le cultivateur ne veut plus quitter la ferme sans formation professionnelle.

Les tapis Harding faits d'Acrilan sont doux...aussi doux qu'une fourrure. Ceux qui en ont vous le diront.

Harvey & Racine INC.

Vous offre un choix incomparable de plus de

2500 Verges de TAPIS EN MAGASIN DONT LES FAMEUX

HARDING FAITS

ACRILAN CHEMSTRAND

La pose de tapis est effectuée par un employé diplômé et garantie pour la durée du tapis.

Le choix le plus complet et les meilleurs prix

Harvey & Racine INC. MEUBLES • FURNITURE

Ouvert: mardi – jeudi – vendredi soirs jusqu'à 10 h.

CHEMIN ROXTON-POND
372-5896

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

La Voix de Granby

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

SAMEDI, LE 12 MARS 1966

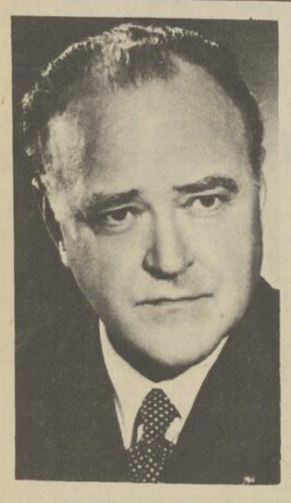

M. Raoul JOBIN

M. John MINER

MM. RAOUL JOBIN ET JOHN MINER sont du nombre des quatre invités d'honneur qui présideront au gala-concert qui sera donné par le pianiste Dale Bartlett et les Choeurs mixtes de Granby, mardi le 15 mars, à 8h. 30 p.m., au théâtre Palace, à Granby. Cet événement artistique entre dans le cadre des activités qui marqueront le 20e anniversaire du poste de radio C.H.E.F. M. Raoul Jobin, directeur du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, représentera alors Me Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles. M. John Miner, industriel fort bien connu, y participera également à titre de "Personnalité de l'année 1965". Les Choeurs mixtes de Granby, les Jeunesses musicales du Canada de même que les JMC de Granby se partageront les profits de ce gala-concert.

Plus de 500 solliciteurs tendront la main en leur nom demain midi

L'enfance sous-alimentée a faim et les déshérités ont besoin: $36,500

GRANBY -- Les déshérités et l'enfance sous-alimentée de Granby, par l'intermédiaire de quelque 500 à 600 solliciteurs bénévoles, tendront la main à la population de Granby, demain midi. Ce sera alors le lancement officiel de la campagne annuelle de souscription de la Fédération des oeuvres de charité de Granby, campagne qui a pour but de recueillir les $36,500 dont la Fédération a besoin pour continuer à soulager la misère et subvenir aux besoins des oeuvres qu'elle subventionne.

Les solliciteurs se mettront à l'oeuvre dès la fin de la messe de 11 heures, demain, afin, d'avoir le temps de visiter tous les foyers des différentes paroisses avant la fin de l'après-midi. La campagne se poursuivra jusqu'au 28 mars de façon à permettre aux solliciteurs de visiter sur semaine les foyers où les portes qui seront closes de même que les familles qui n'auront pu être sollicitées au cours de la journée de demain.

Les dirigeants de la Fédération demandent aux Granbyens d'augmenter leurs contributions afin que l'objectif de $36,500 puisse être atteint. Ils suggèrent même à chaque travaillant de verser un don de $2.

La sollicitation auprès des industriels, des professionnels, des hommes d'affaires et autres noms spéciaux est en cours depuis environ trois semaines.

La cité de Granby et la municipalité du Canton de Granby, reconnaissant les mérites de l'oeuvre, ont déjà accepté de collaborer financièrement au succès de cette campagne de souscription.

Pour les infortunés

Les responsables de la campagne invitent tous les citoyens de Granby à bien accueillir les solliciteurs, ces derniers étant des volontaires qui donnent bénévolement quelques heures libres pour soulager la misère de l'enfance sous-alimentée et des déshérités.

La Fédération des oeuvres de charité de Granby subventionne différentes oeuvres, soit les Socétés St-Vincent de Paul de chacune des paroisses de Granby, les Loisirs de Granby Inc., le Camp de Santé, et les oeuvres protestantes en plus de venir en aide à l'enfance sous-alimentée.

Quelque 40 élèves de l'école Ave Maria, grâce à la Fédération, prennent un repas chaud chaque midi durant l'année scolaire. Il s'agit là d'enfants sous-alimentés qui, bien souvent, ne prennent pas d'autres repas substantiels au cours de la journée.

Grâce à la Fédération encore, 170 enfants des différentes paroisses de Granby peuvent passer un mois dans un camp de santé situé à la Baie Missisquoi. Ceux-ci sont divisés en deux groupes. Quelque 85 filles partent d'abord pour un mois et, à leur retour, ce sont les garçons qui vont occuper le camp pour une période aussi longue.

Et, on n'accepte pas n'importe quel enfant à ce camp de santé. Seuls les enfants souffrant de malnutrition et d'autres maux semblables dus a l'infortune de leur famille y sont admis. Un stage au Camp de Santé leur permet de refaire leur santé et par conséquent de mieux entreprendre l'année scolaire qui suit.

Il est donc très important que les Granbyens se montrent très généreux pendant cette campagne afin que la Fédération puissent trouver les $36,500 nécessaires pour continuer à soulager la misère.

DES BOURSES ONT ETE REMISES, hier après-midi, aux gagnants de la semi-finale du concours littéraire de la Société St-Jean-Baptiste à l'école Mgr Prince, de Granby. Ce concours est organisé sur une échelle diocésaine, dans le cadre du fait français. Nous remarquons dans l'ordre habituel, Mme Armand Ruel; M. André Gosselin qui s'est mérité le 2e prix et une bourse de $15; M. André Côté, gagnant du 3e prix et d'une bourse de $10; le Rév. Frère Fernand Rheault, directeur, le grand vainqueur, M. Guy Racine, qui a reçu une bourse de $25; le Rév. Frère Robert Chagnon, titulaire et professeur de français et Mme Valmore Patenaude. Les élèves gagnants étaient de la 10e année, section 1. Mme Ruel et Mme Patenaude étaient les responsables de ce concours littéraire. Le vainqueur, M. Guy Racine, représentera le Collège Mgr Prince, à St-Hyacinthe.

Le Comité des citoyens se réunira le 16 mars

GRANBY -- Le Comité des citoyens Inc. tiendra une assemblée générale mercredi le 16 mars, à 8h. p.m., en la salle de l'édifice des Chevaliers de Colomb, rue Dufferin, à Granby.

On se souviendra que M. Paul-O. Trépanier, maire, a déjà annoncé qu'il expliquerait le projet de $2.8 millions accepté par le conseil municipal comme solution au problème de l'alimentation en eau potable au cours de l'assemblée que le Comité des citoyens tiendra le 16 mars.

L'agrandissement de la Montrose coûtera $59,000

GRANBY - La cité de Granby a émis le permis nécessaire à l'agrandissement de l'usine qu'opère la Montrose Mills à 365, rue York, a Granby. Le permis est de l'ordre de $59,000.

Les travaux ajouteront quelque 10,100 pieds carrés de plancher à l'usine existante.

La nouvelle construction, attenante à l'usine actuelle, s'élévera à l'angle des rues St-Hubert et York.

Les travaux d'agrandissements seront effectués par les Constructions Marquis, de Granby.

Arrêts obligatoires sur l'avenue du Parc

GRANBY - Les automobilistes devront dorénavant effectuer un arrêt en arrivant à l'intersection de la rue Centre, lorsqu'ils circuleront sur l'Avenue du Parc, que ce soit en direction sud ou nord.

Cette mesure a pour but de réduire le nombre des accidents qui se produisent à cette intersection. En 1965, il y eut cinq accidents et accrochages à cette intersection, alors qu'on en rapporte trois depuis le début de l'année 1966.

Vente de boîtes de chocolat au profit des Jouvencelles

GRANBY - - - Une vente de boites de chocolat au profit du corps de majorettes Les Jouvencelles aura lieu à Granby au cours de la dernière quinzaine du mois de mars.

Les fonds recueillis serviront à l'achat de costumes de même qu'à défrayer le coût d'entretien des costumes en question.

L'organisme a obtenu l'autorisation nécessaire du conseil municipal pour tenir sa vente de chocolat du 14 mars jusqu'à la fin du même mois.

L'association des directeurs d'école va se restructurer

GRANBY- C'est la semaine prochaine que les principaux d'école du territoire de la Régionale Meilleur se réuniront pour reformer les structures de leur association. Le président, M. Louis-Philippe Ménard de Granby, fixe à environ 40 le nombre de directeurs et assistants-directeurs d'écoles du niveau primaire et secondaire à travers la région.

Au sein de l'association reformée, les directeurs d'écoles pourront se rencontrer pour étudier les problèmes auxquels ils ont à faire face dans la direction des institutions d'enseignement publiques.

L'association de la Régionale Meilleur fait partie de l'association diocésaine des principaux d'écoles qui groupe également les commissions scolaires régionales Missisquoi - (Cowansville), Carignan (Sorel) et Yamaska (Saint-Hyacinthe).

L'exécutif de la Jeune chambre se réunira le 15 mars

GRANBY -- Le conseil d'administration de la Jeune chambre de Granby tiendra une réunion sous la présidence de Me Bernard Trudel mardi le 15 mars, en soirée, au local de la Jeune chambre, rue Cowie.

On profitera de l'occasion pour fixer la date de la prochaine rencontre des membres de l'organisme, l'ordre du jour n'ayant pas été épuisé lors de la dernière assemblée générale.

L'I.N.C.A. tiendra sa campagne en mai

GRANBY - L'Institut national canadien pour les aveugles tiendra sa campagne de souscription du 2 au 20 mai prochain, à Granby. Le conseil municipal n'a posé aucune objection à ce que la campagne ait lieu aux dates ci-haut mentionnées.

Dans la lettre qu'il a adressée aux autorités municipales relativement à cette campagne, M. Marcel Lequin, directeur régional de l'I.N.C.A. indique que les fonds que l'on recueillera permettront de continuer à donner les services dont ont besoin les aveugles de Granby et de poursuivre le programme de prévention de la cécité.

Les anciens élèves des Frères du S.-C. se réuniront en avril

GRANBY -- L'Amicale des anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur ne tiendra pas de réunion dimanche le 13 mars. M. Reynald Beauvais, président, indique que le souper et la soirée intime de samedi ont déjà donné lieu à une rencontre en mars.

M. Beauvais fait de plus remarquer que l'Amicale a avancé la date de sa prochaine assemblée générale au 3 avril.

Pour que les infortunés survivent à la misère

Me Légaré, le maire et Mgr Dubuc lancent un appel à la population

GRANBY -- Me Bernard Légaré et Mgr J.T. Dubuc, respectivement président et aumônier de la Fédération des oeuvres de charité de Granby, ainsi que le maire, M. Paul-O. Trépanier, lancent un vibrant appel à la population de Granby afin que celle-ci réponde généreusement aux cris de détresse qui lui lancent l'enfance sous-alimentée et les déshérités par l'intermédiaire des solliciteurs de la Fédération des oeuvres de charité de Granby. La Fédération lancera demain une campagne de souscription qui se poursuivra jusqu'au 28 mars, laquelle a pour but de trouver les $36,500 nécessaires pour soulager la misère.

Me Bernard Légaré

Me Bernard Légaré, président de la campagne rappelle à la population que le caractère charitable de la Fédération en fait une activité laique ennoblie par ses objectifs et ses réalisations.

Puis, il poursuit son message endisant: "Votre participation active ainsi que vos soucriptions accrues lui sont plus que jamais nécessaires et même impératives pour la continuité de l'aide qu'elle apporte aux sous-alimentés, aux nécessiteux et à notre colonie de vacance. L'importance et le nombre de ses oeuvres le justifient.

"La Fédération vous est reconnaissante pour la collaboration que vous lui avez démontrée dans le passé et se permet de compter encore une fois sur la générosité des plus humbles et davantage sur elle des plus fortunés. Votre sens social communautaire doit commander votre générosité".

Mgr J.T. Dubuc

Rappelant qu'il y aura toujours des pauvres Mgr J.T. Dubuc, aumônier de la Fédération, dit que même si les lois sociales ont tendance à s'améliorer, il reste et restera toujours des cas de misères connues et d'autres cas imprévus et urgents de pauvres honteux et gênés. 'Les lois actuelles ne les prévoient pas et le public ne les connaît pas, dit-il, mais la Fédération, par ses oeuvres affiliées, peut discrètement les aider".

"Les Loisirs et le Camp de Santé sont encore pour une large part sous la responsabilité de la charité privée. Même chose pour l'enfance handicapée. Rien, à l'horizon, n'indique que leur statut doivent rapidement évoluer".

Mgr Dubuc invite enfin la population à contribuer généreusement afin d'aider à soulager la misère.

M. Paul-O. Trépanier

M. Paul-O. Trépanier, maire, appuie cette nouvelle offensive contre la détresse physique et morale dans laquelle est plongée toute une tranche de notre société.

Soulignant que la pauvreté tire son origine d'un déséquilibre social, M. Trépanier affirme que la charité n'est qu'un palliatif si l'on s'en tient à celle que l'on fait actuellement.

Le maire ajoute: "A mon sens, nos efforts devraient davantage se concentrer sur le moyen de fournir au pauvre l'outil nécessaire pour sortir de sa condition. Il est d'avis que ce que les pauvres réclament, ce sont ces moyens.

"Il faut rétablir l'équilibre sur la balance de l'équité sociale. La charité chrétienne ne nous enseigne-t-elle pas à tendre la main vers la pauvre? Il est paradoxal, entre autres, de constater que les puissances d'argent tirant des profits de plusieurs millions de dollars à la suite d'une exploitation en règle du pauvre sont celles-là même qui consentent à se libérer d'un $100 combien symbolique dans de telles occasions. Il faut que cela cesse. C'est à l'Etat qu'il appartient de lutter contre cette intolérable situation".

Félicitant les dirigeants de la campagne de leur dévouement, M. Trépanier en arrive à inviter la population a répondre généreusement à l'appel lancé.

Collège Mgr Prince

Premiers gagnants du concours littéraire

GRANBY- La première semi-finale du concours littéraire de la SSJB a eu lieu hier après-midi au collège Mgr Prince. Ce concours groupe les participants des écoles secondaires de Granby au niveau des 10e et 11e années. Ce concours remplace le concours oratoire qui avait lieu les années passées.

Les trois gagnants du collège Mgr Prince ont été dévoilés et ce sont dans l'ordre: M. Guy Racine, M. André Gosselin et M. André Côté. Ces derniers, vainqueurs de la semi-finale, pourront se présenter à la finale qui aura lieu à St-Hyacinthe, le 27 mars, à l'école secondaire Casavant.

Le choix des gagnants se fait par éliminatoire et les participants choisissent eux-mêmes le titre et le genre de leur texte. La longueur de ces textes n'a également aucune limite.

Un comité a été formé pour l'organisation de ces concours, au sein de la Société St-Jean-Baptiste, et les responsables pour Granby sont: Mme Armand Ruel, présidente de la section Marguerite d'Youville et Mme Valmore Patenaude, présidente de la section Hélène Champlain.

C'est une très belle initiative des Sociétés St-Jean-Baptiste du diocèse. La coutume se renouvelle, mais sous une autre forme, pour la quatrième année consécutive. Les Sociétés reçoivent une très belle collaboration de la part des étudiants, ce qui est d'autant plus encourageant pour les années futures.

Les membres du Club d'aviation vont se préparer pour l'été

GRANBY - Les activités vont au ralenti au Club d'aviation de Granby depuis quelques mois. Cependant, le président M. Maurice Séguin, nous a informé que les membres se rencontreraient à nouveau vers la fin de mai pour discuter de la prochaine saison.

Même si la piste de l'aéroport de Granby est accessible douze mois par année, les fervents de l'aviation sont surtout actifs au cours de la belle saison. C'est en effet à l'été qu'on peut faire les plus belles ballades entre ciel et terre et que les élèves s'inscrivent pour les cours de pilotage.

Le Club d'aviation qui a pris un caractère plutôt social depuis quelque temps groupe quelque 70 personnes de la région, détenteurs d'un brevet de pilote, dont quelques-uns sont propriétaires de leur propre appareil.

On sait que le Club d'aviation est le principal responsable de la construction d'une piste d'atterrissage et d'envol à Granby. Il a également été l'instigateur des cours de pilotage qui se donnent à l'aéroport local depuis quelques années.

IRLANDAIS?
joignez-vous à nous et venez vous amuser à la
Soirée Récréative
de la
St-Patrick
17 Mars à 8 h. p.m.
au
Collège Sacré-Coeur
150, rue Lansdowne
Admission:
adulte .75 enfant .25
(Vous n'êtes pas irlandais? Vous êtes bienvenue)

M. L.-P. Neveu devant les étudiants

La politique devrait être la science du bien commun

GRANBY - "La politique doit être le grand principe pour tous comme étant la science du bien commun. L'important n'est pas de gagner des batailles mais de gagner quelque chose". C'est ce que déclarait M. Louis-Paul Neveu, député du comté de Shefford aux Communes devant les étudiants du collège Mgr Prince, dans le cadre de la semaine de l'éducation.

"Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder ensemble dans la même direction", d'ajouter M. Neveu. "Avant de créer une unité ailleurs, il faut en créer une chez nous".

Le but de sa causerie était d'entretenir les étudiants sur le parlementarisme canadien. M. Neveu expliqua les origines, les procédures et le climat de la Chambre des communes et comment se forme un gouvernement. Il a ensuite défini le rôle des députés, les structures des ministères et la fonction bien précise des ministres.

Le député apporta ensuite ses commentaires sur le rôle de l'opposition et les procédures parlementaires en général. Ces procédures sont en résumé, le rôle de l'orateur, de son suppléant, du président des comités et du vice - président des comités. Il a enfin glissé quelques mots sur la composition des comités parlementaires de la chambre, leur fonction et le rôle que jouent les participants.

M. Neveu a défini le rôle du député: "Il doit être un vulgarisateur, il doit tenir les gens de sa circonscription au courant des affaires publiques. Il aborda ensuite une question controversée, celle du Sénat. A cet effet, un amendement a déjà fait surgir un débat brûlant en rapport avec cette question d'actualité.

"Les sénateurs sont le produit de récompense politique et de dévouement envers celle-ci. Toutefois, d'ajouter M. Neveu, il serait bon de modifier la loi qui permet de choisir les sénateurs". Il a poursuivi en disant qu'il y avait du bon d'avoir des sénateurs de nommés, même s'il a déjà partagé une opinion contraire. En terminant son exposé sur le sénat et les sénateurs, M. Neveu démontra les exigences que l'on exi-

(Suite à la page 8)

Autres nouvelles de Granby à lire en pages 6 - 8 - 16

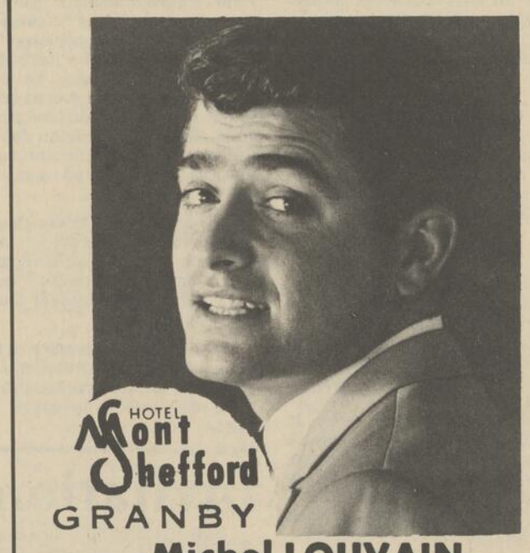

Michel LOUVAIN
Samedi le 12 Mars
Spectacles à: 10.00 et 12.30
Aucune réservation

Festival DU CINEMA THEATRE **PALACE** GRANBY
FR 2-4466
A L'AFFICHE CE SOIR:-

COMMENCANT DIMANCHE LE 13 MARS

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Convention du RIN à St-Jean, le 26

ST-JEAN -- Les électeurs du comté de Saint-Jean, à l'Assemblée législative pourront assister à la convention du RIN qui aura lieu, à Saint-Jean, samedi le 26 mars.

L'endroit et l'heure de cette convention en vue de choisir un candidat à la prochaine élection provinciale prévue en 1966 seront déterminés subséquemment.

Actuellement, M. Gérard "Gébro" Brosseau de Saint-Jean, est le seul candidat en lice qui a manifesté son intention de briguer les suffrages à cette convention.

Lors d'une entrevue téléphonique avec notre représentant hier, M. Brosseau nous soulignait qu'il voulait rallier toutes les bonnes volontés, y compris les partisans du NPD et des créditistes, dans le but d'unir leurs efforts pour foudroyer les vieux partis.

Selon le candidat du RIN du comté de Saint-Jean, les vieux partis ont lamentablement failli à leurs devoirs envers la population québécoise.

L'aménagement du parc Mercier revient devant le conseil d'Iberville

IBERVILLE -- La Commission des loisirs d'Iberville devait revenir à la charge pour qu'une partie du Parc Mercier soit aménagée, d'une façon fort élémentaire quoique artistiquement, en parc d'amusement pour les tres jeunes enfants.

Son Honneur le maire, M. Armand Goyette, dès les premiers mots devait opposer un refus net, rappelant les remous d'opinion qu'une telle requête avait provoqué il y a un an.

A défaut du parc Mercier, site historique d'Iberville, il fut suggéré à la Commission des loisirs de s'entendre avec les autorités de la paroisse Saint-Athanase afin d'obtenir l'autorisation de faire faire leurs aménagements dans les terrains proches du tennis.

Si les autorités paroissiales donnent leur accord la ville est prête à fair exécuter les travaux par les employés de la voirie municipale.

Plus de 200 modèles de BOUQUETS DE MARIAGE!

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

Maison Montcalm FLEURISTE

210 York Granby 372-3925

NÉCROLOGIE

DAIGNEAULT -A Ste-Anne de la Rochelle le 11 mars 1966 à l'âge de 73 ans est décédé M. Richard Daigneault, époux de Aurore Quintal demeurant à Ste-Anne de la Rochelle.

Les funérailles auront lieu mardi, le 15 mars.

Le convoi funèbre partira des Salons Léo-Paul Ledoux, 454 rue Foster, Waterloo pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures .

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

DESROCHES - A Roxton Pond, le 10 mars 1966 à l'âge de 32 ans est décédé M. Réal Desroches, fils de M. et Mme Lucien Desroches demeurant à Roxton Pond. Les funérailles auront lieu lundi, le 14 mars. Le convoi funèbre partira des Salons Victor Rochon, 48 rue Principale, Roxton Pond pour se rendre à l'église Roxton Pond, où le service sera célébré à 8h. 45 et de là au cimetière de la paroisse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

NORMANDIN - A Granby, le 11 mars 1966 à l'âge de 67 ans est décédé, subitement, M. Emile Normandin, célibataire, demeurant à 24a rue Centre, à Granby. Les funérailles auront lieu lundi, le 14 mars. Le convoi funèbre partira des Salons Funéraires Girardot & Ménard Ltée, 223, rue Principale, à Granby pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Stanbridge lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS 223 PRINCIPALE FUNERAIRES 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bur.: 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

C. DAIGLE
Monuments enr.
Lettrage — Sculpture
Installation — Restauration
818 Principale Granby
Tél.: 378-7388
Voyez notre choix imposant

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél. 372-3309
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD, prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

Décès de M. R. Desroches

ROXTON POND - M. Réal Desroches, fils de M. et Mme Lucien Desroches, demeurant à Roxton Pond, est décédé le 10 mars, à l'âge de 32 ans.

Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses frères: Maurice et Réjean Desroches, de Roxton Pond; ses soeurs: Mme Roland Rose (Micheline), de Montréal et Mme André Dupuis (Monique), de Roxton Pond. Il laisse également plusieurs autres parents.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Victor Rochon, 48, rue Principale, à Roxton Pond et les funérailles auront lieu lundi, à 8h. 45, en l'église de Roxton Pond. L'inhumation se fera au cimetière de la paroisse.

Nos sincère condoléances à la famille éprouvée.

Le taux de la taxe scolaire baisse à $2.40 à Philipsburg

PHILIPSBURG -- Le ministère de l'Education vient d'approuver les prévisions budgétaires de la Commission scolaire de Philipsburg pour l'année 1965-1966.

En communiquant la nouvelle, M. François Plouffe, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, a fait remarquer que le taux de la taxe scolaire a été réduit à $2.40 le $100 d'évaluation pour l'année scolaire en cours.

Appel contre la régionale Missisquoi

Le juge Genest ne tardera pas à se prononcer pour le bien des enfants

COWANSVILLE -- L'affaire de l'action intentée par cinq commissions scolaires du secteur Bedford contre la commission scolaire Régionale de Missisquoi s'est terminée après une quatrième journée d'audience, devant le juge Guy Genest, de la cour du magistrat, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville, hier apres-midi.

Il ne reste plus maintenant qu'à attendre le verdict du tribunal, que le juge Genest a promis de rendre "sans tarder".

L'audience d'hier s'est déroulée dans le calme, et plusieurs témoins, dont deux du ministère de l'Education ont été cités à la barre, outre M. Gaston R. Bachand, président de la CSRM et un ingénieur de la ville de Cowansville, M. Guy Migué.

Ce dernier a surtout été interrogé en ce qui a trait au terrain choisi pour la construction de l'école polyvalente de la régionale à Cowansville.

Il a précisé que le terrain en question, situé au sud du rond point reliant les boulevards Sud et Nord actuellement en construction, de fait au centre d'un noeud de communication, permettra un accès facile en provenance des municipalités de Sutton, Bedford ou Knowlton.

Par ailleurs, il a souligné que ce choix du site faisait suite au plan d'urbanisme de la ville de Cowansville, qui a déjà avancé ses services, tels l'aqueduc et les égouts, dans cette zone.

D'un autre côté, M. Réal Dionne, responsable du programme des techniques de construction du ministère de l'Education, a établi de son côté que l'école polyvalente avait été prévue pour faire en sorte que certains de ses services soient utilisés en commun par les groupes francophones et anglophones.

ARGUMENTATION

Par la suite, Me François Lévesque, procureur des demanderesses, a allégué dans son argumentation, que la résolution attaquée, qui concerne l'achat du terrain par la CSRM, était "prématurée, vexatoire, injuste et même illégale, pour l'ensemble de la Régionale".

Il a soutenu en outre que la majorité de la population du territoire de la Régionale avait demandé son retrait, "fait connu par tout le monde", a-t-il dit.

De son côté, Me Jean-Paul Couture, procureur de la Régionale, a déclaré que la résolution attaquée avait été passée légalement, et en public.

Il a également démontré que l'action de la partie adverse avait deux buts, à savoir celui de casser la résolution en question, et l'autre la Régionale elle-même.

"On désire attaquer, a-t-il dit, l'existence, la formation même de la commission scolaire régionale de Missisquoi", manoeuvre qu'il a qualifié "d'illégale", puisque la formation de la régionale relève d'un acte du gouvernement.

Il a ensuite porté une appréciation quant à la façon de procéder de la partie adverse.

"Les demandeurs se sont trompés sur toute la ligne", a-t-il soutenu, énumérant les quatre points défectueux de leur procédé, qui seraient, selon lui, les moyens pris, la preuve en elle-même, les partis dont l'éligibilité de deux n'a pas été établi, et la conclusion qui a pour but inavoué de démanteler la CSRM.

En guise de conclusion, il a demandé au tribunal d'ajouter des 'considérants" à son jugement, à cause des passions qui auraient été soulevées par le procès. C'est très grave, a-t-il dit, en soulignant que des "populations seront marquées pour un bout de temps".

Enfin, le juge Genest, qui a déploré certaines "scènes d'exhibitionnisme pas très agréables", a fait ressortir le sérieux de la question.

Il a conclu en disant qu'il rendra le jugement sans tarder, pour le bien des enfants et de leur instruction.

Le concours oratoire organisé par les Lions à l'occasion de la semaine de l'éducation nous a permis de réunir professeurs et concurrents. Il est possible de reconnaître dans l'ordre habituel, M. Georges Duval, professeur titulaire de la classe C.P.E.S. de l'école secondaire Beaulieu, M. Michel Gagnon, M. l'abbé Bernard Gareau, aumônier des écoles, Mlle Suzanne Desjardins, Mlle Monique Laniel, M. Jean Langelier, directeur général des études à la régionale, M. Louis McNulty, Mlle Francine Lanciault, Mlle Linda Smith, M. Edgar Fortier, assistant principal de l'école secondaire Beaulieu et M. Lorenzo Godbout, directeur du service d'Orientation de la régionale.

Pour remédier au manque de médecins au Canada

La recherche médicale a besoin de l'aide financière du fédéral

COWANSVILLE - "La pénurie de médecins au Canada crée une crise imminente qui s'accentuera si le gouvernement fédéral ne prend pas à l'instant ses responsabilités", selon M. Heward Grafftey, député progressiste - conservateur du comté de Brome - Missisquoi. "Le gouvernement fédéral devrait faciliter la tâche des écoles de médecine en augmentant son aide pour les recherches médicales au Canada", a souhaité M. Grafftey au cours de la déclaration qu'il faisait en Chambre des Communes.

Le député de Brome - Missisquoi a appuyé sa déclaration sur des statistiques prouvant que le nombre de médecins diplômés chaque année et demeurant au Canada n'est pas suffisant. Cette pénurie est dûe entre autres au manque de locaux et de professeurs.

En mentionnant le fait que le gouvernement américain apporte une aide financière importante aux recherches médicales, M. Grafftey est d'avis que la situation au Canada pourrait être sauvée de la même façon par le gouvernement fédéral.

Voici la teneur du texte de l'allocution de M. Grafftey à Ottawa.

"Le Canada fait présentement face à un manque de médecins et si des mesures énergiques ne sont pas prises prochainement, une véritable crise fera suite d'ici deux ans à cette situation. Déjà, les médecins de famille qui prennent leur retraite dans les petits centres, ne sont pas remplacés.

"L'année dernière, nos facultés de médecine, se sont vu dans l'obligation de refuser des centaines d'étudiants qualifiés à cause du manque d'espace et de professeurs. En 1965, le nombre des gradués en médecine dans nos universités canadiennes se compare au nombre de gradués d'il y a dix ans. De plus, nous pouvons ajouter que sur 1,000 gradués en 1965, environ 400 ont quitté le pays.

"Au cours des dernières années, plusieurs médecins étrangers sont venus dans notre pays pour fuir les conditions de travail peu intéressantes de leur pays d'origine. Cette situation a tendance à disparaître".

"Non seulement manquons-nous d'institutions pour former nos médecins, mais récemment, quelques-unes de nos institutions ont failli perdre leur accréditation parce qu'elles ne respectaient pas les normes établies."

"Le Canada occupe la vingtième place dans le monde quant au nombre de médecins par 1,000 de population."

"Aujourd'hui, nous avons 1,000 professeurs enseignant dans nos écoles de médecine et si en 1970, nous voulons enseigner la médecine en conservant les normes que nous respectons actuellement, il nous faudra alors au moins 2,000 professeurs compétents, et ce cine tient pas compte des implications de l'éventuelle application du médicare.

"Par comparaison aux gradués de nos facultés de médecine, les professeurs eux aussi, tournent davantage les yeux vers les Etats-Unis. La raison majeure réside dans le fait que les recherches médicales importantes se font dans les institutions des Etats-Unis. Le gouvernement américain assume 90% des dépenses encourues par les universités pour faire des recherches".

"L'an passé, le Trésor américain a fourni un milliard trois cents millions de dollars pour les recherches en médecine, alors qu'au Canada, le gouvernement fédéral ne fournissait que quinze millions de dollars pour des recherches du genre. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles nos professeurs continuent d'immigrer. L'exode doit être enrayé. Au moment où les écoles de médecine se doivent de repenser leurs politiques d'enseignement, le gouvernement fédéral devrait leur faciliter la tâche en augmentant son aide pour les recherches médicales au Canada.

"En vue d'agrandir les écoles actuelles de médecine et de favoriser la construction de nouvelles institutions, le gouvernement de l'Ontario a mis de l'avant un programme de cinq ans, au montant de trois cents millions de dollars. L'utilité de ces écoles sera réduite de beaucoup, si nous n'avons pas les professeurs pour y enseigner.

"L'ampleur des recherches effectuées attire les bons professeurs et peut faire la différence entre un intérêt soutenu envers la médecine au Canada ou une crise comme celle que nous connaissons et qui s'accentuera si le gouvernement fédéral ne prend pas à l'instant ses responsabilités".

M. R. Daigneault est décédé à l'âge de 73 ans

STE-ANNE DE LA ROCHELLE- M. Richard Daigneault, époux d'Aurore Quintal, est décédé, hier, à l'âge de 73 ans. Le défunt résidait à Ste-Anne de la Rochelle.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Nil Beauvais (Gisèle), de Ste-Anne; Mme Jean-Paul Choinière (Jeannine), de Waterloo et Julien, de Beauharnois.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Léo-Paul Ledoux, 454, rue Foster, à Waterloo et les funérailles auront lieu mardi, le 15 mars, à 10 heures en l'église paroissiale de Ste-Anne de la Rochelle.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Une danse à Bedford dimanche après-midi

BEDFORD - Le comité récréatif du local 956 des Travailleurs unis de l'automobile de Bedford organise une danse qui aura lieu de 2 h. 30 à 5 h. p.m., dimanche le 13 mars, au local de l'union, 96, rue Massicotte, à Bedford.

M. André Gadoury, président du comité récréatif, invite jeunes et moins jeunes, c'est-à-dire toute la population à cette danse.

Le comptoir familial cherche des donateurs

IBERVILLE -- Le comptoir familial de la paroisse Saint-Noel Chabanel d'Iberville serait heureux de recevoir, afin de les redistribuer à ses protégés, tous les meubles et objets de ménage, tous les vêtements et choses mises de côté, dont les actuels propriétaires n'ont plus besoin et qui pourraient servir à d'autres.

Tous les généreux donateurs peuvent appeler 346-6580 pour remettre leurs objets.

Exemption de taxes

ST-JEAN- Les autorités municipales de Saint-Jean ont exempté les scouts catholiques de Saint-Jean de défrayer le coût de la taxe de vente et d'amusement, à la suite de la présentation d'une parade de modes.

Le greffier, Mlle Charlotte Morais, a soumis devant le conseil, lors de l'assemblée régulière, que l'organisme avait répondu à toutes les demandes prescrites par la loi.

Cours de couture à Iberville le 22 mars

IBERVILLE -- L'Ecole des parents d'Iberville, comme chaque année a obtenu du ministère de l'Education du Québec, section des Arts domestiques, l'octroi nécessaire à l'organisation d'un cours de couture à l'intention des dames et des jeunes filles.

Ce cours débutera le 22 mars et aura une durée de 5 semaines. Il se donnera au sous-sol de l'église Saint-Athanase où, les personnes intéressées pourront venir faire leur inscription le 21 mars à 8h. p.m.

Le groupe des élèves sera divisé en cinq catégories selon la compétence de chacun et correspondant à l'année de cours antérieusement terminée. Le cours entier s'étend sur une période normale de cinq ans.

Les participantes pourront choisir une période soit de cours l'après-midi, soit de cours en soirée pour deux périodes de deux heures par semaines.

Ce sont deux techniciennes du gouvernement qui prendront en charge ces cours de couture gratuits. Elles se tiendront à la disposition des éleves au début de chaque cours.

Son admissibles les dames et les jeunes filles d'au moins 16 ans ayant terminé leur scolarité.

NOUVEAU à Granby
REPARATION
de produits d'Aluminium ou d'Acier
tels que:
- MOUSTIQUAIRES
- PORTES
- FENETRES
- VENITIENS, ETC.
BUREAU 378-4336
Appelez: RES. 372-3640
Aluminium Service

Réceptions - showers - noces - banquets
2 salles spacieuses à louer
Danse tous les samedis soirs
Prix de la salle $40.00 par réception
SALLE SAX-B
Saxby Corner – Route 1, chemin Waterloo
Pour réservation ou préparation de buffet:
Mme Alain Rivest, 372-2209

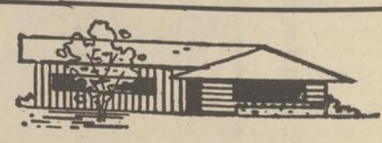

PIER CONSTRUCTION ENR.
ENTREPRENEUR GENERAL
Construction – Rénovation
Décoration
Intérieure – Extérieure
Spécialités
Mosaique – Marbre – Tuile
473, St-Charles Sud Granby
378-2192

A l'Acton Shoe

La grève se poursuit toujours

ACTON VALE (AC) - Il y aura bientôt un mois que les employés de l'Acton Shoe d'Acton Vale ont déclenché la grève. On sait que depuis le début de la grève, le 17 février dernier, aucune rencontre n'a eu lieu entre les représentants de la Compagnie et les membres du local 1654 de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique.

Une assemblée des employés de l'Acton Shoe a été tenue au local de l'Union sur la rue Daigneault. Un grand nombre d'employés ont répondu à l'invitation.

Le président du local 1654, M. Jules Laflamme, souhaita la bienvenue à tous après quoi, il demanda à M. Bert Demers, directeur régional de L'UOTA, d'annoncer le nom de la gagnante du concours organisé pour trouver un nom à la mascotte des grévistes. C'est Mme Adrien Pépin qui remporta la palme en proposant le nom de Charaza. Elle se mérita un magnifique tigre en peluche donné par le local 1654. M. Demers félicita tous ceux et celles qui ont participé au concours.

M. Demers annonça qu'il avait rencontré le maire, M. Henri Boisvert, au sujet de l'embauchage sur les travaux d'hiver dans la ville. Il semble que les travaux en question débuteront vers le 15 mars et il sera alors possible d'engager des grévistes sur ces travaux.

M. Demers souligna que le journal des grévistes "Nouvelles de la ligne de piquetage" sortira dans quelques jours. Il s'agira du 2e numéro de ce journal. Il demanda à ceux qui aimeraient aller travailler aux Etats-Unis de bien vouloir donner leur nom; des informations leurs seront données à ce sujet cette semaine.

Aux activités de la semaine, M. Demers prévoit la projection d'un film et pour jeudi soir, un programme d'amateurs qui saura sûrement intéresser tout le monde.

M. Wilfrid Essiambre prit ensuite la parole pour dire quelques mots à l'assistance, après quoi, une soirée de danse a suivi.

M. Johnson s'inquiète de la grève

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a révélé vendredi à l'assemblée législative qu'on compte actuellement au Québec 2,350 travailleurs en grève d'un total de travailleurs dans la province.

"Ce n'est pas un pourcentage extraordinaire de grévistes," a ajouté le ministre qui répondait à une question du chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, qui s'enquérait de nouveau d'une grève dans une usine de son comté, celle d'Acton Shoe à Acton Vale, comté de Bagot.

Lorsqu'un étudiant obtient un pourcentage de plus de 98 pour cent," a commenté M. Fortin, on dit que c'est un bon pourcentage et c'est le pourcentage des travailleurs québecois qui sont présentement à l'ouvrage".

"Comme argumentation, c'est ce qu'il y a de plus faible," a répliqué le chef de l'opposition.

Invitation

FARNHAM (DNC) - Une vente de thé et de nourriture à l'occasion de la St-Patrice se tiendra à la salle de l'église unie, à Farnham, jeudi, le 17 mars, à 3 heures p.m..

Tout le monde est cordialement invité.

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR-3 - 2516
ou encore PR-3 - 9865
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

SAMEDI, LE 12 MARS 1966

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

ABSTRACTION de Jean-Paul Riopelle est l'un des plus beaux tableaux que l'on peut admirer dans le hall d'entrée du Séminaire. D'une valeur marchande de l'ordre de $25,000, l'oeuvre représente assez bien l'habileté de Riopelle, peintre canadien de réputation mondiale. L'expo se termine mardi. (Photo Bouchard)

Un contrat de $1,047,500 est signé

Les travaux débuteront lundi pour le Centre d'apprentissage

ST-HYACINTHE -- Un contrat de $1,047,500 pour la construction du Centre d'apprentissage des métiers de la construction à St-Hyacinthe a été signé entre cet organisme et l'entrepreneur Charles Gilbert. Les travaux du nouvel édifice débuteront lundi.

La signature s'est faite au local du Centre d'apprentissage situé sur la rue Mondor en présence du contracteur et des représentants de la commission tripartite qui forme le Centre d'apprentissage. Les plans et devis sont dus à l'architecte Simon Cayouette.

Le nouveau Centre pourra accueillir environ 125 élèves de jour, à raison d'une quinzaine par professeur. Les cours du soir accueillont également un très grand nombre d'élèves. L'édifice sera situé sur le futur boulevard Casavant, à l'extrémité de la rue Pratte, à St-Hyacinthe.

Le Centre sera doté d'un équipement nouveau dont la valeur atteindra plusieurs centaines de milliers de dollars. Les locaux seront assez vastes pour permettre aux futurs apprentis de travailler sur des projet de grandeur nature. Ils seront même en mesure de construire une maison de deux étages et quatre logis, à l'intérieur. La direction du Centre étudie également la possibilité de créer un chantier à l'extérieur de la construction sur le terrain environnant.

Les travaux seront terminés au mois de mars 1967 puisque le terme des travaux prévu pour le contrat est de 12 mois.

Au mois de septembre 1965, le personnel du centre occupera déjà trois ateliers.

Lorsque l'édifice sera entièrement terminé les élèves pourront s'initier à leur métier dans les ateliers de plomberie, chauffage, peinture, ferblanterie, électricité, briquetage et menuiserie de charpente.

Le Centre d'apprentissage des métiers de la construction de St-Hyacinthe existe depuis trois ans. L'actuel directeur est M. C.-A. Lafond. Le centre a une organisation tripartite formée du Comité paritaire, l'Association patronale de la construction de St-Hyacinthe, Bagot et Rouville et les unions ouvrières de la région.

Actuellement 135 élèves suivent des cours du soir à cet endroit. Cette année le centre en aura accueilli quelque 178. Les locaux utilisés présentement sont très exigus si on compare leurs dimensions à celles du nouvel édifice qui sera construit.

En effet, les locaux actuels ne représentent pas la grandeur d'un seul atelier alors que la nouvelle construction en comprendra six.

La signature du contrat en question a été faite en présence de MM. Lucien Thibault, secrétaire du Centre. Lucien Aubé qui en est le président; M. Simon Cayouette, architecte et M. Charles-Gilbert, entrepreneur contracteur.

LE CENTRE D'APPRENTISSAGE des métiers de la construction sera construit sur le futur boulevard Casavant, à l'extrémité de la rue Pratte, à St-Hyacinthe.

Le service des eaux coûtera $512,604 en 1966 à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE - Les dépenses de la cité de St-Hyacinthe en ce qui concerne le service des eaux atteindront $512,604 en 1966 alors qu'elle ont été de $499,146 en 1965. C'est ce que révèle la lecture du rapport budgétaire de St-Hyacinthe pour l'année à venir.

	1965	1966
Amortissements,	80,000.	93,500.
Intérêts sur dette obligatoire,	86,320.	80,010.
Traitements, employés permanents,	85,300.	81,500.
Contingent pour administration,	35,000.	35,000.
Loyer, bureau Hôtel de Ville,	1,500.	1,500.
Entretien, aqueduc,	10,000.	8,000.
Entretien des services,	20,000.	21,000.
Entretien de la machinerie.	5,000.	5,000.
Entretien des conduites des rues,	20,000.	21,000.
Traitements, conduites des rues,	5,772.	6,240.
Entretien des filtres,	7,000.	2,000.
Essence et lubrifiant,	300.	400.
Entretien des camions et de la machinerie	4,500.	4,500.
Entretien , bouches à incendies,	10,000.	12,000.
Entretien des compteurs,	1,100.	2,000.
Courant, pompage,	24,500.	24,500.
Alun,	15,000.	17,000.
Floculent secondaire,	...	600.
Chlore,	4,000.	3,500.
Chaux hydratée,	2,000.	3,500.
Chauffage	7,000.	6,500.
Charbon activé,	4,000.	3,500.
Remise à Penmas pour pompage,	1,500.	1,500.
Téléphones,	575.	575.
Timbres,	200.	200.
Impressions et fournitures,	2,000.	2,000.
Droits de passage,	125.	125.
Divers,	17,000.	25,000.
Taxes interservices, fonc. et affaires,	11,500.	11,500.
Réserve pour remise aux indigents,	1,000.	1,000.
Réserve pour non-valeur,	1,000.	1.000.
Contribution aux octrois,	16,454.	16,454.
Taxe terrains jeux: Remise au municipal	19,500.	20,500.
TOTAL:	499,146.	512,604.

LE JEUNE NORMAND GAGNON que l'on reconnait sur la photo en compagnie de M. Jules St-Germain, président du club Richelieu, est le symbole de la sollicitation organisée par le groupement en question pour le Radiothon. Une partie des fonds recueillis par l'association philanthropique, ira au camp de santé Richelieu dont les travaux débuteront cet été à la Pointe aux fourches. (Photo Bouchard)

Son double rôle d'accusé et de procureur l'écrase

SMART ÉPUISÉ, S'ÉCROULE EN POUSSANT DES SANGLOTS

ST-HYACINTHE- Que Léonard Smart ait participé à l'audacieux hold-up de $133,000 commis à l'Union régionale des Caisses populaires à St-Hyacinthe, ou non, il faisait tout de même pitié à voir, en Cour à Montréal.

En effet, exténué après avoir joué le double rôle d'accusé et de procureur pendant plus d'une semaine, Smart s'est écroulé en sanglotant, ployant sous un fardeau trop lourd.

Il a déclaré au juge Peter-V. Shorteno devant lequel il comparait qu'il n'a pas fermé l'oeil depuis quinze jours. Smart s'est d'ailleurs acquitté fort consciencieusement de sa tâche de procureur en prenant des notes et contre-interrogeant les témoins comme l'aurait fait un avocat d'expérience. On sait que l'accusé a refusé les services d'un procureur préférant se défendre lui-même devant les 12 jurés.

Le procès a alors été ajourné au lendemain.

Toutefois, le jour suivant à la suite du malaise de l'un des douze jurés le procès a été de nouveau ajourné.

Il est à noter que le procès touche à son terme. En effet, Me Bruno Pateras, procureur de la Couronne a pratiquement terminé sa preuve. Smart a donc à contre-interroger le témoin principal de l'affaire, Jean-Louis Bijou Piché qui lui-même a déjà été condamné pour le vol à l'Union.

Léonard Smart est l'un des derniers accusés à comparaître en marge de l'audacieux vol commis il y a cinq ans, à St-Hyacinthe.

M. Robert Cliche sera l'invité de la SSJB, demain, à Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE -- La Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Hyacinthe organise un 'SOUPER-CAUSERIE" sous la présidence d'honneur de Me Jacques Lafontaine, maire de Saint-Hyacinthe.

Ce souper aura lieu demain, le 13 mars 1966, à 6.30 heures à l'Auditorium du Centre Notre-Dame, 2125 rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe.

Me Robert Cliche: président associé canadien et chef québécois du N.P.D. sera le conférencier invité et traitera de "l'Aménagement régionale et du développement". La conférence sera suivie d'une période de questions.

Me Robert CLICHE

ROBERT CLICHE:
Né à Saint-Joseph de Beauce le 12 avril 1921 du mariage de Béatrice Gosselin et de Léon Cliche, juge de la Cour du Magistrat, actuellement à sa retraite;
Voici quelques dates importantes de la vie de M. Cliche.
1926 à 1931: Etudes primaires au Collège des Frères Maristes à Saint-Joseph; 1931 à 1938; Cours classique au Séminaire de Québec jusqu'à la Rhétorique; 1938 à 1939: Un an d'anglais au Collège de Saint-Dunstan, Charlottetown, P.E.I.; 1939 à 1941: Etude des deux philosophies au Collège de Lévis; 1941 à 1944: Etude à la Faculté de Droit de l'Université Laval; licence en 1944; A deux reprises consécutives, vainqueur du trophée du Cardinal Villeneuve, à l'Université Laval; 1944 à 1946: Membre de la Marine Royale Canadienne licenciement en 1946 comme Lieutenant; 1947 à 1950: Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Joseph de Beauce; 1962: Chargé de cours à temps partiel à la Faculté de Droit à l'Université Laval; 1964: Choisi comme leader du Nouveau Parti Démocratique au Québec; Nommé président associé du Nouveau Parti Démocratique Canadien. Depuis 1946, Avocat à Saint-Joseph de Beauce.

Les personnes intéressées à assister à ce "souper-causerie" peuvent se procurer leur billet au Siège social de la S.S.J.B., situé au 3955 du boulevard Laurier, Douville, Saint-Hyacinthe, no de tél. 773-85 35 ou en communiquant avec les présidents et présidentes des Sociétés locales à travers le diocèse.

Echos maskoutains

ST-HYACINTHE - Le Centre d'art de St-Hyacinthe qui demandait une subvention de l'ordre de $2,000 n'a rien obtenu du Conseil municipal local pour cette année. Espérons que le Centre culturel et de loisirs qui sera construit en 1966 n'arrivera pas trop tard et que les groupements affiliés à cet organisme réussiront à survivre pour pouvoir utiliser le bel édifice tout neuf...

On pouvait voir l'affiche suivante sur une distributrice automatique de liqueurs "Pepsi" dans le nouveau local de la CSN. "Il n'y aura pas de coke dans la machine, tant que la grève ne sera pas réglée à Montréal"..

Après communication d'une offre d'espace publicitaire dans l'album-souvenir des finissants de la Promotion 1966 a l'Institut de technologie agricole local, Me Jacques Lafontaine, maire de la cité, a signalé que le conseil a décidé de refuser toutes les demandes de ce genre et que l'offre précitée en conséquence est rejetée à l'unanimité par les échevins.

Un très important citoyen de St-Hyacinthe n'aime pas la musique que joue présentement une certaine "flute". Il a dernièrement menacé de s'acheter son propre instrument de musique pour interpréter des petits airs à sa convenance tels qu' "A la claire fontaine"...

Le rapport définitif du référendum

ST-JOSEPH -- Le secrétaire de la municipalité de St-Joseph M. Gérard Presseau nous a transmis le rapport définitif du référendum tenu à St-Joseph dernièrement. On se souvient que nous avions publié uniquement le résultat du vote parce que les chiffres de l'évaluation n'étaient pas encore entièrement compilés.

Rapport du référendum tenu les 3 et 4 mars 1966 sur le règlement No. 164: concernant: travaux d'aqueduc; consolidation et achat de machinerie, et autorisant le conseil à emprunter la somme de $156,900.

Le résultat du vote donné est le suivant: faveur: 273 propriétaires avec une évaluation $2,138,600; Contre: 74 propriétaires avec une évaluation $573,200; Majorité de: 199 propriétaires avec une évoluation $1,565,400;

L'entretien des parcs publics va coûter $7,000

ST-HYACINTHE- Le conseil municipal de St-Hyacinthe a accepté de débourser un montant de $7,000 pour l'entretien des parcs publics, lors de la dernière séance à l'hôtel de ville local. Le préposé à cet entretien est M. Roger Phaneuf.

La motion à cet effet a été proposée par l'échevin Léonard Pion, appuyée par l'échevin Charles-Léon Lussier, et unanimement résolue; que les prix ci-dessous soumis par M. Roger Phaneuf, pour l'entretien des parcs et espaces verts de la cité en 1966, ont été acceptés:

a) $3,800. pour l'entretien des petits parcs, plates-bandes, pelouses en bordure des rues et places publiques;

b) $3,200 pour l'entretien des grands parcs, terrasses et talus mentionnés à sa soumission;

2. Ce travail devra être effectué conformément aux prescriptions des cahiers des charges préparés par Gaétan Bruneau, directeur des services extérieurs.

Des momies d'enfants ont été découvertes

ARICA, Chili (AFP)—Une importante découverte archéologique, tendant à prouver l'existence en Amérique du Sud, il y a plusieurs milliers d'années, de civilisations égales ou supérieures à celle de l'Egypte ancienne, vient d'être faite dans la vallée d'Azapa (province d'Arica) au Chili.

Les archéologues ont mis au jour des momies d'enfants semblables à celles découvertes dans les régions habitées par des peuplades primitives en Afrique et en Amazonie ainsi qu'une amulette inca d'une très grande valeur, analogue à celles que portaient les pharaons égyptiens.

$14,200 iraient à la Villa des Frênes

ST-HYACINTHE -- Lors de la dernière réunion du conseil municipal de St-Hyacinthe, l'échevin Rolland Daudelin a donné avis qu'à la prochaine séance régulière ou spéciale du conseil il proposera qu'un montant de $14,200 payable à même les derniers prévus à l'item "Octrois pour achat de terrains" au budget de l'année courante, soit voté et mis à la disposition de la commision des finances pour être versé en octroi à la Villa des Frênes Inc., comme contribution de la cité à l'achat d'un terrain devant servir à la construction d'un foyer d'hébergement pour vieillards et personnes seules.

Une assemblée publique aura lieu le 30 mars

ST-HYACINTHE -- Les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables habiles à voter sur l'approbation ou la désapprobation du règlement numéro 861 adopté par le conseil à la présente séance, convoqués à une assemblée publique qui se tiendra dans la salle du conseil à l'hôtel de ville, mercredi le 30 mars 1966, à 7 heures du soir, pour se voir soumettre le règlement susdit.

Selon M. Claude Lajoie

"Le boisé est important sur le plan de la région"

ST-DAMASE- "Le boisé représente une grande importance économique au point de vue régionale "a déclaré M. Claude Lajoie, ingénieur forestier du ministère des Terres et Forets du gouvernement fédéral. Il a prononcé ces paroles à l'occasion d'une fructueuse journée d'études organisée par le syndicat de l'UCC de St-Damase, dans cette localité. 80 cultivateurs étaient présents.

M. Lajoie a signalé que la politique du ministère pour lequel il travaille s'oriente de façon marquée vers des méthodes et des moyens d'utilisation de toutes les essences.

Plusieurs discussions ont été organisées au cours de la journée et ont porté sur les problèmes de l'agriculture contemporaine.

Prenant la parole à son tour, M Vital Landry, agronome du ministère de l'Agriculture a décrit l'importance pour le cultivateur d'aujourd'hui d'établir un véritable système de gestion et de comptabilité pour sa ferme.

Des cartes de sols préparées par le BAEQ ont également été étudiées. Ils ont constaté que l'on trouve une légère erreur dans l'évaluation du nombre d'acres à vocation agricole disponibles à St-Damase. Selon leurs conclusions la paroisse locale dispose de 2,000 acres de plus que le chiffre indiqué sur les cartes en question.

Le syndicalisme agricole était à l'ordre du jour pour clore la réunion.

Les dirigeant de la discussion à cet effet ont alors été MM. Léonard Otis, de la Fédération de l'UCC de Rimouski et Georges Tremblay, directeur des spécialités agricoles à la même fédération.

Le participants se sont prononcé sur l'urgence d'organiser des syndicats spécialisés de mise en marché des produits agricoles et sur l'importance de créer un Fonds de défense professionnelle pour appuyer ces syndicats dans leurs négociations.

Les adultes vont suivre des cours

ST-HYACINTHE - Le Séminaire de St-Hyacinthe, affilié à la faculté des arts de l'université de Montréal, désire informer la population que l'université en question permet de nouveau l'inscription des candidats au baccalauréat ès arts pour adultes et abolit la date limite de 1971 pour l'obtention du diplôme.

Ces cours sont reconnus par le ministère de l'Education du Québec pour le perfectionnement des professeurs. Les intéressés peuvent s'inscrire sans tarder pour la session de l'été prochain.

Ils peuvent s'adresser à cet effet, à M. le directeur des cours pour adultes C.P. 370, St-Hyacinthe. Le numéro de téléphone à composer est 774-4260.

Un film sera présenté le mercredi 16

ST-HYACINTHE- Le film "About Time" sera présenté par le Club d'astronomie populaire de St-Hyacinthe mercredi le 16 mars, à 8h. 30 p.m., à l'étage supérieur du Marché centre de St-Hyacinthe. Le public est cordialement invité.

La mesure du temps fait l'objet du plus récent programme de la série de films scientifiques présentés par les laboratoires de la compagnie Bell "About time" donne un aperçu de l'évolution du calendrier, l'invention des horloges, des invisibles mécanismes d'horlogerie, des animaux et des plantes, des techniques de mensuration du temps qui permettent de calculer jusqu'à des milliardièmes de seconde et des autres aspects vitaux et intéressants du temps.

Des séquences documentaires et des dessins animés décrivent les progrès de l'homme dans cette fascinante histoire du temps. Le film est prêté au club d'astronomie par la compagnie de téléphone Bell.

LE PARIS
Saint-Hyacinthe
2340 AVENUE ST-JOSEPH
TEL.: PR 3-9492
COMMENCANT SAMEDI JUSQU'A JEUDI INCLUS

Quand on est une jolie fille de vingt ans, et qu'on se dit que l'on voudrait bien trouver un homme qui soit un homme, la meilleure solution évidemment, c'est de choisir les hommes de quarante ans.

Le Syndicat national de la Boulangerie Racine (CSN) a signé une nouvelle convention collective de travail d'une durée de trois ans avec les dirigeants de la Boulangerie Racine Ltée, de Granby. En vertu de ce nouveau contrat, la semaine de travail est réduite à 48 heures et les syndiqués obtiennent des augmentations totalisant $0.27 l'heure. De gauche à droite sur cette photo, nous apercevons: debout: Me Henri Lizotte, conseiller de la patronale; M. Claude Girard, agent d'affaires de la CSN; assis: MM. Paul et Denis Racine, respectivement gérant des ventes et vice-président à la Boulangerie Racine Ltée; Roméo Leblanc, président dy Syndicat national des employés de la Boulangerie Racine (CSN).

Bronzes à l'effigie de M. et Mme P.-H. Boivin?

GRANBY - - - M. J.-W. Dufresne, de la maison les Effigies SO Enrg., a rencontré les autorités municipales de la cité de Granby pour leur suggérer de faire couler dans le bronze les effigies de M. et Mme P.-Horace Boivin, deux personnalités de Granby que les citoyens ne sont pas près d'oublier.

Le maire, M. Paul-O. Trépanier, a semblé favorable a l'idée. Il a indiqué que ces effigies pourraient être ajoutées au monument déjà érigé par la Jeune chambre en l'honneur de M. Boivin, à l'angle de la rue Paré et de l'Avenue des Erables.

Le maire a enfin suggéré que la chose soit mise à l'étude.

M. Dufresne avait auparavant fait voir certains bronzes que la compagnie avait coulés, dont l'un à l'effigie de Me Daniel Johnson et un autre à l'effigie du président de la compagnie. M. Dufresne s'empressa d'ajouter qu'on avait même coulé un bronze à l'effigie de M. Lesage.

Paroisse St-Eugène

Un souper marquera le 25e anniversaire de fondation

GRANBY - Un comité spécial vient d'être mis sur pied, dans le cadre des fêtes du 25ième anniversaire de fondation de la paroisse St-Eugène de Granby, pour organiser un souper paroissial qui aura lieu le 21 mai prochain.

Un buffet froid sera servi à cette occasion afin de permettre à tous les paroissiens de prendre part au souper organisé spécialement pour eux.

Le comité chargé d'organiser le souper en question sera sous la présidence de Mme Mignonne Roy qui en compagnie de M. Gaston Girouard, sera responsable des manifestations.

Les autres membres du comité ont été nommés lors d'une récente réunion. Il s'agit de MM. et Mmes Philippe Vincelette, Georges Couture, Henri-Paul Olivier, Gérard Couture et Jean-Claude Deslandes.

Le programme complet de la journée du samedi 21 mai 1966 de même que d'autres détails concernant l'heure et l'endroit du souper paroissial seront dévoilés un peu plus tard.

Le comité spécial chargé de l'organisation du souper paroissial, fait partie du comité central des fêtes du 25ième anniversaire de la paroisse, dont le président général est M. Emmanuel Coulombe.

LISEZ ET
FAITES LIRE
LA VOIX DE L'EST

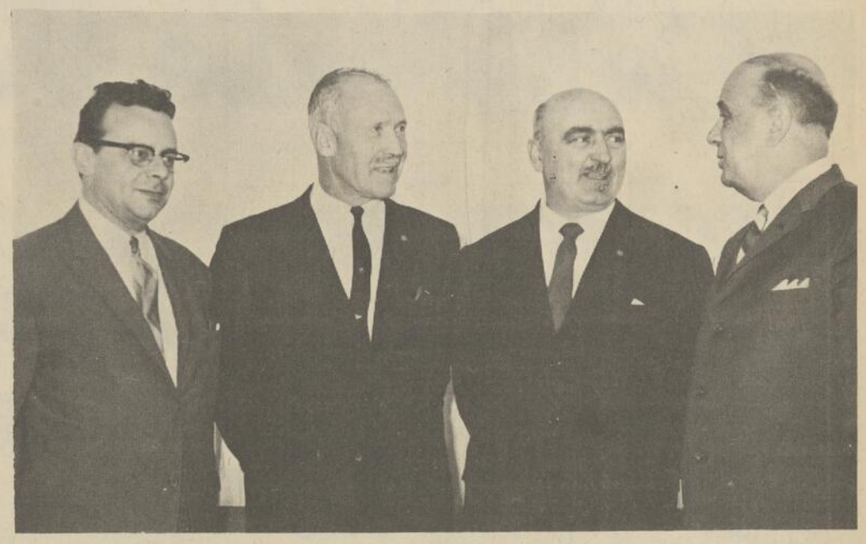

La Société zoologique de Granby a accepté de collaborer avec les dirigeants du pavillon australien à l'Expo '67. Cette collaboration consistera pour les dirigeants du zoo de Granby à veiller à la santé et à la sécurité des animaux que l'Australie importera alors au Canada. Deux personnalités australiennes étaient de passage à Granby, pour discuter de cette question. De gauche à droite sur cette photo, nous apercevons: M. Gilles Charbonneau, administrateur-gérant du zoo de Granby; le maréchal de l'Air Sir Valston Hancock, KBE, CB, DFC, commissaire général de l'Australie auprès de l'Expo '67; M. William Worth, directeur de la participation australienne à l'Expo '67; M. P.-Horace Boivin, directeur des relations internationales de la Société zoologique de Granby.

NEUF VACHES EMPOISONNÉES PAR LA VOIRIE PROVINCIALE

GRANBY -- Un cultivateur du canton de Shefford a eu gain de cause, en cour Supérieure du district de Bedford, contre le ministère dé la Voirie provinciale. M. Urgèle Lauzon se verra remettre une somme de $6,693.10 pour les pertes et les dommages encourus par suite de la perte de neuf vaches au cours de l'année 1962.

La perte des animaux de M. Lauzon a été due au fait que la voirie avait déversé un quantité considérable de chlorure de calcium au printemps 1962, pour faire fondre la glace dans les eaux d'un ruisseau qui coule dans un pâturage de la ferme de M. Lauzon.

Le demandeur avait réclamé le paiement d'une somme de $12,890.60 de dommages pour la maladie et la perte de son troupeau de vaches laitières. Neuf de ses vaches étaient alors mortes empoisonnées et il avait dû en vendre 13 autres à perte, à l'abattoir. M Lauzon alléguait également qu'il avait perdu 20 veaux des suites de cette maladie de ses vaches, ainsi que son revenu laitier pour 1962 et 1963.

Dans le jugement qu'il a rendu, le juge Louis-Philippe Cliche, de la cour Supérieure demande à la Reine (ministère de la Voirie du gouvernement provincial) de verser la somme de $6,693.10 à M. Lauzon, ce montant étant divisé de la façon suivante: $2,700 pour la perte de 9 vaches; $2,982 pour diminution de valeur de 13 taures; $15 pour frais de transport; $61 pour frais du Dr Guillotte; $24 pour frais de Casavant et Frères; $28.60 pour remèdes; $30 pour frais de l'agronome Gingras; $52.50 pour frais de désinfection du terrain; et $800 pour pertes de revenu net de son troupeau.

Il a été prouvé qu'une très grande quantité de chlorure de calcium avait été déposée dans l'eau du ruisseau qui avait inondé le pâturage au printemps ce qui avait causé l'empoisonnement des végétaux et de l'eau qui ont été mangés ou bu par les animaux.

180 personnes sur 1,531

12% DES PERSONNES ÂGÉES DE GRANBY INTÉRESSÉES AU FOYER D'HÉBERGEMENT

GRANBY- Le ministère provincial de la Famille et du Bien-Etre social acceptera-t-il de construire à Granby un centre d'hébergement pour vieillard d'une capacité de 100 personnes? C'est là, la question qu'on pose, par suite de l'étude qui a été menée par le comité spécial formé à Granby sous la présidence de M. Marcel Montpetit.

Après avoir mené son enquête sur la population et les besoins des personnes âgées de 60 ans et plus résidant à Granby, le comité a soumis son rapport au ministère qui devra prendre la décision finale. Ce comité qui doit s'ériger en corporation bientôt sera appelé plus tard à administrer le futur centre d'hébergement.

Les recherches qui ont été menées par le comité avaient pour but d'évaluer le besoin des personnes âgées en matière de logement et de voir si les ressources actuelles étaient suffisantes et adéquates.

Le relevé de la population âgée de 65 ans et plus indique que 1,531 personnes âgées vivent dans la cité de Granby. L'analyse de cette population faite par la méthode d'échantillonnage au hasard a démontré que près de 180 personnes auraient l'intention de demeurer, à brève échéance, dans un centre d'hébergement qui répondrait adéquatement à leurs besoins physiques, psychologiques et sociaux.

Des questionnaires ont été distribués à 157 personnes, soit 74 hommes (61 mariés, 10 veufs et 3 célibataires) et 83 femmes (35 mariées, 43 veuves, 4 célibataires et une séparée). La moyenne d'âge des personnes interrogées est de 71 ans.

En analysant les réponses aux questions principales, on note que 131 personnes sur 157 aimeraient demeurer dans un centre d'hébergement.

A une autre question, 19 personnes ont répondu qu'elles seraient intéressées à habiter immédiatement un foyer d'hébergement, s'il s'en construisait un à Granby. 121 ont répondu "plus tard", il sont incertaines, et 6 ne sont nullement intéressées.

Selon les statistiques établies les 19 personnes intéressées à se rendre immédiatement dans un centre d'hébergement représentent 12 pour-cent de la population, ce qui donne un chiffre total de 183 personnes âgées à Granby.

L'enquête démontre donc que la plupart des personnes âgées songent à aller demeurer dans un foyer d'hébergement dans un avenir plus ou moins rapproché. Les raisons qui déterminent bon nombre d'entre elles sont reliées soit à des facteurs d'insécurité, de promiscuité, d'isolement, soit à des facteurs d'ordre physiologique tel des capacités physiques diminuées ou manque de surveillance médicale.

La seconde analyse portant sur les ressources existantes révèle que 82 personnes âgées de 60 ans et plus demeurent dans quatre institutions présentement, soit le Orchard Manor, au 89 de la rue Drummond le centre Howard, au 239 du boulevard Montcalm, la Place St-François, au 590 de la rue St-François, et à la Villa Leclerc, au 8 de la rue Montagne.

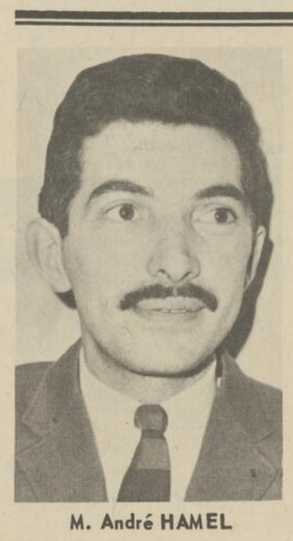

M. André HAMEL

M. André LAGUE

MM. ANDRE HAMEL ET ANDRE LAGUE sont conjointement responsables de l'organisation du buffet froid au cours duquel on rendra hommages aux fondateurs du poste de radio C.H.E.F. Ce buffet froid sera servi en soirée, dimanche le 20 mars, à l'hôtel Mont Shefford, à Granby. L'événement coincidera avec la clôture des activités qui marqueront le 20e anniversaire du poste de radio local.

La JC discute de la rénovation de l'aréna

GRANBY - Les membres de la Jeune chambre de Granby ont longuement discuté des travaux de rénovation projetés à l'aréna de Granby au cours de l'assemblée qu'ils viennent de tenir sous la présidence de Me Bernard Trudel, président.

La discussion n'a toutefois donné lieu à aucune décision ou prise de position. Certains membres auraient été favorables à l'adoption d'une motion de blâme à l'endroit des autorités municipales.

L'on sait que la Jeune chambre de Granby s'était objectée à l'acquisition et à la rénovation de l'aréna par la cité de Granby, préconisant plutôt la construction d'une nouvelle aréna.

La Jeune chambre a liquidé ses dettes

GRANBY - La Jeune chambre de Granby a réussi à se libérer complètement du fardeau financier que constituait la dette laissée par le dernier carnaval d'hiver organisé par la Jeune chambre, soit celui qui eut lieu au début de l'année 1964.

L'emprunt contracté pour payer la dette a été remboursé. La Jeune chambre ne doit plus rien en cotisations soit à la régionale des Cantons de l'Est ou encore à la Fédération, pour l'année 1965-1966.

La position financière de la Jeune chambre de Granby est par conséquent excellente.

La cité obtiendra l'assiette de la rue Place Youville

GRANBY - - - M. Alcidas Parent cédera à la cité de Granby l'assiette de la rue Place Youville, mais la cité en retour devra lui faire une entrée de services domestiques pour desservir la maison existante à partir de la conduite que l'on projette de construire sur la Place Youville. La cité projette effectivement l'exécution de travaux d'égout et d'aqueduc à cet endroit au cours de l'année 1966.

Les exigences de M. Parent ne représentent qu'une dépense approximative de $75. Le conseil y a consenti vu que la résidence en question est déjà raccordée aux services municipaux, celà à partir d'une autre rue.

Trois nouvelles commissions municipales seront formées

GRANBY -- Trois nouvelles commissions municipales seront éventuellement formées au sein du conseil municipal, lesquelles auront pour principales missions d'agir comme "trait d'union" entre des organismes publics et l'administration municipale. Ces commissions seront formées en vertu de règlements municipaux dont on a déjà demandé la préparation.

Ces commissions seront les suivantes: du tourisme, des loisirs et des marchands.

La commission municipale du tourisme assurera la liaison entre le Service d'information touristique de Granby et l'administration municipale. Celle-ci sera placée sous la responsabilité de l'échevin responsable de la commission des finances.

La commission municipale des marchands assurera la liaison entre la Commission des marchands de Granby et le conseil municipal alors que la commission des loisirs fera le lien entre les organismes de loisirs et l'administration municipale.

Un avis fut donné il y a déjà plusieurs semaines en vue de la formation de la commission municipale des loisirs, mais les avis nécessaires à la préparation des règlements formant la commission municipale des marchands de même que la commission municipale du tourisme ne furent donnés qu'au cours de la dernière réunion du conseil municipal.

Comme "Homme du mois" pour février

La Jeune chambre arrête son choix sur M. Gilles Laflamme

GRANBY- M. Gilles Laflamme a été choisi "l'Homme du mois" pour février, à la Jeune chambre de Granby, La nouvelle a été annoncée hier, par Me Bernard Trudel, président de la Jeune chambre de Granby.

M. Laflamme s'est mérité cet honneur en participant activement à diverses activités, notamment à la préparation du bottin des membres de la Jeune chambre de même qu'à l'organisation du souper canadien.

C'est également M. Gilles Laflamme qui organise la visite industrielle qui doit conduire une quarantaine de membres de la Jeune chambre de Granby aux ateliers de montage de General Motors Corporation, à Ste-Thérèse de Blainville. Il s'occupe également de l'organisation d'une visite interchambres avec St-Hyacinthe.

Ce message est une gracieuseté de

GEORGES H. DUMAS

CAISSE POPULAIRE DE GRANBY

GERARD CAZEAULT

LAITERIE AUTHIER LTEE

A. ZIGBY

LES PHARMACIES GUERTIN

GUY LEGARE

GREENBERG'S

FOSTER SPRINGS LTD.

F. W. WOOLWORTH

J. REGINALD GRONDIN INC.

GABRIEL LUSSIER LTEE

CONSTRUCTION CAROLUS MARQUIS

C. DAIGLE MONUMENTS ENR.

LA BOULANGERIE RACINE LTEE

Donnons "un peu plus"

Puisque les besoins sont

"beaucoup plus grands"

OBJECTIF 1966

$36,500.

CAMPAGNE: DU 13 AU 28 MARS

FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE DE GRANBY

OEUVRES SUBVENTIONNEES:

Camp de santé — La saint-Vincent de Paul

Les loisirs de Granby — Les enfants sous-alimentés

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

SAMEDI, LE 12 MARS 1966

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

LES MEMBRES DU CLUB RICHELIEU de Saint-Jean ont reçu cette semaine un conférencier qui a parlé de la pédagogie moderne. A la table d'honneur prenaient place MM. Vital Goulet, qui, en termes flatteurs, devait remercier le conférencier, Jean Langelier, directeur général des études à la régionale Honoré Mercier, conférencier; le Dr Paul Simard, président du Club; M. Aimé Lainesse, qui présenta le conférencier et fit un bref résumé d'une carrière brillante, M. Eloi Gagnon, conférencier-éclair, qui aborda les problèmes des contracteurs et des prix de revient dans le bâtiment.

Nombreux avantages pour les syndiqués

Après 7 jours de grève on signe la convention à la Fonderie Paquette

ST-JEAN - Après exactement sept jours de grève, les syndiqués de la Fonderie Paquette, de St-Jean, en sont venus à une entente avec leurs employeurs pour la signature de la première convention collective de travail. Ce contrat de travail d'une durée de 33 mois accorde aux syndiqués une hausse de salaire horaire moyenne de $0.39 en plus de nombreux autres avantages marginaux.

Ce premier contrat de travail a été signé, tard mercredi soir, par les représentants du syndicat des Métallurgistes Unis d'Amérique et par les propriétaires de la Fonderie Paquette, la firme Anthès Impérial, dont le siège social est situé en Ontario.

Parmi les bénéfices que retireront les employés par suite de cette entente, on peut noter, en plus de la hausse moyenne de $0.39 l'heure, une augmentation de salaire immédiate de $0.09 l'heure à tous les employés quel que soit leur poste. La semaine de travail a également été portée de 45 à 42 heures. Le temps supplémentaire sera payé à taux et demi pour les premières trois heures quotidiens et à taux double pour les heures de plus. Cette clause de la convention est rétroactive au 1er septembre 1965.

Les employés travaillant depuis plus de trois ans à la Fonderie Paquette jouiront a l'avenir d'une vacance payée annuelle de deux semaines et de trois semaines après 15 ans. Pendant ses trois premières années de travail, l'employé recevra comme salaire de vacances une somme représentant 2% de son salaire annuel. La compagnie a également reconnu pour cette année sept congés officiels dont le nombre sera porté à huit dès 1967.

Les employés de la Fonderie Paquette avaient déclenché la grève le 3 mars. Cependant pendant six des sept jours de l'arrêt de travail, les négociations se sont poursuivies normalement entre les parties syndicale et patronale. En signant le contrat, l'employeur a même consenti à verser à tous les syndiqués une indemnité de $20 pour la durée de la greve.

Par suite des négociations antérieures, on en était venu à un accord de principe en janvier dernier. Cependant, à partir de cette date, les pourparlers progressaient plus lentement et c'est pourquoi les syndiqués décidèrent de déclencher la grève au début de mars.

LA CROISADE EUCHARISTIQUE a fait toilette neuve et a voulu se renouveler avec Vatican 11. Elle a pris un nom de printemps: "Jeunesse en marche". Sur notre cliché on voit quelques "J5" et "J6" se préparant pour leur grande semaine nationale de J.E.M. qui se déroulera du 20 au 27 mars prochains. Sous les auspices de Soeur Saint-Cyrille du Sacré-Coeur et de Mlle Céline Perron, ils travaillent afin d'expliquer le grand thème de leur semaine: "La montée de l'amité".

L'éducation assurera le rayonnement du Québec

ST-JEAN --- Invité comme conférencier au souper hebdomadaire du Club Richelieu, M. Jean Langelier, directeur général des études à la régionale Honoré-Mercier devait, pour l'assistance, donner les raisons profondes du renouveau pédagogique actuel, son but et ses effets pour l'avenir de notre entité française de l'Amérique Nord.

Rappelant que c'est à l'école que le jeune enfant apprend le sens social, il précisa qu'il revient aux enseignants la tâche difficile de lui inculquer la préoccupation du bien commun.

Ce bien commun, les adultes eux mêmes doivent en avoir souci et chacun doit participer à l'évolution de son milieu, vrai but de la vie civile.

La semaine de l'éducation est là pour remémorer ce fait à tous et secouer l'égoisme humain naturel qui pousse chacun à prendre sans pour autant désirer faire un apport à la collectivité.

Tous les individus doivent se préoccuper de l'édification de la nouvelle société et le système d'éducation qui se fait jour au Québec est ce renouveau attendu avec anxiété, qui permettra de mieux préparer la jeunesse de notre province à son rôle et lui procurera le moyen d'affirmer le fait français.

Le bouleversement des structures de la société amène la nécessité de ce renouveau pédagogique et scolaire. L'humanité depuis des siècles évolue les inventions humaines de toutes sortes ont transformé la vie séculaire en une vie au rythme accéléré créant des besoins nouveaux.

Pour lutter contre un matérialisme naissant l'école doit transmettre un idéal de vie à notre jeunesse et prendre les moyens nécessaires pour accomplir sa mission.

Ceci pour expliquer les motivations d'un changement intense de la scolarité au cours des siècles, changement qui, à l'heure actuelle, précipite le mouvement, et pour l'indifférent, semble apporter l'anarchie.

Les changements s'imposent dès le cours élémentaire. Celui-ci doit donner aux jeunes enfants des bases intellectuelles authentiques leur permettant de se réaliser pleinement.

L'enfant est un petit adulte auquel il ne faut pas donner de contraintes déformatrices de sa personnalité, son développement doit se faire sans heurt et les enseignants doivent l'aider à trouver son équilibre dans l'harmonie.

La curiosité et l'honnêteté intellectuelles sont les vertus indispensables pour le développement des facultés et des dons Le premier contact de la société hors du domaine familial se fait à l'école. Tous ces facteurs doivent être repensée avant d'appliquer les méthodes prônées par la réforme

En développant le sens de l'équipe et de la solidarité de chacun, l'école atteint son but dans l'élaboration d'une société qui, d'ici l'an 2000, devra sans doute possible, changer trois fois son orientation naturelle.

En exploitant les ressources humaines de curiosité et d'activité créatrice, en employant le dynamisme de l'enfant, en respectant le rythme particulier de chaque sujet, en éveillant l'intérêt pour l'inconnu sommeillant en chacun, l'école active atteindra son but.

Le nouveau leimotive du corps enseignant doit être: apprendre en faisant. Selon le mot de Cabarel, pédagogue français: "L'enfant à l'école active ne fait pas tout ce qu'il peut, mais il veut tout ce qu'il fait".

Entraîner l'enfant à faire des recherches personnelles plutôt que de lui imposer devoir et leçons mot à mot, sera certes le meilleur chemin vers l'éveil de l'intérêt de nos jeunes pour l'étude et l'instruction

Cet effort de renouvellement exigera un effort coûteux de l'ensemble de la population du Québec, mais cet indispensable investissement sur l'avenir assurera au Canada français le rayonnement des Québecois.

L'Escadrille 613 offre de nombreux avantages

IBERVILLE - - Les adultes d'âge mûr se posent souvent cette question: "Doit-on faire confiance aux jeunes d'aujourd'hui?"

La réponse à cette question, c'est vous jeunes gens de 14 à 17 ans, qui pouvez la donner. Si l'on veut avoir de la maturité, il faut commencer par se former un caractère d'adulte.

La Ligue des cadets de l'Air du Canada estime que pour devenir un adulte respectable et respecté, il faut posséder les qualités qui feront de l'adolescent d'aujourd'hui le citoyen discipliné de demain.

Quel cours faut-il suivre, afin d'être discipliné?. La réponse est toute simple. La Ligue des cadets de l'air du Québec vous offre de parfaire ce qui manque à votre personnalité.

Joindre les rangs de l'Escradrille 613 St-Georges de Saint-Jean et d'Iberville, c'est commencer à se préparer un avenir sérieux, qui permettra aux jeunes hommes de cette génération d'assumer les responsabilités qui leur seront confiées à titre de citoyen d'adulte

Plusieurs avantages vous sont offerts: tel que cours de tir, natation, cours de radio, etc... Tous ces cours sont offerts gratuitement, et de plus, les membres du comité civil, voient à assurer le transport à la base aérienne de Saint-Jean.

Le dicton qui veut que le temps perdu ne se reprend plus, est des plus véridiques.

Ne tardez pas à vous inscrire immédiatement à l'Escradrille 613 St-Georges.

Vous pouvez le faire par écrit aux personnes suivantes: Pour les jeunes d'Iberville M. Roland Limoges, 232 rue Missisquoi Iberville et M. Marcel Mayrand 139, rue Masseau Iberville.

Pour les jeunes de Saint-Jean et des environs ils peuvent faire leur demande d'admission à M. Fernand Bélanger 275, rue Notre-Dame, à Saint-Jean.

L'Escradrille 613 compte sur le sérieux de la jeunesse d'aujourd'hui pour grandir ses cadres.

En vue du succès de l'Expo '67

M. Gustave Signori réclame la collaboration de tous les corps

ST-JEAN -- A la grande assemblée des membres de la Commission du Haut-Richelieu, tenue à la salle de l'hôtel de ville de Saint-Jean M. Gustave Signori, président de cet organisme régional destiné à promouvoir les intérêts de la région en vue de l'Expo '67', a affirmé, que seul une action commune et concertée de tous les organismes pourrait assurer un rayonnement unique à notre région, durant l'Expo 67.

Parlant devant les maires, les conseillers, les délégués des divers clubs sociaux, les membres etc..., M. Signori à souligné qu'il était impossible de réussir un programme d'envergure tout à l'honneur de la région, sans un engagement de toute la collectivité.

Le président de la Commission du Haut-Richelieu a exhorté tous les organismes sociaux à offrir leur collaboration sur tous les plans.

Il a demandé la collaboration la plus entière de la part, des municipalités de la région, du Haut-Richelieu concernant sur le plan de l'hospitalité pour permettre aux hôteliers aubergistes, aux propriétaires de terrains de camping ou de roulottes, d'offrir vraiement tous les services essentiels en plus de la courtoisie et une honnête rénumération.

M. Gustave Signori a demandé par la suite, aux divers responsables des comités de la Commission du Haut-Richelieu de formuler pour l'assemblée générale, les rapports de leurs activités.

Enfin, le président de la Commission du Haut-Richelieu a invité les groupements sociaux, municipaux, etc.. à encourager l'organisme, lors du grand banquet annuel qui aura lieu le 24 mars dans les salons du Club de golf de St-Jean.

M. Yves Jasmin, directeur des relations publiques à la compagnie canadienne de l'Expo '67, sera le conférencier invité.

Concernant le site de l'école polyvalente

"Nous sommes devenus la risée du public" avoue M. Lalanne

ST-JEAN -- Le président de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier, le Dr Jean-Guy Lalanne, a, lors de l'assemblée spéciale réunissant cette semaine les commissaires, fait une violente déclaration contre la résolution prise par quatre des commissaires de Saint-Jean.

Alors que, définitivement, les responsables de la régionale ont choisi le quartier nord de la cité pour y bâtir le complexe polyvalent, la résolution proposée par M. Gustave Signori attire l'attention sur les terrains de la rue Saint-Jacques.

L'argument de choc de cette résolution est le prix unitaire de 3 cents au pied carré de terrain contre un prix unitaire de 25 cents, permettant de réaliser une certaine économie sur le prix d'achat du terrain.

Venant contre cet argument, celui de la régionale, les accès non encore assurés mais seulement à l'état de projet pour futures réalisations de la cité, le remblaiement de la surface du terrain apportant une dépense difficile à prévoir avant même de commencer la construction.

C'est en s'appuyant sur le fait que le Comité de planification a fait la recommandation de choisir un terrain dans le secteur nord, sur le fait que depuis des mois la régionale étudie la situation avec soin, sur le fait que tout changement apporterait un retard supplémentaire dans les pourparlers de construction avec le ministère, que le Dr Lalanne devait déclarer:

"Ca fait assez longtemps que ça dure, cela fait plus de deux mois que les terrains ont été choisis et cela restera tel que ça été décidé. Ce n'est pas la locale de Saint-Jean qui viendra nous obliger à recommencer tous nos travaux. Avec cette histoire du choix des terrains, nous sommes la risée de tous dans la région, Nous ne changerons plus nos plans maintenant."

Tournoi de pêche à la Baie le 13

ST-JEAN -- Il est à noter que l'endroit précis du prochain tournoi de pêche sous la glace, du président de l'Association de chasse et pêche de Saint-Jean et Iberville, n'est pas encore déterminé.

En conséquence les organisateurs invitent tous les participants à se rendre au Château Blanc, à la Baie Missisquoi.

Le rendez-vous est à 9h. a.m. le dimanche 13 mars et le concours se terminera à 5h. p.m.

Ils insistent sur le fait que ce tournoi est réservé aux membres en règle et ayant la carte de 1966 de l'Association. Les personnes qui voudraient participer au concours mais qui sont étrangères à l'organisme, pourront se mettre en règle en achetant une carte au Château Blanc.

La situation de l'hôtellerie est précaire dans la région

ST-JEAN -- Divers rapports des sous-comités de la Commission du Haut-Richelieu furent présentés, lors de la récente assemblée générale de cet organisme, à Saint-Jean.

Parmi les mémoires présentés, il y a eu ceux du Comité Inter-municipal, le Comité Air St-Jean '67, le Comité de la Marina; le Comité de l'embellissement, et du Comité du logement.

- Comité inter-municipal

Invité à prendre la parole, M. Fernand Roy, maire suppléant de la cité de Saint-Jean et président du Comité Inter-municipal, a parlé de la nécessité de cet organisme en vue d'établir des contacts très harmonieux entre les diverses municipalités de notre région.

Par ailleurs, il a précisé à l'assemblée générale que le Comité Inter-municipal était à réaliser une carte géograhique et touristique de la région du Haut-Richelieu, grâce à l'apport de toutes les municipalités.

- Comité Air St-Jean -

M. Jacques Laporte, président du Comité Air St-Jean '67, a déclaré à l'assistance que le gouvernement fédéral avait pris conscience des problemes de l'aéroport municipal de Saint-Jean pour faire de celui-ci un aéroport "satellite" de Dorval, à l'occasion de l'Expo '67.

Il a de plus confirmé que le ministère des Transports fédéral avait accepté d'installer un système d'éclairage le long des pistes et aussi une tour de contrôle.

Le Comité de Air St-Jean '67 rencontrera aujourd'hui les autorités municipales de Saint-Jean en vue de les inviter à construire une aérogare pour 1967.

On sait a-t-il précisé, que la compagnie de l'Exposition canadienne de 1967 a offert sa collaboration toute entière aux divers projets de la Commission du Haut-Richelieu, en répondant à travers les pays une publicité conventionnelle pour faire connaître et apprécier la région du Haut-Richelieu.

- La Marina -

Il fut décidé à l'unanimité par les membres de cette assemblée que la Commission du Haut-Richelieu, le Comité Inter-municipal et les municipalités de la région demandent aux autorités fédérales le dragage de la rivière Richelieu, en vue de l'Expo 67. pour faciliter les amateurs de bâteaux de croisières.

Entre-temps, le président de ce comité de la Marina, M. Yves Gaudette, a lancé une cordiale invitation aux maires des municipalités riveraines du Richelieu et les propriétaires de clubs nautiques de notre région, pour une grande réunion qui aura lieu dans les prochains jours à Saint-Jean pour discuter des projets en commun avec ce Comité de la Marina.

- Le logement -

En remplacement de M. Réal Désourdy, président du Comité du logement à la Commission du Haut-Richelieu, M. Georges LeSieur, vice-président de l'organisme régional, a déclaré qu'un inventaire était en voie de préparation concernant le nombre de motels, auberges, hotesl, etc...dans notre région.

De Comité du logement est d'opinion qu'il manque de services dans notre région et que la région ne pourra répondre adéquatement aux millions de visiteurs américains durant l'Expo '67.

On a même suggéré lors de cette rencontre qu'un groupe d'hommes d'affaires locaux se forme en syndicat, en vue d'ériger une centre de motels avec salles de conventions etc...

A Iberville

Le mandat de la Commission des loisirs a été prolongé

IBERVILLE -- Les membres de la Commission des loisirs d'Iberville se sont vus confirmer un nouveau mandat pour la saison 1966 par les membres du conseil de ville d'Iberville lors de l'assemblée générale du mois de mars.

Le président Me Jacques Cartier devait cependant demander l'autorisation de soumettre le nom de deux personnes qui seraient susceptibles d'être admises sur ce comité afin d'aider au travail des membres et compléter l'équipe.

Le conseil a accéder à sa requête et autorisé le mandat d'une de ses personnes prochainement.

Autres nouvelles de St-Jean à lire en page quatre

L'homme admire les prouesses des Russes et des Américains mais oublie Celui qui a créé la lune

ST-JEAN - - - Tout en félicitant les exploits spaciaux américains et soviétiques, le Comité de moralité du diocèse de Saint Jean se demande combien de chrétiens ont pensé à prier le Seigneur

"Un engin spatial américain, nommé Ranger VII, et un engin russe baptisé Luna, nous ont fait admirer récemment la technique des hommes de sciences.

"En 1964, les Américains voulaient un engin spatial qui prendrait de bonnes photos de la Lune et les transmettrait à Goldstone (Californie, terre) par des ondes de télévision. Pour que les photos fussent très bonnes il ne fallait pas les prendre pendant la nouvelle lune (face non éclairée) ni pendant la pleine lune (face éclairée perpendiculairement, sans reliefs photographies (ni pendant les premier et dernier quartier (face noire aux deux tiers).

Il fallait que ce fût pendant que la Lune est éclairée aux trois quarts, de la manière oblique qui donne une photo avec bons ombrages et excellents reliefs. Or, la Lune allait être ainsi éclairée le trente et un juillet au matin.

"Pour que les ondes de télévision, qui voyagent en ligne droite arrivent à Goldstone aussi nettes que possibles, avec le moins possible d'interférences terrestres, il fallait que la Lune ne fût ni à l'ouest ni à l'est ni au nord ni au sud, de Goldstone, mais directement au dessus. Or, le trente et un juillet la Lune allait être directement au dessus de la Californie à cinq heures et trente minutes.

"En fait, le bolide Ranger VII après avoir franchi la distance impressionnante de 253, 655 milles a transmis des milliers de photos de la Lune et s'est écrasé sur cette planète le trente et un juillet au matin à cinq heures et vingt cinq minutes et quarante neuf secondes.

"Nous avons admiré la technique des U.S.A. Nous avons peut être oublié d'adorer la puissance du Dieu qui a créé de rien cette lune qu'on essaie de photographier."

Tout dernièrement en février 1966, les Russes ont lancé un engin spatial qui, beaucoup plus perfectionné, s'est posé en DOUCEUR sur la surface de la Lune. Cette prouesse était comparable, comme étape de la conquête de l'Espace, au lancement du tout premier des satellites artificiels.

Pour qu'un engin spatial se pose en douceur sur la Lune, qui n'a pas d'atmosphère, inutile d'utiliser des parachutes. Il faut employer des fusées rétroactives, les faire fonctionner pendant soixante-dix secondes, les faire commencer et terminer cette action ralentissante à une fraction de seconde près. Une demie seconde trop tôt et l'engin complètement arrêté ne se pose pas sur la Lune une demie seconde trop tard, et l'engin s'écrabouille sur la surface lunaire comme ses prédécesseurs l'ont fait"

Pour chronométrer cette action ralentissante il fallait que l'engin soit muni d'un radar d'une étonnante précision, pour télécommander cette action, il fallait que de la terre on émette des ordres émanant de calculatrices électroniques d'une souplesse ineffable.

Le 3 février dernier, les radio télescopes en Russie ont reçu les premières photos de la Lune prises de la Lune même.

Indifférents à cette lutte de prestige entre l'Occident et l'Est nous, Canadiens, avons admiré la technique plus avancée des Soviets.

En ces deux dates mémorables combien de chrétiens ont adoré la puissance de notre Dieu qui a créé de rien cette Lune sur laquelle on veut tellement mettre le pied ???

HOTEL MANOIR
Notre-Dame de Stanbridge
PRESENTE
EN VEDETTE CETTE SEMAINE

Le Josélito Canadien"
Salle de réceptions pour 50 à 500 personnes

Trois hommes coupables de meurtre

NEW YORK (PA) — Après avoir délibéré durant plus de 20 heures, un jury de la Cour suprême a reconnu trois hommes coupables de meurtre au premier degré en rapport avec l'assassinat du leader nationaliste noir Malcolm X.

Seuls cinq spectateurs silencieux étaient encore assis dans la salle gardée par des policiers quand George Carter, un Noir, président du jury, a lu le verdict à minuit et 20 minutes, ce matin.

Le jury composé de trois Boanches, et de neuf hommes dont trois Noirs, avait commencé à délibérer mercredi après-midi à l'issue d'un procès de huit semaines.

A un certain moment des procédures, l'un des accusés, Talmadge Hayer, âgé de 24 ans, avait soudain démenti son témoignage où il affirmait qu'il était innocent et il avait admis qu'il avait participé au meurtre.

Mais l'accusé avait tenté d'exonérer les deux autres accusés, Norman 3X Butler, âgé de 27 ans, et Thomas 15X Johnson, âgé de 30 ans, tous les deux de Bronx.

Hayer a avoué qu'il avait été engagé en même temps que quatre autres hommes pour tuer Malcolm, mais il a refusé de révéler le nom de ses complices, ajoutant: "Je veux simplement témoigner que Butler et Johnson n'ont rien à voir à cela".

Le juge Charles Marks a fixé au 14 avril le prononcé des sentences des trois hommes, qui sera nécessairement l'emprisonnement à vie.

Démantèlement de l'agriculture?

QUEBEC (PC)—A moins que les gouvernements ne décident d'établir une politique formelle et stable dans le secteur de l'agriculture, il faudra s'attendre à un démantèlement progressif de l'agriculture dans certaines régions.

C'est du moins le point de vue qu'a exposé jeudi M. Albert Alain, vice-président de l'Union catholique des cultivateurs du Québec, devant les étudiants de la Faculté d'agriculture de l'université Laval de Québec au cours de la Faculté d'agriculture de l'université Laval de Québec au cours d'une "journée d'études agronomiques".

Cette ligne de conduite, a-t-il dit, devra être fondée sur des études scientifiques et nécessitera un choix définitif d'où découlera la réalisation d'un programme véritable.

Si ce changement d'attitude est maintenant nécessaire, c'est que l'âge de l'agriculture est en retard chez nous.

Au dire de M. Alain, les cultivateurs sont loin d'être totalement responsables de cet état de fait, car il l'on examine les législations agricoles on peut facilement se rendre compte qu'elles sont avant tout fondées sur des préoccupations électorales et sur un personnalisme d'état.

Importation de l'électricité

MONTPELIER, Vt. (PA)—La Chambre des représentants de l'Etat du Vermont a approuvé aujourd'hui l'étude d'un plan visant à importer des pouvoirs hydro-électriques à bon marché du Québec. La proposition a par la suite été envoyée au sénat pour y être approuvée.

L'étude serait faite sous les auspices de la législature et tenterait de déterminer la possibilité économique et constitutionnelle du programme.

Le gouverneur Philip Hoff a pour sa part déclaré que l'importation des pouvoirs canadiens rendrait possible une réduction de 25 pour cent dans le coût de l'électricité en Nouvelle - Angleterre.

Mise en demeure aux étudiants

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie et le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte ont mis en demeure les étudiants en arts de renoncer immédiatement et sans condition à leur menace de grève.

Les étudiants menacent de faire la grève si un comité chargé d'étudier la situation dans les écoles d'art appliqués et d'arts plastiques, n'étudie pas également la situation dans toutes les écoles d'art, quelqu'en soit la discipline.

Un communiqué conjoint émis vendredi par les deux ministres précise que dès que les étudiants auront répondu à l'ultimatum qui leur est lancé, les deux ministères concernés poursuivront l'étude de la question et une décision pourra être prise sans délai indu.

Reliant Sherbrooke à 3 Etats américains

Une autoroute permettra d'aller au N.-Brunswick

AUGUSTA, MAINE (PA)—La commission des transports du Maine a donné son approbation hier à la construction d'une autoroute reliant le Nouveau-Brunswick à Albany, New York en passant par les Etats du Maine, du Vermont et du New Hampshire.

"La construction de cette voie de communication est d'une haute importance dans l'esprit des membres de cette commission tant pour ce qui est du tourisme que de l'économie générale du nord de la Nouvelle-Angleterre", a déclaré le président.

Ce dernier, le Dr E. Grosvenor Plowman, a précisé que cette décision avait été prise lors d'une assemblée régulière de la commission, organisme mixte.

Le projet de construction d'une autoroute a été mis en avant par M. W. Bartlett Cram, conseiller économique. Le projet comporte l'aménagement d'embranchements conduisant à Bar Harbor, Maine ainsi qu'à Sherbrooke, Québec; embranchements qui seraient reliés à une autoroute conduisant à Montréal.

SUITE DE

LA POLITIQUE...

geait pour élire un sénateur, en plus d'expliquer en détail la formation des cadres du sénat.

M. le député a terminé en disant qu'il était important de suivre la progression; il faut apprendre à marcher avant de courir et il n'est point nécessaire de s'asseoir.

Les étudiants semblent s'intéresser beaucoup au domaine de la politique et les quelques conseils, points de vue et définitions de certains rôles vont sûrement les éclairer davantage.

Plusieurs questions et commentaires furent demandés au député apres sa causerie ce à quoi M. Neveu se prêta gentiment.

Pour savoir si elle désire une enquête...

M. Martin téléphonera-t-il à Gerda Munsinger à Munich?

Un journaliste qui a du flair

TORONTO (PC)—En découvrant Gerda Munsinger à Munich jeudi, Robert Reguly a réussi pour la deuxième fois en moins de deux ans à repérer des personnes dont les noms et la vie faisaient la manchette des journaux mais qu'on croyait inaccessibles.

Reguly a trouvé Mme Munsinger, figure centrale d'une affaire de sexe et de sécurité qui bouleverse le parlement canadien depuis quelques jours, dans un appartement à Munich. Avant qu'il ne la retrouve, on la croyait morte de leucémie en Allemagne de l'est.

En octobre 1964, Reguly avait retrouvé Hal Banks, ancien "patron" du Syndicat international des gens de mer, à bord d'un yatch à Brooklyn dans l'état de New York. Banks était disparu depuis le mois de juillet peu avant qu'un huisser se rende chez lui pour lui délivrer un mandat pour outrage au tribunal décerné contre le syndicaliste d'origine américaine.

Ses articles sur Banks avaient mérité à Reguly le prix National Newspaper Awards pour les section des reportages en direct.

Il découvrit Banks deux heures après son arrivée à New York. Il ne mit que trois heures à atteindre Mme Munsinger à Munich.

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, s'est vu prié de téléphoner à Gerda Munsinger à Munich et de lui demander si elle souhaite la tenue d'une enquête sur l'affaire de sécurité où on la prétend impliquée.

Les Communes que cette affaire Munsinger tient dans une atmosphère de polémique depuis plusieurs jours, se sont détendues et les députés ont éclaté de rire en entendant la question de M. H. W. Herridge, néo-démocrate de Kootenay-Ouest.

Le député a dit que le premier ministre Pearson a créé un précédent pour une telle communication téléphonique lorsqu'il a appelé le prétendu espion George Victor Spencer à Vancouver pour lui demander s'il souhaitait la tenue d'une enquête. Spencer répondit par l'affirmative et l'enquête fut instituée lundi.

Il a encore demandé si, au cas où cet appel serait fait, les chefs de l'opposition pourrait prendre les écouteurs pour ne pas perdre un mot de la conversation avec Fraulein Gerda.

De son côté le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a vainement tenté de lire en chambre un article du "Toronto Star" affirmant que Gerda Munsinger est en vie et à Munich afin que le texte soit versé au dossier de la Chambre.

Chaque fois que M. Caouette a commencé à citer l'article, il fut interrompu par des députés conservateurs qui invoquèrent le règlement sur des points d'ordre et de privilège.

Le vice-président de la Chambre, M. Herman Batten, demanda à plusieurs reprises à M. Caouette de n'en rien faire mais chaque fois le chef créditiste revint à la charge et à des citations de l'article.

M. Eric Nielsen, conservateur du Yukon, a affirmé pour sa part que l'article était diffamatoire et que M. Caouette tentait de le faire passer aux dossiers de la Chambre en le lisant et tentait du même coup de le soustraire aux poursuites en diffamation.

SUITE DE M. SÉVIGNY...

vigny était à ses côtés lorsqu'il a fait cette déclaration).

"J'aime et je respecte ma femme et mes enfants et ils m'ont donné des preuves de leur affection. Nous sommes tous dans cette lutte et c'est ensemble que nous la mènerons".

"Je ne permettrai à personne de porter un plus grand tort à ma famille. Je ne permettrai à personne de poursuivre la diffamation dont je suis la cible. Je ne permettrai à personne de trainer dans la fange le nom respecté de la famille Sévigny ou qu'on le discrédite".

"Je n'ai pas l'intention de me défendre. Non, je vais prendre l'offensive en recourant à tous les moyens que la loi met à ma disposition et d'autres encore pour déterminer qui est à l'origine de cette diffamation".

"Je ne demanderai pas aux soldats qui par milliers ont combattu et répandu leur sang avec moi durant la deuxième guerre mondiale s'ils croient que Pierre Sévigny ou un autre Sévigny pourrait pour ce motif trahir ce Canada que les Sévigny aiment tant, et j'exposerai à la nation en mon nom et des millions de personnes qui sont également outragées et expriment leur mépris pour cet homme petit, méprisable et vulgaire, Lucien Cardin, le prétendu ministre de la Justice qui a manqué à son serment d'office, qui a porté ce non-sens odieux et erronné devant l'opinion pour de basses et inqualifiables raisons politiques et qui pourtant, comme il l'a laissé entendre, afin de se ménager une vengeance politique, qui dégrade le parlement et le naut poste qu'il occupe au conseil des ministres, devrait démissionner et de son poste de ministre et de député ou encore être expulsé des deux postes qu'il dégrade comme ils ne l'ont jamais été avant ou après la Confédération".

"A vous, compatriotes canadiens, je déclare ceci: nous ne nous cachons pas, je ne me soustrais pas, je porte la tête très haut. J'entre dans la lutte et croyez moi, je perd rarement une bataille".

M. Sévigny est actionnaire de la firme montréalaise Flood Woodstock dont les bureaux sont situés rue Saint-Jacques dans le centre de la Métropole.

Le monde canadien des affaires invite à encourager l'éducation

MONTREAL -- En raison des progrès de l'automatisation, le président de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada, M. Marcel Vincent, a invité le monde canadien des affaires à encourager tous les aspects de l'éducation et à favoriser le perfectionnement du personne.

Prenant la parole à la 86e assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie, il a déclaré: "Un besoin urgent et constant se dégage, pour l'industrie en général, d'encourager tous les aspects de l'éducation, et d'aider le développement des employés actuels -- par des programmes de perfectionnement et d'aide pratique aux employés désireux d'améliorer leur propre instruction.

"Une coopération plus étroite et plus efficace serait également nécessaire entre le monde des affaires et les dirigeants de l'enseignement", a-t-il ajouté. Il a affirmé que le besoin de personnel "qualifié et intéressé" continuerait de s'accroître dans l'industrie des communications, quel que soit le degré d'automatisation qui puisse être atteint.

Dans son discours, M. Vincent a traité de l'expansion de la compagnie ; des taxes; des répercussions de l'activité de Bell Canada sur ses actionnaires et les membres de leurs familles "qui forment un total de près d'un million de personnes"; des baisses les plus récentes des tarifs de l'interurbain et de l'intégration de la recherche, de la fabrication et du service.

Parlant des audiences qui se sont déroulées au cours de 1965 devant la Commission des transports du Canada, à Ottawa, le président de Bell Canada a annoncé aux actionnaires que la Commission avait avisé la compagnie de la probabilité d'un jugement à la fin de mars ou au début d'avril.

La demande de nouveau capital dépassera $100 millions par année "aussi loin que nous pouvons prévoir", a-t-il déclaré. Les projets d'expansion de cette année coûteront environ $280 millions, comparativement aux $242 millions de l'an dernier, qui étaient pourtant sans précédent. Les immobilisations totales de la compagnie en matériel téléphonique, qui ont doublé entre 1957 et 1965, doubleront encore d'ici à 10 ans, pour atteindre $5 milliards.

Au sujet de l'appartenance de la compagnie Northern Electric à Bell Canada, le président a dit: "C'est grâce à l'intégration poussée de la recherche, de la fabrication et du service que nous avons pu améliorer notre rendement, dont bénéficient conjointement les abonnés et les actionnaires. Si la Northern appartenait à d'autres, ou si elle était une propriété collective, cette unité essentielle n'existerait plus."

Il a précisé que la Northern Electric a créé des sources d'approvisionnements canadiens pour plus de 95 pour 100 de ses achats. Plus de 5,000 autres entreprises canadiennes sont appelées à satisfaire les multiples besoins de la compagnie Bell en vendant leurs produits et services à la Northern Electric. Ce n'est là qu'un des nombreux aspects de la contribution directe de l'intégration des approvisionnements, de la fabrication et de l'exploitation à la prospérité et à la croissance économique du Canada.

Parlant de l'intention que le gouvernement fédéral a annoncé d'augmenter à 95 pour 100 la proportion versée aux provinces sur les impôts fédéraux perçus des compagnies d'électricité, de gaz et de vapeur, "pour empêcher qu'il y ait discrimination, a-t-il dit, une action similaire est nécessaire pour les compagnies de téléphone".

M. Vincent a rappelé aux actionnaires que la qualité du service que fournit la compagnie fait "l'envie de la plupart des gens dans les autres pays du monde" et que les tarifs, au Canada, sont plus bas que dans "pratiquement n'importe quel autre pays au monde, si l'on tient compte de la mesure commune qu'est le pouvoir d'achat de l'heure de travail". Au cours des 86 dernières années, l'histoire de la compagnie peut se résumer par une croissance planifiée et régulière reliée au devoir de fournir un bon service.

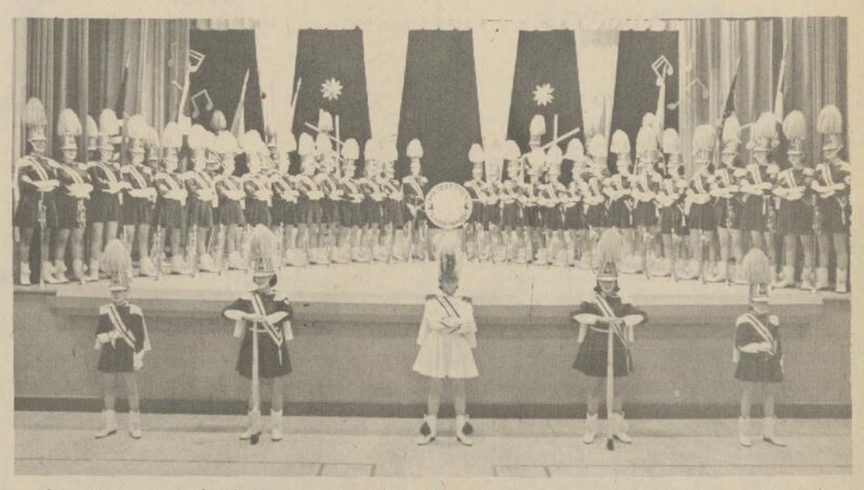

Les Majorettes de Shawinigan viendront donner un spectacle en la salle de l'école secondaire Immaculée-Conception, rue St-Joseph, à 8 h. 30, ce soir, à Granby. Les Granbyens pourront alors les applaudir dans leur spectacle de l'année "Fantaisies musicales 66". Plus tôt, au cours de la journée, elles donneront quelques démonstrations et participeront à une parade avec leurs hôtes, les Impériales, un corps de majorettes de Granby. Cette photo fait voir les Majorettes de Shawinigan sur scène.

SUITE DE M. PEARSON...

chef de l'opposition, M. Diefenbaker.

M. Diefenbaker était absent de la chambre pendant ce temps, étant en voyage d'affaire et de repos en Colombie-Britannique.

La lettre de M. Cardin précise qu'il y a eu risque pour la sécurité nationale dans cette affaire puisque M. Diefenbaker, alors premier ministre, a omis de référer le cas aux autorités de la justice qui aurait pu intenter des poursuites.

Il a ajouté que le premier ministre du temps a mal agi dans cette affaire.

L'offre de M. Pearson n'a pas satisfait toutefois M. Starr, ni les autres députés de l'opposition, dont le chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, qui a exigé que les déclarations faites par le ministre de la Justice lors de sa conférence de presse de jeudi soient aussi inclus dans le mandat qui pourrait être confié à une commission d'enquête.

M. Starr a demandé de son côté si le premier ministre laisserait jusque là planer des doutes sur la tête de tous ceux qui ne sont coupables de rien.

Bien qu'il ait dit que son gouvernement était favorable à une enquête, M. Pearson n'a pas proposé la tenue d'une telle enquête, peut-être à cause précisément de l'absence de M. Diefenbaker.

Le premier ministre a simplement confirmé l'intention de son gouvernement d'instituer une enquête complète sur l'affaire et a invité l'opposition à soumettre une motion de censure lundi si elle le désire, mettant ainsi en jeu la vie de son gouvernement et ouvrant la porte à une éventuelle élection.

Toutefois, il est peu probable que le gouvernement sera renversé sur cette question de non confiance puisque le chef du Ralliement des créditistes a immédiatement offert son appui à M. Pearson.

"Nous appuyons sans réserve la proposition du premier ministre, a dit M. Caouette, afin que la lumière soit faite sur toute cette histoire. Que les conservateurs cessent donc de faire les hypocrites et de présenter aux yeux de toute la population canadienne ce spectacle honteux où est abaissé la dignité du parlement."

M. Douglas a déclaré de son côté que la lettre de M. Cardin ne mentionnait pas les accusations que le ministre a lancées hors de l'enceinte des Communes et que si le mandat de la commission d'enquête n'était basé que sur cette lettre, il n'était pas suffisant.

"Le ministre a lancé de graves accusations, a dit le chef néo-démocrate, il doit maintenant apporter des preuves ou les retirer et le premier ministre a la responsabilité de voir à ce que ses collègues du cabinet se comportent selon le décorum."

MOTS CROISES

— No 2385 —

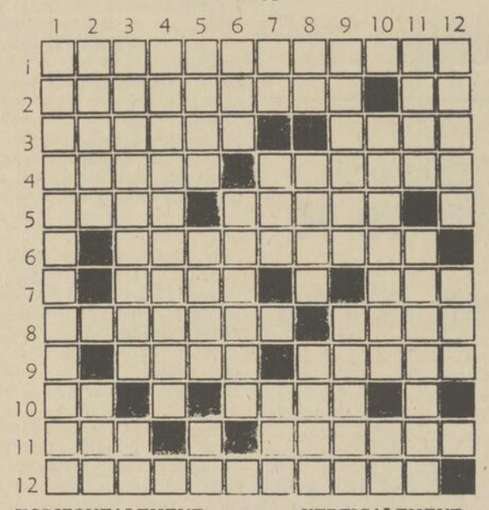

HORIZONTALEMENT

1—Emotion forte et soudaine.
2—Qui a la forme d'un anneau. — Paresseux.
3—Salpêtres. — Partie d'une église (pl).
4—Administres. — Tableaux.
5—Aurochs. — Abstinence d'aliments.
6—Salivation abondante.
7—Eus recours à (renversé). — Saison.
8—Genre d'insectes hyménoptères. — Entoure une roue d'automobile.
9—Irlande. — Celui qui fait paitre des troupeaux.
10—Coup sur le tambour. — Partie superficielle et consolidée de l'écorce terrestre.
11—Genre de légumineuses. — Ni chauds ni froids.
12—Objet de piété tel que l'eau bénite.

VERTICALEMENT

1—Cruelles.
2—Il conduit des ânes. — Perroquet.
3—Qui ne craint pas le péril. — Sym. du scandium.
4—Chacun des jours donnant droit à une indemnité pour le fréteur.
5—Parties latérales et inférieures du bas-ventre. — Fleuve côtier de France. — En cet endroit.
6—Tamis. — Entre le vert et l'orangé (pl).
7—Tellement. — Semblable — Verbe latin.
8—Fin d'infinitif. — Entendre. — L'homme doit le gagner à la sueur de son front.
9—En Espagne, jeunes nobles compagnons des enfants royaux. — Pièce de métal plate et ronde, qu'on jette le plus près possible d'un but marqué.
10—Milieu favori ou naturel. — N'est employé qu'avec oui et renforce l'affirmation.
11—Fruit d'une plante d'Arabie. — Dieu.
12—Entrelace des fils. — Possédée.

SOLUTION DU PROBLEME No 2384

■ **Horizontalement:** 1. Egratignures; 2. Louvetier — Pi; 3. Arsenal — Iras; 4. Bée — Iléon — Té; 5. Oterait — Eta; 6. MM; 7. Animé — Sésame; 8. Taratata — Met; 9. Ivanovo — Oint; 10. Or — Cierge — Té; 11. Né — Elue — Id; 12. Sensé — Saleur.

■ **Verticalement:** 1. Elaborations; 2. Goret — Navrée; 3. Rusée — Ira; 4. Avé — Romances; 5. Ténia — Etoile; 6. Italie — Aveu; 7. Gilet — Stores; 8. Ne — Réa; 9. Urin — Oeil; 10. Ami — Dé; 11 Epatamment; 12. Sise — Metteur.

SOIREE CANADIENNE

Vous êtes cordialement invités à venir danser à la salle SAX-B
Samedi, 12 mars
Mme Alain Rivest vous attend tous, vous vous amuserez jusqu'aux petites heures
Nombreux prix de présence, concours de danse, concours d'amateurs.
Pour toute la famille
Contribution $1.00

NOUS AVONS LES PLUS BEAUX TAPIS
faits des merveilleuses fibres d'Acrilan

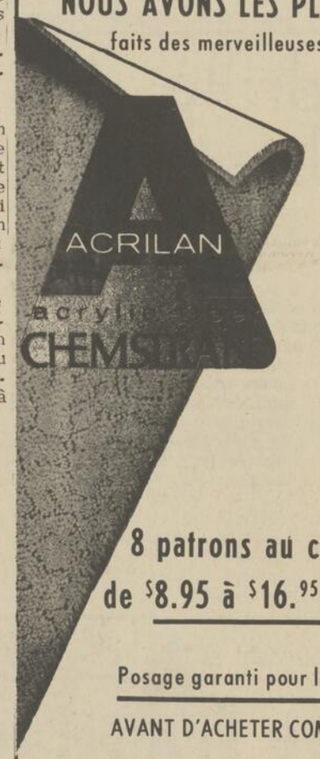

OU CA?
AU
CENTRE
DU
TAPIS
LTEE
8 patrons au choix-100 couleurs
de $8.95 à $16.95 LA VERGE CARREE
Posage garanti pour la durée du tapis
AVANT D'ACHETER COMPAREZ NOS PRIX
707, DENISON OUEST GRANBY TEL 378-1282

Récital FERNAND GIGNAC
HOTEL Mont Shefford GRANBY
JEUDI
24 MARS
8.30 P.M.
Billet: $1.50
en vente à l'Hôtel

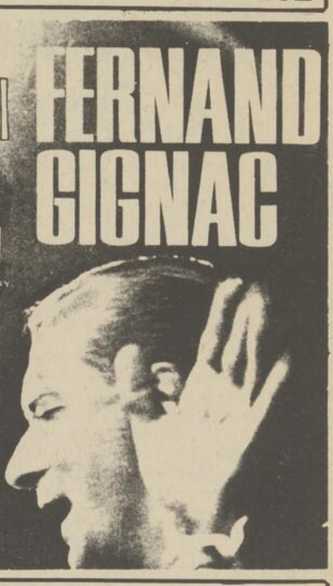

DEPUIS PLUSIEURS ANNEES
LE PURIFICATEUR D'AIR ELECTRONIQUE "ELCAR"
a sauvé des MILLIERS de vies, soulagé une quantité INNOMBRABLE de maux, et réduit les inconvénients de l'air pollué d'une façon INOUIE
POURQUOI VOUS EN PRIVER?

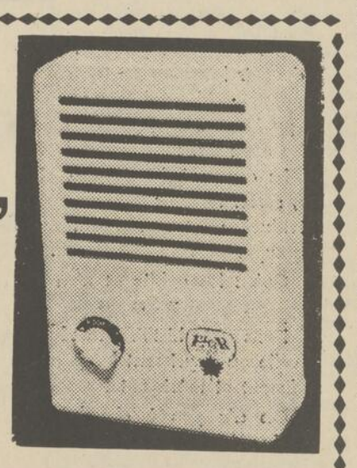

COUPON
SANAIR
C.P. 42
GRANBY, Qué.
S.V.P., m'envoyer sans aucune obligation les renseignements supplémentaires concernant le purificateur d'air ELCAR.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL.: ..... L.V.E.

NOUVEAU - NOUVEAU
A
GRANBY

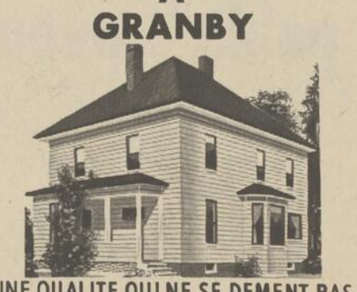

UNE QUALITE QUI NE SE DEMENT PAS
En achetant le revêtement d'aluminium Flexalum, vous aurez la certitude d'avoir acheté la qualité la plus fidèle. Le Flexalum est fabriqué par Hunter Douglas Limited, une société dont les activités s'étendent au monde entier.
Bourgeois & Frère Inc.
336 York Tél: 378-4336 Granby

La Voix de l'Est

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

SPORTS

POUR UNE MEILLEURE QUALITE, EXIGEZ:
WHITE ROSE
LES HUILES GR
rue St-Charles, sud 378-2172 G. Choquette
Casier postal 13
Granby 378-2171 R. Wilcott

La finale commence demain à St-Hyacinthe

AVEC CHEF *ici et là dans les* SPORTS *Bernard Brodeur*

UNE FINALE QUI NOUS EN PROMET...

Pour la deuxième année consécutive, les Gaulois de St-Hyacinthe et les Castors de Sherbrooke croiseront "les bâtons", ou "les fers", dans la grande finale de la ligue Provinciale senior du Québec. L'an dernier, les Castors avaient décroché une victoire en six joutes, pour ensuite voguer facilement vers la conquête de la coupe Allan. La seule différence avec l'an dernier, c'est que les rôles sont renversés. En effet, au printemps de 1965, les Gaulois affrontaient les champions; cette fois, ce sont les Castors qui rencontrent les champions de la ligue.

Cette série nous fera revivre de mémorables moments de la saison 1964-65. On n'a sûrement pas oublié les incidents qui devaient marquerla finale Sherbrooke-St-Hyacinthe, au printemps de 1965.

Il est assez difficile de faire une prédiction pour cette série. Les équipes se sont affrontées 14 fois au cours du calendrier régulier, et chacune a décroché sept victoires.

Les statistiques démontrent une supériorité des Castors à l'offensive, tandis que les Gaulois ont le dessus sur les Castors à la défensive. Toutefois, nous risquerons quand même une prédiction: St-Hyacinthe devrait l'emporter en six joutes. Ce qui nous incite à une telle prédiction est la victoire rapide des mêmes Gaulois sur les lourds Rockets de Drummondville, en semi-finale.

Une chose est certaine, cette grande finale qui permet de participer ensuite aux séries de la coupe Allan, nous en promet de toutes les sortes.

BOXE A GRANBY DEMAIN

Si c'est devenu un "supplice" que d'écrire des articles sur la boxe professionnelle, c'est tout à fait le contraire lorsqu'il s'agit de boxe amateur. Granby a été le théâtre de quelques programmes de boxe amateur depuis trois ans, et chaque fois le public a été à même de constater que ces "amateurs" donnaient sûrement un meilleur spectacle que les "bouffons" du genre à Clay et les autres. Un amateur veut gagner, par tous les moyens. Il n'y a rien de truqué dans la boxe amateur, et le vainqueur risque "son portrait" pour un simple trophée. Ce sont de vrais athlètes que ces boxeurs amateurs.

Demain soir, un autre programme de boxe amateur sera présenté au Centre St-Eugène de Granby. M. Albert Jones, entraineur des boxeurs locaux, en est le promoteur. Nous pourrons constater la grande amélioration de nos jeunes granbyens qui ont choisi ce sport comme passe-temps favori. Les sept combats de la soirée présentent des boxeurs de Granby, et six de l'extérieur.

C'est une soirée fort agréable qui nous attend, demain au Centre St-Eugène de Granby, à 8h30.

CE N'ETAIT PAS SERIEUX

Comme nous l'avions maintes fois souligné, le combat Terrell-Clay n'était qu'une "bouffonnerie", bourrée de truquage. Nous en avons eu la certitude jeudi soir lorsque les promoteurs ont annoncé que Terrell ne serait pas le prochain adversaire de Clay, à Toronto.

Et pourtant, Terrell réclamait un match pour le titre depuis des années. Il en obtient la chance, et la repousse sous certains prétextes qui, croyons-nous, faisaient partie de la "farce".

"On n'a plus la boxe qu'on avait..." Nous nous souvenons encore du temps où l'argent était bien secondaire pour un aspirant qui désirait combattre pour le titre. Mais, les Louis, Marciano et autres, il n'en existe plus. Aujourd'hui, l'argent domine tout, comme on nous l'a prouvé dans les combats Clay-Liston...Et, Toronto...la pure, continue d'être "dans le jeu"...

M. ALCIDE GOSSELIN reçoit ici le magnifique prix qui lui était destiné pour la capture d'un maskinongé de 22 lbs qui a été inscrit dans le tournoi de pêche Molson. De gauche à droite, M. Richmond Pelletier directeur du club de pêche Molson; le récipiendaire M. Alcide Gosselin et Serge Deyglun commentateur sportif bien connu.
(photo studio Ivano, Acton Vale)

Gaulois et Castors réveilleront la grande rivalité de l'an passé - Savary et Roy sont confiants

GRANBY - Les "2 grands" de la ligue Provinciale senior du Québec, les Gaulois de St-Hyacinthe, champions, et les Castors de Sherbrooke, actuels détenteurs de la coupe Allan feront, pour la deuxieme année consécutive, les frais de la grande finale pour la championnat de la ligue et le droit de participer aux séries de la coupe Allan.

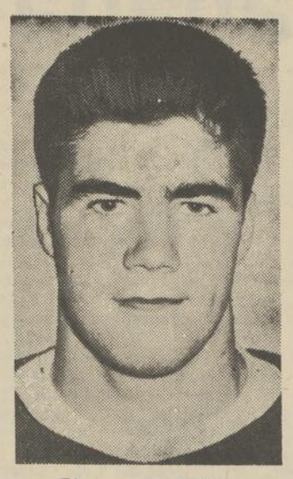

Fleming MacKELL

Cette classique, considérée comme la plus importante de tout le hockey amateur au Canada, commence demain après-midi, à l'aréna de St-Hyacinthe. Elle se continuera mardi à Sherbrooke, pour revenir à St-Hyacinthe jeudi prochain. C'est une série 4 de 7.

Une année, c'est vite passée; les partisans des Gaulois comme ceux des Castors n'ont pas encore oublié cette mémorable finale de l'an dernier, alors que les Sherbrookois devaient disposer des Maskoutains en six rencontres. Cette série laissa des marques qui n'ont jamais été effacées. Roy et ses hommes furent même à un certain moment, l'objet de poursuites à la suite d'incidents graves survenus à St-Hyacinthe.

Tout au cours de la dernière saison, ces deux équipes ont attiré des foules records, chaque fois qu'elles s'affrontaient. En 14 parties, les Gaulois et les Castors n'ont pu faire un maitre, puisque chacun gagnait sept rencontres. Les Gaulois enregistrèrent 47 buts aux dépens des Castors contre 54 pour ces derniers. Toutefois, vraiment aucune signification, a la veuille d'une aussi importante classique.

Même si dans plusieurs milieux on favorise les Castors pour répéter leur exploit de l'an dernier, à St-Hyacinthe, les partisans appuient les dires de la direction et de l'instructeur Claude Savary, au sujet d'une victoire certaine des Gaulois. Ces derniers qui ont terminé en tête avec une marge d'un point seulement sur Sherbrooke, ont causé une certaine surprise en triomphant rapidement des pesants Rockets de Drummondville, en semi-finale. Sherbrooke en faisait autant contre Victoriaville.

Ce sera vraiment une lutte entre "2 grands", deux équipes qui ne cachent pas leurs ambitions personnelles, soit de remporter la coupe Allan, et probablement de faire un autre voyage en Europe, l'an prochain.

Les Gaulois sont moins pesant que leurs adversaires, mais ils ont démontré, dans la semi-finale, une finesse et une telle combativité devant la lourde équipe des Rockets qu'ils peuvent surement répéter leur exploit en finale. Il leur faudra pour cela gagner sur leur glace, et décrocher une victoire au moins à Sherbrooke.

Claude ST-VINCENT

Certains affirment que les Castors sont en meilleure conditon physique . Nous ne croyons pas trouver une supériorité de ce coté-là puisque les Gaulois sont eux aussi en grande forme, et bien préparés.

L'instructeur Claude Savary ne cache pas que ses hommes sont sortis de la semi-finale surement plus épuisés que les Castors qui ont battu plus facilement leurs adversaires. Mais, le repos des derniers

(suite à la page 15)

TÔT OU TARD L'EXPANSION SERA NUISIBLE AUX CANADIENS: MAROIS

QUEBEC (PC)—"Si elle semble actuellement favorable aux joueurs canadiens, l'expansion du hockey à travers les Etats-Unis leur sera tôt ou tard nuisible car, d'ici 20 ans, beaucoup d'Américains garniront les alignements de la LNH."

C'est ce qu'a déclaré, mardi, à Québec, Jean Marois, ex-gardien de but des As de Québec, de la ligue Senior du Québec, alors qu'il était appelé à formuler son opinion sur l'expansion aux Etats-Unis de la ligue Nationale de hockey.

Marois s'est dit d'avis que les Canadiens sont d'excellents joueurs de hockey parce que ce sport peut facilement se pratiquer dans leur pays où la saison froide se prolonge durant six mois.

Il a soutenu que si le climat était moins rigoureux au Canada et la période estivale plus longue, il en résulterait que les sports d'été comme le baseball, le tennis, la natation seraient davantage en vogue.

Notant que le hockey offrait de meilleurs opportunités de se mettre en évidence et d'entreprendre une carrière sportive fructueuse, cette raison, selon lui, est suffisante pour attirer la majorité des adolescents.

Il a ajouté qu'un phénomène identique se produit aux Etats-Unis. Le baseball bénéficie là-bas d'un climat favorable à la pratique et à la popularité de ce sport.

Marois a dit que ce facteur

(suite à la page 15)

Soirée de boxe à St-Eugène demain

GRANBY - M. Albert Jones, entraineur et promoteur de boxe, prévoit une salle comble demain soir au Centre St-Eugène alors que sera présenté un intéressant programme de boxe amateur, mettant en vedette des athlètes locaux et des pugilistes de la Métropole.

Tel qu'annoncé antérieurement, sept combats seront disputés, à compter de 8h30 dimanche soir.

Le public n'a pas été déçu par les programmes de boxe présentés à Granby depuis quelques années. On s'est toujours efforcé de monter des cartes de choix. Le même public a aussi été à même de constater que la boxe amateur damait facilement le pion aux professionnels, à cause justement du désir de chacun de bien figurer.

Luc Pivin, qui n'a certes pas besoin de présentation pèsera 156 livres lorsqu'il montera dans l'arène pour affronter Pichon Dufoi, 160 livres, de Chicoutimi. Voilà deux champions Pivin a décroché le championnat des Golden Gloves en 1965, tandis que Dufoi est le champion de Chicoutimi. Ce combat sera de 5 rondes.

L'une des batailles qui promet le plus opposera Claude Mercier de Granby au nouveau champion des Golden Gloves de l'état de New-York, Serge Proulx de Montréal. Avec Mercier entre les câbles, on peut être assuré d'avoir de l'action.

Gaby Duquette, un autre jeune athlète de Granby, devrait lui aussi faire belle figure contre Tom Wonsley de Montréal. Valaire Duquette, également de Granby, sera opposé à Roger Leblanc de Montréal.

Dans les autres combats, on verra Claude Massé de Granby affronter Vincent Evan de Montréal; Edward Langlois, 185 livres, de Granby faire face à Tommy Hall. Langlois est un ancien sherbrookois qui réside maintenant à Granby.

Frank Jones et Laurier Duquette, tous deux du Centre St-Eugène, feront les frais du premier combat de la soirée.

Il est certain que M. Albert Jones ne s'est pas trompé en organisant une telle carte. Le public en aura sûrement pour son argent, demain soir au Centre St-Eugène, à 8h30. Des trophées "Molson", don de M. J. Gaston Forand, seront distribués à cette occasion.

Deyglun préconise la création d'un Commissariat des Sports

ACTON VALE - Le commentateur sportif et chroniqueur de chasse et pêche bien connu Serge Deyglun, était de passage à Acton Vale cette semaine; en effet, il avait été invité par le club de chasse & pêche Acton Vale-Bagot Inc. et le club de pêche Molson Inc. pour présenter une intéressante conférence sur la conservation et la vie au grand air au cours d'une réunion des chasseurs et pêcheurs d'Acton Vale convoquée par le club Molson dont le directeur est M. Richmond Pelletier.

Après la projection d'un film sur la pêche, M. Pelletier eut l'agréable tâche de présenter le conférencier-invité M. Serge Deyglun, bien connu des lecteurs par la chronique qu'il écrit sur les sports de la chasse et de la pêche. Au cours de sa conférence qui dura une demi-heure, M. Deyglun parla de la situation au Québec pendant l'année 1916: "A quoi ressemblait le Québec de 1916? A très peu de choses près à celui de 1966." dit-il. En 1916, les gens s'étonnaient et s'enthousiasmaient de cette nouveauté qu'est l'électricité; ils se méfiaient de ces carosses sans chevaux et "de toute cheminée d'usine qui aurait été plus haute qu'un clocher".

Plus loin, le conférencier parla du mot sport qui était prononcé à l'anglaise et un "spôrt" était un anglophone ou un Canadien-français parlant l'anglais. Dans ce temps-là la chasse et la pêche étaient une curieuse de récréation pour le monde de "la ville" ou une triste nécessité pour le misérable colon.

Poursuivant, M. Deyglun souligna qu'à cette époque les oiseaux migrateurs étaient chassés "au canon" et "bien maladroit celui qui ne tuait pas ses 25 ou 30 canards par jour... sa douzaine de perdrix à l'heure." C'était la quantité qui comptait pour le "nemrod" de ce temps et non la qualité.

Il parla aussi de la crise économique de l'après guerre (1919). La chasse et la pêche étaient maintenant devenues des sports amusants et plus même, des sports à participation familiale.

Selon M. Deyglun, en 1966: 23 concessionnaires importants se partagent l'ensemble des territoires accessibles du Québec et y font, sous le moindre prétexte, la pluie et le beau temps.

Ici, le conférencier donna quelques chiffres: "Des 244,000 m.c. de forêts situés au sud du 52e degré de latitude, environ 3/10 de 1% sont forêts domaniales, un autre 3/10 de 1% sont réserves spéciales, 1% est lots de colonisation, 1 et 2/5% en réserves cantonales, 31% en concession forestières et les 64% restant sont terrains vacants parce qu'inaccessibles autrement que par la voie des airs. Cela revient à dire, souligna-t-il, que 97% des forêts accessibles par voies ordinaires (carossables) est soumis au contrôle absolu des concessions forestières".

"A l'heure actuelle, estime-t-il, le Québec se trouve constellé de quelques 3,000 "Clubs Privés" parmi lesquels il fut compter environ 800 pourvoyeurs de chasse et pêche (Outfitters). Aussi étrange que cela puisse paraître, le québécois moyen, malgré l'immensité de notre province, ne peut trouver un bon territoire pour y pratiquer la chasse et la pêche!"

Conclusion

En conclusion, les droits aux loisirs des citoyens du Québec, du moins en matière de chasse et pêche, sont lésés. Les gouvernements ne semblent pas ou ne veulent pas se rendre à cette évidence et cela transpire nettement à travers leur politique du "silence", du laissez-faire et de l'indécision. C'est pourquoi je préconise les éléments de solution suivant: Que soit créé au plus tôt, un haut Commissariat des Sports du même type que celui qui existe actuellement en Europe et en Scandinavie".

Le conférencier a ensuite été remercié par M. Richmond Pelletier.

Bond & Asselin prend une forte avance

ACTON VALE - L'équipe Bond & Asselin Sports a pris les devants par 110 quilles sur O'Keefe dans la série quart-de-finale de la ligue Sportive du dimanche soir à la salle Charlebois. Les vedettes de cette série ont été Marcelline Asselin, 192 et 820 (5 parties); et Gaston Deguire, 191 et 800 (5 parties).

Dans la série B., le club Anatole Bergeron Construction a une avance de 85 quilles sur Chorale St-André. Les vedettes, Léo Asselin, 164 et 469 et Suzanne Bergeron, 171 et 467. Dans la série C., Cabana Auto Parts a pris les devants par 58 quilles sur Garage Boisvert & Fils. Les vedettes ont été Carmen Cabana 147 et 393; André Jetté, 199 et 455; Cécile Bisaillon, 158 et 380; Emile Maurice, 177 et 428.

3 pêcheurs d'Acton Vale gagnent des prix au concours Molson

ACTON VALE - La réunion des pêcheurs et chasseurs d'Acton Vale tenue sous les auspices du club de chasse et pêche Acton Vale-Bagot Inc. et du club de pêche Molson Inc. a été une occasion propice pour récompenser trois pêcheurs d'Acton Vale qui se sont signalés dans le tournoi de pêche Molson.

M. Richmond Pelletier directeur du club Molson a annoncé les noms des 3 gagnants d'Acton Vale: soit M. Alcide Gosselin qui s'est mérité une médaille d'argent pour un maskinongé de 22 lbs; M. Jules Maurice a reçu un prix pour une perchaude et M. André Houle se mérita également une mention et un prix pour avoir capturé un saumon de l'atlantique.

M. Rosaire Bernier de Granby remporta également un prix et une mention, ainsi que M. Gaston Berthiaume de St-Hyacinthe.

Après la présentation des prix, M. Pelletier dit quelques mots pour féliciter les récipiendaires et pour encourager fortement les pêcheurs du club A.V.B. à participer de façon active au prochain tournoi de pêche Molson. Les femmes sont aussi invitées à s'inscrire à ces concours car parmi celles-ci s'en révèle qui sont meilleures que les hommes (que voulez-vous...?)

Près de 175 amateurs de pêche ont assisté à cette réunion et parmi cette forte assistance on remarquait S.H. le maire Henri Boisvert, M. Fernand Pothier et Lefebvre représentants Molson de St-Hyacinthe ainsi que la gracieuse majesté du club A.V.B. Inc., Micheline Première (Cusson) qui rehaussait de sa charmante présence cette réunion.

L'Amicale d'Acton Vale triomphe 3-1

ACTON VALE -- L'Amicale d'Acton Vale a disposé du club St-Ludger 3-1 dans un tournoi de hockey disputé à l'aréna de Waterloo. Les buts des Actonnais ont été enregistrés par Michel Brochu (R. Côté et Normand Tétreault) R. Gauthier (R. Côté et Jean-Pierre Witty) et Réjean Deslandes (Normand Tétreault et Jean-Pierre Roy).

J. M. Bégin a sauvé son club d'un blanchissage en marquant le seul but sans aide.

Yvon L'Ecuyer et R. Côté ont été punis à deux reprises chacun tandis que D. Dallaire subissait le même sort pour St-Ludger.

ST-HYACINTHE GAGNE

Comme dit le proverbe: "Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas"; au hockey c'est un peu la même situation; "Les joutes se suivent mais ne se ressemblent pas"; c'est ce qui s'est produit pour Acton Vale, En effet apres avoir gagné contre St-Ludger, les Actonnais perdaient contre St-Hyacinthe, 7-4.

Pour St-Hyacinthe, les compteurs ont été S. Benoit (2) A. Côté , Y. Larocque, L. Brodeur et D. Perrin. Pour Acton Vale, les points ont été marqués par Jean-Pierre Roy, Réjean Deslandes (2) et Michel Brochu. Larocque, Perrin, Duval ont été punis pour St-Hyacinthe, tandis que Normand écopait de l'unique punition du Acton.

Mme L. Ménard brille avec 441-202

GRANBY -- On s'en donne à coeur joie dans la ligue Amicale de Granby, un circuit qui comprend les clubs Gérard Courtemanche, Albert Lacoste, Roger Chaput et Shefford Chesterfield. Labatt mène avec 23 points, suivi du club Courtemanche avec 22. Labatt premier et Meubles Idéal sont égaux en 4e position avec 20 points.

Dans les dernières rencontres Mme Laurette Ménard a brillé avec 441-202, Gaston Ménard 433-153, Denise Côté 430-180, Roger Langlois 420-182, Gérard Bégin 407-160.

NOUVELLES BRÈVES

Nombreuses familles

Le Canada est le seul pays au monde, qui tous les ans depuis 300 ans enregistre un nouveau record du nombre des naissances.

Le centre vital

Environ 60 pour cent de la population du Canada habite dans le bassin constitué par le fleuve Saint - Laurent et les Grands Lacs.

Invasion hâtive

Il y a aussi longtemps qu'en 1634, plus de 18,000 navires anglais venaient régulièrement pêcher dans les eaux canadiennes.

Nos morts au front

Les monuments élevés à Ottawa à la mémoire des Canadiens morts au front donnent la liste de 66,651 de nos compatriotes morts durant la première guerre mondiale et 44,891 durant la seconde.

La marque internationale de qualité
PURE LAINE VIERGE

Directement de Grande-Bretagne plus de 200 nouveaux tissus en laine vierge pure

Ils attendent que vous veniez faire votre choix . . . présentés dans une gamme magnifique de tissages, de motifs et de coloris . . . tous portant la marque qui est reconnue aujourd'hui comme la meilleure du monde — celle de la laine vierge pure.

un seul prix
95.00
VÊTEMENTS DE LUXE
Fleet Street
TIP TOP TAILORS
10, St-Joseph Granby

6e joute Cowansville-Iberville à Waterloo

Demain après-midi, à 2 h. 30

GRANBY - - La 6e joute de la série finale Cowansville-Iberville sera disputée demain après midi , à l'aréna de Waterloo, à 2h30. Rappelons que cette joute devait avoir lieu jeudi soir à Bedford, mais fut cancellée à cause de l'état de la patinoire.

Cowansville mène toujours 3 à 2 dans cette classique 4 de 7. Le Victoria avais pris une forte avance de 3 à 0 dans la série, mais les champions de la saison régulière sont à effectuer un ralliement qui pourrait les conduire loin, selon certains experts.

Le Victoria n'est toutefois pas pris de panique, et est confiant d'arrêter les Renards dans leur poussée "de derniere heure".

Les deux gérants ont laissé entendre hier que la cancellation de jeudi soir ne changeait en rien les alignements prévus pour cette 6e partie. Cowansville songe à chambarder, quelque peu son alignement, afin de donner plus de puissance à sa défensive. D'un autre coté, les Renards n'engagent aucun chambardement, car il est toujours "dangereux" de changer une combinaison gagnante.

On prévoit une autre foule-record demain après midi , à Waterloo pour cette 6e partie, et peut être la derniere de la saison dans la ligue B M S.

Alain LAROCHE

Les Russes veulent affronter le Canadien

QUEBEC (PC)—Le président de radio CJLR, à Québec, M. Jacques La Roche a déclaré hier qu'il continuera ses démarches en vue d'une série de joutes qui pourraient être disputées entre l'équipe des Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale de hockey, et l'équipe nationale de l'URSS, l'automne prochain en Russie.

M. La Roche a précisé que le refus de la Fédération internationale de hockey sur glace, dont fait partie l'équipe russe, était prévisible, et qu'il n'affectait en rien sa détermination que Montréal rencontre, dans les mois à venir, l'équipe nationale russe.

Il a souligné qu'il travaillait depuis décembre dernier à ce qu'une telle série de joutes ait lieu entre les Canadiens et les Russes.

Il a qualifié les raisons évoquées par le président de la fédération, M. Bunny Ahearne, de "ridicules" et l'a taxé de vouloir contrôler le hockey en Europe.

M. Ahearne, qui a refusé la permission à l'équipe russe de livrer ces matchs avec les Canadiens, a fait valoir que la fédération s'opposait à de telles rencontres et que lui-même ne les favorisait nullement.

M. La Roche a dit qu'il était faux, comme l'a déclaré, cette semaine, M. Ahearne, que "le hockey progresse rapidement en Europe et ailleurs de par le monde et que la ligue nationale a perdu le monopole des meilleurs joueurs de hockey au monde".

Le président de radio CJLR, qui a eu l'idée d'une telle rencontre, il y a deux ans, au cours d'un voyage en terre soviétique, a noté que le président du club Canadien, M. David Molson, ne s'est aucunement opposé à son projet.

Il a précisé son rôle dans cette affaire comme étant l'intermédiaire entre la direction des Canadiens et les autorités soviétiques.

M. La Roche a souligné que M. Molson exige toutefois que les parties, si elles ont lieu, se jouent selon les règlements en vigueur dans la ligue Nationale.

Ces restrictions étaient également au nombre des raisons motivant le refus du président Ahearne qui craignait que, si les joutes étaient disputées selon les règlements de la ligue Nationale, on en profiterait pour démolir les meilleurs joueurs de l'équipe soviétique.

Les Russes ont blanchi le Canada

LJUBLJANA Yougoslavie (PC)- A la suite de leur gain de 3-0 aux dépens du Canada hier, les Russes disputeront le championnat mondial de hockey amateur aux Tchèques dimanche.

Ces derniers ont vaincu les Suédois 2-1 grâce à un but de Jaroslav Jirik, ce qui leur a permis de demeurer en tête du classement avec une fiche parfaite de 12 points, supplantant les Russes par un point.

Les Russes devront l'emporter dimanche pour remporter leur troisième titre successif tandis que les Tchèques pourraient s'assurer la couronne avec un match nul.

Dans les autres joutes du groupe A hier, les Américains ont mis fin à une série de cinq revers en blanchissant les Allemands de l'Est 4-0 et la Finlande a vaincu la Pologne 6-3.

Le seul espoir des Canadiens de s'assurer la médaille de Bronze est d'annuler ou de vaincre les Suédois, car ils n'ont qu'un point d'avance sur leurs rivaux dans le classement.

D'ailleurs, ce troisième rang serait en quelque sorte une consolation, car aucune équipe canadienne n'a pu faire mieux qu'une quatrième place au cours des trois dernières années.

Canada-Russie

Le match Canada-Russie a offert un spectacle de première classe surveillée par 12,000 amateurs.

Le feu a éclaté tôt entre les deux clans lorsque Lorne Davis a mis durement Alex Ragulin en échec sur la bande, ce qui a amené les deux équipes sur la glace. Les arbitres ont eu fort à faire pour rétablir l'ordre, mais les bagarres se sont terminées là.

Les Canadiens, encore enragés du revers subi la veille aux mains des Tchèques qu'ils avaient d'ailleurs blâmé sur l'ineptie des arbitres, ont tenu les Russes à un seul but jusqu'à la 5è minute de la troisième période. Toutefois, affaiblis par l'effort fourni la veille alors qu'ils avaient été privés de joueurs pendant 22 minutes, ils ont faibli par la suite.

Almetov a ouvert le pointage à 15:20 du premier engagement, puis Vikulov a porté le compte à 2-0 à 4:08 de la dernière reprise et Zajcev a complété le total des vainqueurs cinq minutes plus tard.

Le gardien Seth Martin, des Canadiens, s'est mérité à plusieurs occasions les applaudissements de la foule en effectuant 27 arrêts en comparaison de 16 de son rival, dont deux seulement dans la dernière période.

C'était la 20è victoire des Russes sur les Canadiens au cours de leurs 21 derniers matches, le Canada l'ayant emporté 6-1 à Victoria le 20 décembre dernier.

Dans les tournois mondiaux, les Russes en étaient à leur quatrième gain successif aux dépens des Canadiens, dont le dernier triomphe remonte au championnat mondial de 1961 au compte de 5-1.

Suèdois-Tchèques

Ulf Sterner a d'abord donné une avance de 1-0 aux Suédois dans la première période après avoir enlevé la rondelle à un défenseur rival.

Stanislav Pryls, qui avait donné la victoire aux Tchèques sur les Canadiens la veille, a égalé les chances au début de la deuxième reprise, puis Jirik a assuré la victoire aux siens au début du dernier engagement. Les Tchèques ont poursuivi leur offensive par la suite au lieu de se replier sur la défensive.

La victoire des Américains leur a permis de quitter la cave du classement. Ron Naslund, avec deux buts, et le gardien Rod Blackburn, avec 43 arrêts, ont été les héros américains.

Len Lilyholm et Lyle Porter ont été les autres compteurs des vainqueurs.

La Finlande a rejoint l'Allemagne de l'Ouest au 5è rang, tout en retenant la Pologne dans la cave.

Sommaire Canada-Russie

1ère période

1. Russie, Aleksandrov (Almetov) 15:20

Punitions—Loktev 0:20, Mackenzie 2:20, Conlin 9:35, O'malley 12:00, Firsov 12:00, Ragulin 18:30.

Deuxième période

Aucun point

Punitions—Mcleod 1:40, Zajcev 5:15, Bourbonnais 8:05.

Troisième période

2. Russie, Vikulov (Firsov) 4:08
3. Russie, Zajcev 9:12

Punitions — Davidov 10:33, Huck 14:48, Starshinov 16:20, O'malley 16:20.

Arrêts

Konovalenko	6	8	2	—16
Martin	9	14	4	27

Assistance:12,000.

Dumas brille

L'équipe Coca-Cola s'est sensiblement rapprochée des meneurs dans la ligue des As-Commerciale, en battant le 7Up 4 à 0. Paul Cleaner a défait le Blue Star 4 à 0 également; Labatt a pris trois points sur le studio André et A. Messier a battu l'hôtel Granby 3 à 1.

J. Guy Dumas a été l'étoile de la soirée avec un triple de 617, dont des simples de 208 et 214. Un autre triple de plus de 600 a été roulé, cette fois par Jacques Racine qui a réussi 609-238-200. Vic Ostrowski a réussi 597-201-213, Victor Marchand 532, George Harnois 527-208, Maurice Charron 525-211, J. Louis Sarazin 521, Roland Languedoc 512-201, Réjean Guillette 511, Jos Degré 502-200, Marcel Labbé 502 et Germain Dumas 500.

Position des Equipes

EQUIPES	G	P	Pts
Labatt	18	12	28
Coca-Cola	20½	9½	27½
7Up de Granby	17	13	23
Studio Mus. André	15	15	20
A. Messier	14	16	18
Paul Cleaner	13½	16½	16½
Hôtel Granby	12	18	14
Blue Star	10	20	13

Haut Triple: J. Guy Dumas 617
H. Simple: Jacques Racine 238

Les Hawks et Hull sont en difficulté

Bobby Hull est en quête d'un record de buts dans la ligue Nationale de hockey et les Black Hawks de Chicago semblent en souffrir.

Par contre, Frank Mahovlich ne vise aucun record, mais sa tenue a aidé les Leafs de Toronto à monter vers le sommet du circuit.

Hull tentera de compter son 51è but de la saison ce soir, lors de la visite des Rangers de Neww York à Chicago, ce qui lui permettrait d'améliorer la fiche qu'il détient conjointement avec Maurice Richard et Bernard Geoffrion, ex - Canadiens de Montréal.

D'ailleurs, les Hawks tenteront également de compter leur premier but en quatre parties.

La plupart des observateurs sont d'avis que les joueurs des Hawks ont tellement concentré leurs efforts à aider Hull qu'ils ont déjà raté leurs chances de remporter le championnat du circuit.

Les Hawks, qui occupaient le premier rang la semaine dernière, ont été blanchis lors de leurs trois derniers matches et tirent maintenant de l'arrière par trois points sur les Canadiens.

Mahovlich

Par contre, les Leafs, qui reçoivent les Bruins de Boston ce soir, ont tout renversé sur leur passage sous la direction de Mahovlich.

Ils occupent actuellement la troisième place, à quatre points des Hawks.

Mahovlich a affiché une belle tenue depuis le début de la saison, mais ne se signalait pas outre mesure comme compteur. Au cours de la première moitié du calendrier, il a compté 12 buts.

Toutefois, depuis la mi-saison, il a enfilé 16 buts en 22 parties et semble en voie de se mériter une place sur la deuxième équipe d'étoiles.

Selon son pilote Punch Imlach, "il a des chances de compter 35 buts avant la fin de la saison de la façon dont il patine et se dirige vers les filets rivaux".

Pour sa part, Mahovlich prétend que le travail ardu est la clef de son succès au cours de la deuxième moitié du calendrier.

"Il est plus facile de bien jouer lorsque l'équipe connait une série victorieuse, mais je n'ai pas tellement changé mon style. J'ai travaillé plus fort et j'espère continuer à récolter autant de buts que possible."

Imlach a l'intention d'utiliser Bruce Gamble dans les filets ce soir, gardant Johnny Bower sur le banc, car il ne veut pas briser une combinaison victorieuse. Gamble a récolté quatre gains dans ses quatre dernières joutes, y compris trois blanchissages.

Calendrier

Dans l'autre match au calendrier ce soir, les Canadiens reçoivent la visite des Red Wings de Detroit.

Dimanche soir, Toronto visitera Chicago, Montréal sera à New York et Detroit, à Boston.

Chuvalo affrontera Clay

NEW YORK (AFP) — Le Canadien George Chuvalo, "l'espoir des blancs" comme le nomme Cassius Clay, remplacera le trop exigent Ernest Terrell face à Mohamed Ali le 29 mars à Toronto dans un championnat du monde assez inattendu.

En effet, après Terrell, véritable challenger no 1, des boxeurs tels Zora Folley, Doug Jones, Amos Lincoln ou l'Allemand Karl Mildenberger paraissaient s'imposer plus que le Canadien qui avait subi quelques revers ces derniers temps: battu aux points par Floyd Patterson en février 1965, Battu aux points par Terrell en novembre dernier pour le titre W.B.A. et enfin, et surtout, battu aux points par l'Argentin Eduardo Corletti, totalement inconnu sur le continent nord-américain, le 25 janvier dernier à Londres.

C'est d'ailleurs contre ce dernier adversaire que Chuvalo semblait avoir perdu toute chance, dans l'immédiat, de rencontrer Clay, chance qu'il a obtenue d'une façon inespérée en devenant le remplaçant "au pied levé", peut-on dire, de Terrell, dont les dernières exigences financières furent qualifiées "d'exorbitantes" jeudi soir par les organisateurs.

Raisons

C'est en fait la "Main Bout Inc." que le boxeur canadien peut remercier, car cette nouvelle compagnie, chargée de la retransmission télévisée de tous les combats de Clay en circuit fermé, avait engagé beaucoup d'argent pour ce combat du 29 mars et elle ne pouvait se permettre de le reporter à une date ultérieure afin de tenter de décider Terrell à revenir à de plus modestes prétentions.

Les organisateurs canadiens et principalement les dirigeants du "Maple Leaf Gardens" qui servira de câdre au match, ne sont pas totalement étrangers à ce nouveau coup de théâtre, attendu, il est vrai, depuis 48 heures. En acceptant d'organiser le combat dans leur édifice, ils avaient, en effet, imposé quelques clauses supplémentaires sur le contrat et notamment celle obligeant le vainqueur à accepter Chuvalo comme prochain adversaire. En restant sur ses positions vendredi, Terrell, champion du monde pour la W.B.A., faisait du Canadien l'heureux challenger de Clay.

Chuvalo

Chuvalo, né le 12 septembre 1937 à Toronto, disputera à cette occasion son 44è combat. Il compte à son palmarès 30 victoires, 11 défaites et deux matches nuls.

C'est un boxeur courageux, robuste qui ne recule jamais et qui possède des qualités "d'encaisseur" peu communes. Le visage triangulaire, les traits assez marqués par les coups reçus, Chuvalo est un poids lourd assez court et son poids de forme se situe généralement autour de 205 livres. Il est morphologiquement semblable à Floyd Patterson.

Il ne fait aucune doute que les bookmakers feront encore de Clay leur favori et la cote, en faveur du champion du monde, devrait être de l'ordre de 5 contre 1.

La rencontre promet cependant d'être assez spectaculaire, probablement plus spectaculaire qu'elle ne l'aurait été avec Terrell, dont la réputation est d'être brouillon. Le tenant du titre supérieur en poids et taille ne devrait cependant pas être inquiété, car le style en retrait de mohamed ali est exactement le style qu'il convient d'adopter pour "contrer" un homme tel que Chuvalo, qui n'a jamais visité le plancher.

W.B.A.

En raison du retrait de Terrell, la W.B.A. ne reconnaitra pas le match comme un combat titulaire, car Terrell est toujours son champion et Clay le premier aspirant.

Les conditions du contrat demeurent celles proposées à Terrell, soit 50 pour cent des recettes aux guichets et à la TV en circuit fermé à Clay et 20 pour cent à Chuvalo.

Le Gardens récoltera 30 pour cent des recettes aux guichets et Main Bout Inc., 30 pour cent des droits auxiliaires.

Tournoi de hockey aux Premiers Jeux d'hiver

Une des compétitions les plus intéressantes lors des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens qui auront lieu dans un an, à Québec, sera le tournoi de hockey. Comme il est le cas dans la majorité des autres sports d'hiver, chaque province sera représentée. Il a été décidé par les responsables des Jeux d'Hiver que toutes les équipes seraient choisies parmi les rangs universitaires. Cette décision a été prise en coopération avec l'Association Canadienne de Hockey Amateur.

Quelle université représentera quelle province, sera décidé par l'organisation provinciale concernée, (et non par la direction des Jeux).

Le coordinateur du tournoi de hockey sera Jean Paul Poulin, le vétéran instructeur bien connu de l'équipe de l'université Laval, qui joue dans la ligue senior interuniversitaire Quebec-Ontario. Poulin a été attaché à ce sport dans différentes capacités, à Québec, depuis plusieurs années.

Toutes les joutes auront lieu au Colisée, lequel contient 10,000 sièges.

Warden gagne la première

WATERLOO - L'équipe de Warden, dirigée par Ross Groulx a remporté les honneurs de la première joute de la série finale de la ligue Commerciale de l'Est, alors qu'elle a remporté une victoire facile par blanchissage au compte de 6 à 0.

Les vainqueurs ont pris l'avance dès la première période grâce à des buts de Claude Cabana et Maurice Fausse, après seulement 8 minutes de jeu. Ils ont par la suite ouvert la machine et ont complètement dominé tout le long du match. Après la première période ils avaient un avance de 4 à 0, à l'engagement médiane ils ont augmenté leur avance à 5 et c'est à la toute fin du dernier vingt que Ross Groulx scella l'issue de la partie.

Maurice Fausse s'est avéré la grande étoile individuelle de la partie en enfilant un tour de chapeau en plus de se mériter une mention d'assistance sur le point de Claude Cabana. Les deux autres compteurs de Warden ont été Ross Groulx et Gilles Dufresne. Gilles Auclair a eu la tâche relativement facile dans ses filets. Seul Paul Rousseau des perdants s'est montré quelque peu menaçant mais sans succès. Gilles a été protégé par une défensive quasi impénétrable. On ne peut en dire autant de Jacques Leduc du Bromont qui souvent a été laissé sans protection. La défensive a été erratique à plusieurs occasions, et elle avait peine à mettre frein aux élans des vainqueurs qui ont joué leur meilleure partie cette saison.

La joute fut dénuée de toute rudesse excessive, seulement 7 punitions ont été décernées, et aucune n'a influencé le pointage. Avec cette victoire décisive par blanchissage, Warden est maintenant favori pour l'emporter dans cette série finale 3 de 5, et cela en trois parties consécutives. La prochaine joute aura lieu dimanche soir à 7.30 et on prévoit une joute intéressante.

Les Russes pourraient vaincre les Bruins

LJUBLJANA, Yougoslavie — (PC) — Arkady Chernishov, pilote de l'équipe nationale soviétique, a déclaré hier soir que son équipe pourrait peut-être vaincre les Bruins de Boston, mais probablement pas les meilleurs équipes de la ligue Nationale de hockey.

Parlant des chances d'une match hors concours avec une équipe professionnelle à la suite de la victoire de 3-0 des siens sur le Canada, Chernishov a ajouté qu'une telle partie ne pouvait être organisée pour le moment.

Interrogé sur les chances de son équipe contre une formation de la LNH, le pilote a répondu par l'entremise d'un interprète:

"Je me servirai des mots de Maurice Richard: "contre Toronto, nous perdrions par trois ou quatre buts, mais nous pourrions peut - être vaincre une équipe comme Boston ".

Chernishov n'a pas précisé quand Richard aurait déclaré que les Russes étaient inférieurs à toute autre équipe majeure par trois ou quatre buts.

Au sujet de l'organisation d'un tel match avec les pros, le pilote a déclaré:

"Nous avons déjà songé à une joute avec une équipe professionnelle canadienne, mais, à cause des dirigeants professionnels, ce match ne peut avoir lieu."

Chernishov n'a pas voulu préciser davantage, mais un assistant a ajouté que les dirigeants de la LNH avaient rejeté un match hors concours lors de la tournée soviétique au Canada en décembre dernier.

Fédération amateur

Les Russes ont demandé la permission d'affronter les pros à la Fédération internationale de hockey sur glace lors du tournoi mondial actuel.

Bunny Ahearne, président de la FIHG, a rétorqué que les règlements défendaient tout match entre les amateurs et les pros, si bien que les membres de la Fédération devront exempter les Russes lors du congrès de septembre prochain.

Chernishov aimerait affronter une équipe professionnelle "parce que ce serait une bonne expérience pour nous, tout en démontrant la différence entre le hockey amateur et professionnel."

Interrogé au sujet de cette différence, il a répondu:

"Il est évident que le joueur professionnel canadien excelle au jeu individuel, au maniement du bâton, etc, mais nos joueurs affichent un meilleur jeu d'équipe."

De plus, il croit qu'on pourrait en arriver à une entente quant à l'usage des règlements amateurs ou professionnels lors d'un tel match hors concours. Il va sans dire qu'il préfère les premiers, qui défendent les mises en échec de l'équipe offensive dans la zone rivale.

"Le hockey devrait fortifier le corps, non le ruiner et les règlements, en usage en Europe, préviennent le jeu trop rude", a-t-il conclu.

L'Alberta, champion

HALIFAX (PC)—L'Alberta a remporté le championnat canadien de curling hier soir grâce à un gain de 7-6 aux dépens de l'Ontario en ronde supplémentaire.

Ron Northcott, de Calgary, a volé un point au 12è bout lorsque Joe Gurowka, de Cooksville, a raté sa dernière pierre.

C'était le 7è gain de l'Alberta dans ce tournoi national, disputé depuis 37 ans. David Stewart, vice-président de MacDonald Tobacco Co., a présenté le trophée Brier aux champions après le match.

Les deux équipes avaient nécessité la ronde éliminatoire quand elles avaient terminé avec des fiches identiques de 8-2 dans le calendrier régulier.

Finale

L'Ontario a pris une avance de 3-0 après trois bouts, mais Northcott s'est ressaisi par la suite pour briser la glace et afficher sa meilleure tenue dans la compétition.

Gurowka a porté son avantage à 4-1 au 5è bout, mais son rival a répliqué avec deux points au 6è et égalé les chances dans l'engagement suivant.

L'Ontario a repris les devants au 7è bout, puis l'Alberta a de nouveau égalé le compte au suivant, mais Gurowka revenait à la charge avec un autre point au 10è bout.

La stratégie de Northcott a échoué au 11è bout, où il voulait nettoyer la maison dans le but de conserver la dernière pierre au dernier bout. Au contraire, il a égalé les chances à 6-6 et Gurowka a conservé le dernier lancer du match.

Il a toutefois raété un coup difficile en permettant aux champions de compter le point victorieux.

Les Russes méritaient de gagner! -R.P. Bauer-

LJUBLJANA, Yougoslavie — (PC) — L'équipe nationale du Canada a accepté son revers aux mains des Russes comme le résultat juste d'un bon match.

Le R.P. Bauer a déclaré que la Russie "était une grande équipe de hockey".

L'humeur de l'équipe constratait grandement avec celle que les Canadiens avaient affiché la veille, lors de leur revers de 2-1 aux mains des Tchèques.

On sait que les joueurs étaient alors tellement enragés qu'ils avaient songé à abandonner le tournoi.

Le P. Bauer, le joueur-pilote Jackie McLeod et plusieurs joueurs étaient d'avis qu'ils auraient pu faire mieux contre les Russes, n'eût été le fait que les joueurs-clé de l'équipe se ressentaient encore des fatigues de la veille alors qu'ils s'étaient épuisés à "tuer" les punitions.

Toutefois, le P. Bauer a déclaré au nom des joueurs:

"Je ne veux rien enlever à la valeur des Russes, qui méritaient de gagner."

Autres opinions

Selon le joueur de défense Lorne Davis, l'équipe canadienne n'avait certes pas été humiliée par les Russes.

"Nous nous sommes peut-être trop concentrés sur la défensive, mais les Russes lancent très rapidement. Nous avons été chanceux que Martin ait été aussi bon."

Ce dernier a admis que les Russes lançaient rapidement et "vous ne savez jamais qui va lancer".

Le gardien a dit qu'il avait été nettement déjoué par le lancer d'Alexandrov tandis que Vikulov l'avait pris en défaut avec un lancer sous le coude droit. Par contre, il n'a jamais vu le lancer voilé de Zajcev.

Davis considérait le match comme le plus rude du tournoi, "même si les Polonais étaient plus salauds, mais les Russes savent très bien comment faire de l'obstruction et s'en tirer sans punition".

Enfin, le P. Bauer et le pilote russe opinaient que les arbitres suisse et tchèque avaient été "très justes".

Dernier Appel
POUR LES
Travaux D'Hiver
Ne les remettez pas à plus tard
PLUS TARD
Ce sera peut-être
TROP TARD
Pour vous comme pour moi

Service National de Placement
297 rue Principale Granby
372-3305

Les quilles à Waterloo

GRANBY - Dans la ligue Commerciale féminine de Waterloo, Thérèse Brulotte conserve 123 de moyenne contre 122 pour Lawrence Allard, et 121 pour Réjeanne Charpentier. L'équipe Dufresne mène avec 105 points contre 102 pour Laramé, 99 pour Roy et 79 pour Charpentier.

Le plus haut simple de la semaine revient à Ginette St-Louis qui a réussi 167. Thérèse Brulotte a roulé un triple de 427. Lawrence Allard détient toujours les hautes marques de la saison, soit 477 et 221.

Lors d'une rencontre amicale les frères Claude et René Mc Kinnon ont défait Fernard Bernaquez et Rosaire Labrecque 555 contre 546.

Voici quelques autres statistiques de ligues de Waterloo:

COMMERCIAL HOMMES

Larry Poulin	159
Ronald Boivin	153
Luc Coté	153
Jean Paul Charpentier	153
Bob Harnold	149
PHSS: Jerry Poulin	190
Pierre Dubois	190
PHTS: Pierre Dubois	528
PHSS: Larry Poulin	242
PHTS: Ronald Boivin	

CLASSEMENT

Laiterie Chagnon	143
Grondin Sport	102
Central Taxis	96
Hotel Warden	81
Shefford Hardware	65
Café Rex	59

COMMERCIAL GROSSES

Yvon Laberge	173
Luc Coté	170
Raymond Roy	168
Jos McGowan	163
Paul Coté	162
Gilles Duval	162
Bob Yarnold	161
PHSS: Marcel Pothier	211
PHTS: Yvon Laberge	521
PHSS: Luc Cote	225
PHTS: Raymond Roy	607

CLASSEMENT

The Four Start	36
Champion	35
Tigres	23
Les Aigles d'Or	21
Braves	15
Lions	14

COMMERCIAL FEMMES

Thérèse Brullotte	123
Laurence Allard	122
Réjeanne Charpentier	121
Pierrette Laramé	118
Marie Claire Privé	111

CLASSEMENT

Mme Dufresne	105
Mme Laramé	102
Mme Roy	99
Mme Charpentier	79
PHSS: Ginette St-Louis	167
PHTS: Thérèse Brulotte	427
PHSS: Laurence Allard	221
PHTS: Laurence Allard	477

Dans les défis les frères Claude et René McKinnon ont vaincu Fernand Berniquez et Rosaire Labrecque 555 contre 546.

Ligue Arc-en-ciel

GRANBY - Voici les dernières statistiques de la ligue de quilles "Arc en ciel" de la salle Ritz de Granby en date du 8 mars:

	Moy
Gislaine Croteau	118
Monique Breton	117
Francine Caron	115
Marie Paule Daoust	113
Odette Bernier	112
Céline Rainville	111
Lucille Wells	110
Gisèle Myner	109
Thérèse Moisan	109
Irène Marcoux	107
Claire Lemire	105
Aline Lapalme	105
Gisèle Lapointe	100
Rita Pelletier	100
Denise Bachand	99
Fernande Savard	97
Jacqueline Larose	97
Lisette Vachon	93
Cécile Landry	89
Cécile Choquette	89
Hect. Gibeau	88
Mme Chabot	87
Claire Davignon	85
Patricia Boisvert	85
Rose Anne Gariepy	84
Julette Marcoux	81
Germaine Forget	76
Huguette Fontaine	76
Jeanne Hébert	74
Murielle Bombardier	72

POSITION DES EQUIPES

	Pts
Equipe no. 5	50
Equipe no. 2	50
Equipe no. 4	43
Equipe no. 3	40
Equipe no. 1	34.5
Equipe no. 6	30.5
PHSS: Céline Rainville	185
PHTS: Céline Rainville	449
PHSA: Monique Breton	199
PHTA: Monique Breton	474

Un 709 pour le duo J. Charest-R. Breault

ACTON VALE -- Jocelyn Charest et Robert Breault ont roulé un triple de 709, soit des parties de 244-222 et 243; et ils ont défait les frères Claude et Fernand Tremblay qui ont pourtant réussi des simples de 166-231 et 267 pour un haut triple de 664. Les champions rencontreront les aspirants Roger Dion et Denis Charest de Sherbrooke samedi le 12 mars à 3 hres.

4- GRANDS

J. Charest et R. Breault: 709 (Acton Vale); J. Trudeau et J. C. Boisjoly 672 (Acton Vale); D. Grégoire et R. Provencher (Drummondville) 671; C. Tremblay et F. Tremblay, 664 (Acton Vale).

TOURNOI AMATEUR

Le tournoi amateur pour équipes a connu son dénouement au Palais du Quilleur et deux équipes sont en lices pour la finale qui aura lieu le 19 mars au Palais du Quilleur. Les deux équipes seront présentes le 2 avril au Champion Lanes pour la télévision et le 9 avril, ce sera la grande finale a 2hres p.m au canal 10 (CFTM-TV)

LIGUE DE L'UOTA

P.H.S. et T.S.: Colette Lachaine, 159 et 420; P.H.S.D.: Lucille Bessette, 206; P.H.T.D.: Gisèle Deschênes, 445; P.H.S.S. André Roy, 158; P.H.T.S.: Jacques Deschênes, 379; P.H.S.D.: Paul Desgranges, 214; P.H.T.D. Fernand Laflamme, 530. CLASSEMENT: Robert Lachaine, 49; Paul Desgranges, 46; Jacques Deschênes, 43; Ronald Hébert, 38.

LIGUE DU VENDREDI

P.H.M.D.: J. Charest, 160.45 et J. Plasse, 137.13; P.H.T.D.: J.B. Brisebois, 568 et N. Dumaine, 505; P.H.S.D.: A. Fontaine, 235 et M. Claude, 219; CLASSEMENT: Langelier, 54; Daigneault et Deguire, 48; Laliberté, 46, R. Trudeau, 37; Beaudoin 33.

LIGUE DU MERCREDI

P.H.M.D.: A. Fontaine, 145.3; et T. Breault, 124.10; P.H.T.D.: J. Deschênes, 526 et D. Roy, 484; P.H.S.D.: Claude Tremblay, 238 et M. Péloquin, 181 CLASSEMENT: Breault 57; Maurice, 51; P. Roy, 50; Laflamme, 46; Fontaine, 41; Deschamps, 39; Côté, 38 et Tremblay, 31.

LIGUE DU LUNDI

P.H.M.D.: J. Plasse, 138.65; et R. Breault, 149.46; P.H.T.D.: L. Thivierge, 539 et T. Breault 502; P.H.S.D.: Y. Dumont, 228 et P. Royer, 181. CLASSEMENT: Trottier, 48; Breault 51; Dumont, 47; Champagne, 44 Deguire, 34; Chagnon, 32.

La CROIX-ROUGE agit en votre NOM!

Gérard Paré, le meilleur compteur du St-Liboire

ST-LIBOIRE (DNC) - Gérard Paré a été le meilleur compteur des Castors de St-Liboire au cours de la dernière saison, avec un imposant total de 68 points, dont 39 buts en 20 parties. Gilles Laliberté a fini deuxième avec 46 points.

Les cerbères Robert Beauregard et Roland Blanchette ont conservé une moyenne de 4.10 buts alloués par joute. Le substitut de ces gardiens était Yves St-Onge.

La grande finale commence samedi soir à Richmond, à 8h30 contre les Eperviers de St-Hugues.

	Buts	Asst	Tot.	P. Min.
Gérard Paré	39	29	68	7
Gilles Laliberté	21	25	46	4
Pierre Deslauriers	14	27	41	14
Roger Fontaine	7	29	36	6
Paul Lépine	10	15	25	2
Alain Lépine	10	13	23	4
J.-Paul Deslaurers	10	13	23	6
André Deslauriers	1	17	18	2
Hervé Dupont	9	9	18	4
Jacques Deslauriers	7	5	12	2
Donald Chagnon	6	5	11	38
Gilles Demers	4	5	9	4
Marcel Beauregard	1	5	6	2
Laurent Dion	2	4	6	9
Gérard Deslauriers	1	4	5	2
Alain Jodoin	1	3	4	0
Serge Dion	0	1	1	0

Les quilles St-Césaire

ST-CESAIRE (DNC) - Voici quelques résultats de ligues de quilles de St-Césaire:

LIGUE DE QUILLES

Mok-A-Sin (Mixtes)

Les Tigres	59 pts
Les Cyniques	51 pts
Les Courageux	43 pts
Les Dynamos	36 pts
Les Lions	27 pts
Les Invincibles	24 pts

HOMMES

PHT: René Benoit	497
PHS: René Benoit	182

FEMMES

PHT: Monique Gingras	378
PHS: Monique Gingras	151
PHM: Les Tigres	1795
PHSE: Les Tigres	621

LES 5 MEILLEURES MOYENNES

HOMMES

Gaston Beauregard	156
René Benoit	155
Claude Barsalou	143
Jean Guy Leroux	140
Denis Picard	137

FEMMES

Monique Gingras	116

(suite à la page 15)

Si vous voulez faire quelque chose de vraiment ingénieux

Redressez la tour penchée de Pise

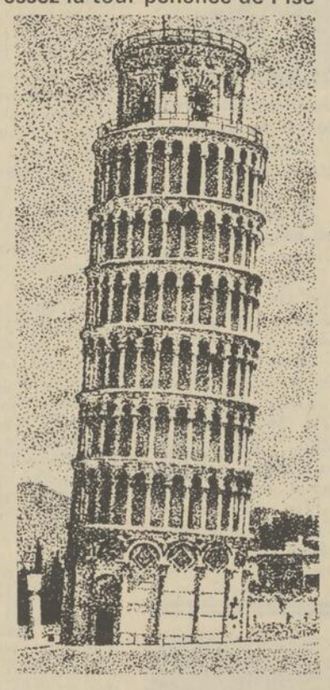

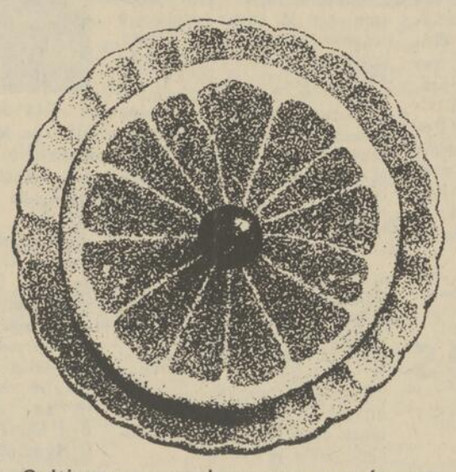

Cultivez un pamplemousse sans écorce

Fabriquez un piège à souris vraiment efficace

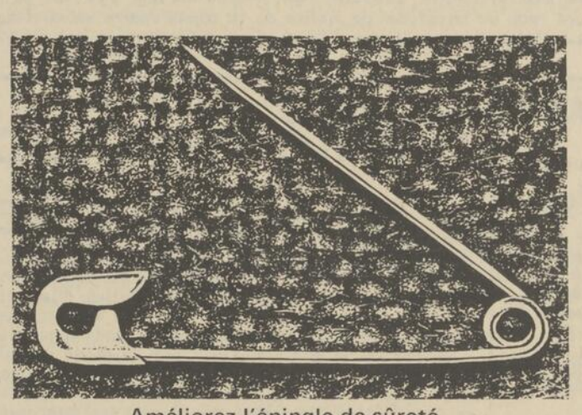

Améliorez l'épingle de sûreté

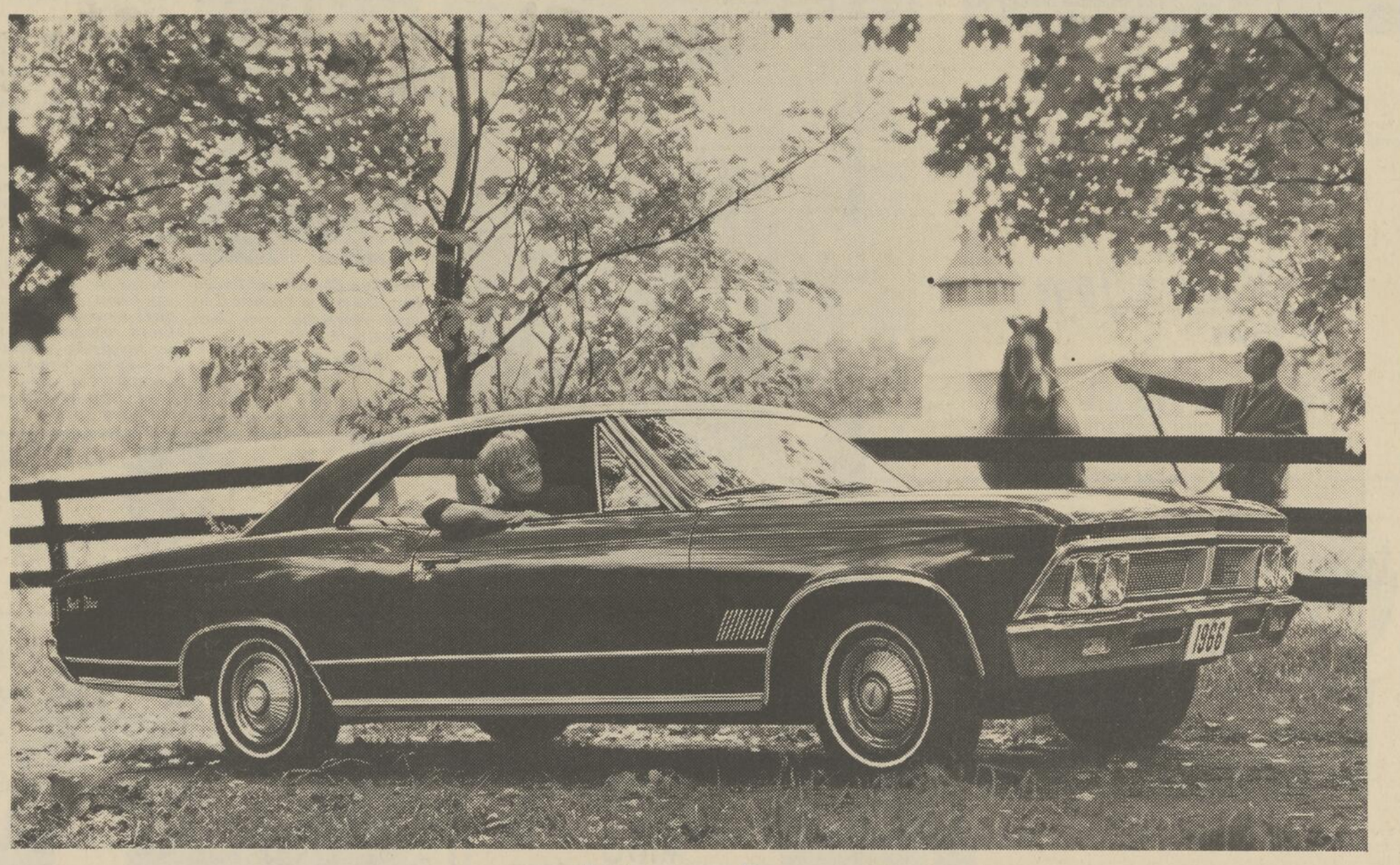

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

...ou achetez une Beaumont

Le coupé sport Beaumont Custom (avec équipement sport)

Voyez ce que la Beaumont vous offre: ☐ Elégance. Votre Beaumont ne se démodera pas. ☐ Dimensions judicieuses: intérieur spacieux dans une voiture peu encombrante. ☐ Luxe: tapis couvrant tout le plancher, dans la plupart des modèles, sièges rembourrés de mousse, tableau de bord et pare-soleil rembourrés, garnitures de couleurs assorties. ☐ Puissance: en équipement standard, un 6-cyl. de 120 CV ou, sur demande, un 6-cyl. de 140 CV, ou l'un des trois V8 de 195, 275 ou 360 CV. ☐ Transmissions assorties au moteur: boîte à 3 vitesses, toutes synchronisées, en équipement standard, et, au choix, 4 vitesses à levier au plancher ou automatique. Tout cela au prix très modique de la Beaumont. Savez-vous pourquoi les propriétaires de Beaumont sont ingénieux? Ils ont découvert la théorie de la relativité. Celle de la valeur relative, s'entend. Pensez-y. Vous achèterez une Beaumont.

LA BEAUMONT 66

PLEINE DE VIE, ET SIGNÉE GENERAL MOTORS

Voyez votre concessionnaire Beaumont-Pontiac-Buick

CONCESSIONNAIRE AUTORISE BEAUMONT-PONTIAC-BUICK A GRANBY:

GABRIEL LUSSIER

715, Boul. Leclerc — Granby P.Q.

Ne manquez pas l'émission "Cinéma International" les vendredis à 8h.30 p.m. et "Tous pour Un" les jeudis à 8h.00 p.m., au canal 2

Saviez-vous que tout près de Granby, il y a un hôtel des plus vastes avec un personnel des plus souriants et aimable? En un mot un endroit chic! c'est

Le Jardin Dansant de l' Hôtel St-Paul

St-Paul d'Abbotsford

Présente en vedette

une grande revue, présentée par la troupe "Piercha" mettant en vedette une très grande personnalité de la danse

KIM NOVAK

MARGOT & CLAUDE

PIERRE CHARRON

L'ORCHESTRE

Les Gamins du Rythme

et le formidable groupe de

GOGO GIRL '66

Il y aura prix de présence et chance d'un voyage à Nassau d'une semaine à la fin de l'année.

TOUT CE PROGRAMME VOUS SERA PRESENTE LE 12 MARS A 9 HEURES A L'HOTEL ST-PAUL.

PAS DE FRAIS D'ENTREE.

Pour réservation veuillez vous adresser immédiatement à

MAURICE HEBERT, gérant 379-9613

La Voix Féminine

A LA PAROISSE ST-BENOIT DE GRANBY, eut lieu la promesse de neuf aspirantes guides, de la 12e Cie St-Benoit. Il y eut également l'initiation de 4 C.E. (chefs d'équipes). Après la cérémonie à l'église, il y eut au sous-sol la présentation d'une pièce par les nouvelles guides: "Le petit Prince", de St-Exupéry. Etaient présentes à cette cérémonie la commissaire de district, Mlle Yvette Foisy, la secrétaire et la trésorière du diocèse, Mlle Céline Bienvenue, et Mlle Claire Gosselin. Sur la photo nous apercevons, sur la première rangée, de gauche à droite: Lucie Harbour, Odette Marchand, Diane Ménard, Francine Léger, Mlle Céline Bienvenue, secrétaire diocésaine. Deuxième rangée: M. l'abbé Conrad Verreault, aumônier des guides St-Benoit, Lise Fleury, Mlle Jacqueline Pomerleau, assistante, Louise Roy, Johanne Cordeau, Johanne Galipeau, Lucie Roy, Mme Solange Léger, cheftaine. Troisième rangée les chefs d'équipe investis: Michèle Naud, Hélène Juair, Johanne Léger, Lucie Alix. A l'occasion de cette même promesse Mlles Yvette Foisy, commissaire, Claire Gosselin (qui n'apparaissent pas sur la photo), et Céline Bienvenue ont reçu un certificat de mérite de la commissaire en chef du Canada, Mlle Henriette Hoster, à la recommandation de la commissaire nationale.

Gala-concert mardi soir le 15 mars

GRANBY -- Le poste de radio local CHEF célèbre cette année ses 20 ans d'existence. Du 12 au 20 mars, tout un programme de festivités et d'émissions spéciales est organisé. Dans le cadre de ces festivités, il y aura, mardi le 15 mars au Théâtre Palace, un Gala Concert organisé par les Jeunesses Musicales du Canada et les Choeurs Mixtes de Granby, sous la direction de M. Roch Ménard, en collaboration avec le poste CHEF.

Toute la population de Granby est invitée à assister à ce gala-concert et à entendre le célèbre pianiste Dale Bartlett. Mesdames, vous aimerez certainement cet artiste qui présentera des pièces de choix. Venez vous détendre et écouter Dale Bertlett et les Choeurs Mixtes de Granby, lors du Gala-concert au Théâtre Palace, mardi soir à 8.30 heures.

Nouvelles de St-Hugues

ST-HUGUES (DNC) -- Les familles Edgar et Urbain Lefebvre ainsi que M. et Mme Denis Lefebvre se sont rendus à l'hôpital Ste-Justine, de Montréal, pour assister à la remise des diplômes d'une trentaine de gardes-malades, dont Mlle Estelle Lefebvre, fille de M. et Mme Edgar Lefebvre. Cette dernière recevait son diplôme en pédiatrie avec la note grande distinction. Après les cérémonies d'usage, à Montréal, il y eut à St-Hugues une réception chez M. Edgar Lefebvre à laquelle assistaient plusieurs personnes notamment, Mlle Agathe Lefebvre, M. Robert Lefebvre, M. Jean Simonneau et M. Michel Caya, cousins de Estelle, Mlle Rose-Aimé Lefebvre, Mme Yvette Lefebvre M. et Mme Gabriel Bazinet, oncles et tantes, de St-Jean. Félicitations à Mlle Estelle Lefebvre.

NAISSANCES

GAUCHER -- Marie, Andrée, Huguette, Nathalie, fille de M. et Mme Fernand Gaucher (Réjane Lussier). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Théodule Beaulac (Huguette Lemieux), de Beauharnois. La porteuse était Mlle Paulette Gaucher, tante de l'enfant.

CLOUTIER -- Joseph, Alain, Jacques, fils de M. et Mme Berchmans Cloutier (Lise Bouthillette). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Alexis Laperle (Colette Cloutier), oncle et tante de l'enfant, de St-Hyacinthe. La porteuse était Mlle Micheline Bouthillette, tante de l'enfant.

Mlle Jocelyne Mainville, fille de M. et Mme Howard Mainville (Thérèse Chicoine), directrice du Centre Howard, de Granby), dont les services d'infirmière psychiatrique ont été retenus par la Commission scolaire de Baie St-Paul, lors de la formation d'une clinique de dépistage pour corriger certains troubles d'apprentissage. Mlle Mainville est originaire de Roxton-Falls, et fit ses études d'infirmière à l'hôpital St-Charles, de St-Hyacinthe. Elle poursuivit ses études à l'hôpital St-Michel Archange, de Québec. Elle fut engagée par le Centre Médico-Social de Québec, où elle est encore attachée.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Heureux présages pour les relations de sympathie que vous nouez en ce moment. Une conversation, trop longtemps remise, peut vous entraîner des difficultés.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Des problèmes peuvent être résolus de façon unique. Soyez prêt à parler de vos affaires professionnelles et de vos buts avec des personnes qualifiées.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Les autres sont bien disposés envers vous, mais il pourrait y avoir quelque cause pour un manque d'harmonie ou de satisfaction. Faites de votre mieux pour que les choses continuent d'évoluer en douceur.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Il faut être précis et persuasif dans vos relations avec les autres. Ne considérez pas comme définitive les conclusions auxquelles vous parvenez maintenant.

22 juillet au 21 août (LE LION) Essayez d'éviter un tas de courses et de conversations inutiles. De la patience vous aide à faire face à des personnes et des situations irritantes.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Gardez votre contenance si vous voulez profiter d'une opportunité. Ne vous fiez pas à tout le monde, et étudiez bien toute proposition avant de donner votre assentiment.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Faites confiance à votre conjoint ou à vos supérieurs. Ne les décevez pas. Un incident a des suites inattendues Une nouvelle réussite vous aidera à triompher de vos appréhensions.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Les conseils d'un de vos proches devraient vous aider à prendre une décision. Si une opportunité se présente, agissez avec promptitude.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Un penchant semble se manifester trop ouvertement. Laissez parler cette personne qui a quelque chose à vous apprendre. Il n'appartient qu'à vous de faire un choix.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Si vous considérez le côté pratique avant tout, quelqu'un viendra à votre aide. Une question d'abord embrouillée semble se préciser.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Le besoin de vous exprimer et d'agir est bien marqué. Maintenez en bonne discipline votre tempérament et vos désirs. Vous réalisez des progrès dans des affaires importantes.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Veillez à vous occuper des affaires urgentes qui réclament votre attention. La façon de résoudre un dilemme devient évidente à la fin de la journée.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Votre imagination fertile vous porte à de nombreuses rêveries. Vous avez une certaine ambition, mais vous n'aimez pas l'effort prolongé. Il ne semble pas que vous soyez jamais possesseur d'une grande fortune; heureusement que votre esprit d'économie vous mettra quand même à l'abri de toute difficulté pécuniaire. Vous inspirerez un amour solide et durable qui fera le bonheur de votre vie.

M. et Mme Paul Choinière, dont le cinquantième anniversaire de mariage fut célébré en l'église St-Eugène de Granby. Une réception suivit la cérémonie religieuse à la Salle Idéal. (Photo Studio La Liberté)

Développons chez l'enfant une bonne santé mentale

GRANBY -- Si l'enfant a des habitudes nerveuses, il faut savoir contrôler son état physique; vérifier sa façon de manger et de dormir. Son régime de vie doit être approprié aux enfants de son âge . . . Il doit aussi prendre beaucoup d'air et assez d'exercices.

Du point de vue "émotif", on exploitera sa confiance, en le persuadant qu'il peut vraiment réussir. . . en se montrant fiers de lui, sans toutefois créer trop de dépendance.

L'expression "enfant nerveux" a des sens différents selon les gens. Les uns appliquent ce terme à l'enfant qui mouille son lit ou suce son pouce; d'autres songent aux enfants agités et surexcitables, ou encore aux enfants pâles et maigres, pleurnichant à tout propos et toujours fatigués. Les habitudes nerveuses peuvent parfois être dues à la dénutrition et au surménage . . . mais il peut y avoir aussi tension d'esprit résultant de crainte et d'inquiétudes. Si on exige trop de lui ou si on est trop sévères, il ne se sentira pas protégé. De toute façon un relâchement de la discipline et moins d'exigences aideront beaucoup ces enfants.

Une grande patience et une grande compréhension de la part des parents sont nécessaires pour aider l'enfant à dominer ses habitudes nerveuses et développer chez lui une bonne santé mentale.

(Extrait d'une publication de Ministère de la Santé - Service Hygiène Mentale).

La reine des Loisirs de St-Césaire part pour la Floride

ST-CESAIRE - (DNC) - Le Club Mok-A-Sin, de St-Césaire souhaite un bon voyage à Francine 1ère, Reine des Loisirs '66. Mlle Francine Gingras qui voit deux de ses rêves se réaliser à la fois, s'envole pour la Floride à ses frais et est accompagnée de sa soeur Monique. Mlle Gingras et sa soeur demeureront deux semaines là-bas.

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
. FLEURISTE .
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL:
378-1191

Défilé de modes à Marieville

MARIEVILLE (DNC) -- Le Cercle Monnoir des Filles d'Isabelle de Marieville organise un défilé de modes en collaboration avec les marchands membres de la Plaza Marieville. Le défilé aura lieu jeudi le 17 mars à 8 heures, au sous-sol de l'église Emmanuel de Marieville. La commentatrice sera Mme Monique Lepage. Mme Patricia Leclerc, Régente des Filles d'Isabelle de Marieville regrette que certains marchands ne puissent participer au défilé de modes et espère bien que les malentendus seront vite dissipés. Bienvenue à tous les intéressés au défilé de modes printemps-été '66 jeudi le 17 mars.

PARTIE DE CARTE
Mixte
club de golf et curling
Granby St-Paul
Lundi le 14 mars 1966
à 8.00 hres P.M.
Prix de présence et
prix de table
un goûter sera servi
admission: 1.00
Pour réservations
378-7497, 378-6729
378-3760
Bienvenue à tous.

LES BOUTIQUES
Marie-Andrée
de Granby
et
Fleur-Ange
de Magog

vous invitent
à la présentation
de leur collection
mercredi le 16 mars 1966
à 8 hrs.
au
Motel Le Baron
Sherbrooke

Admision $2.00

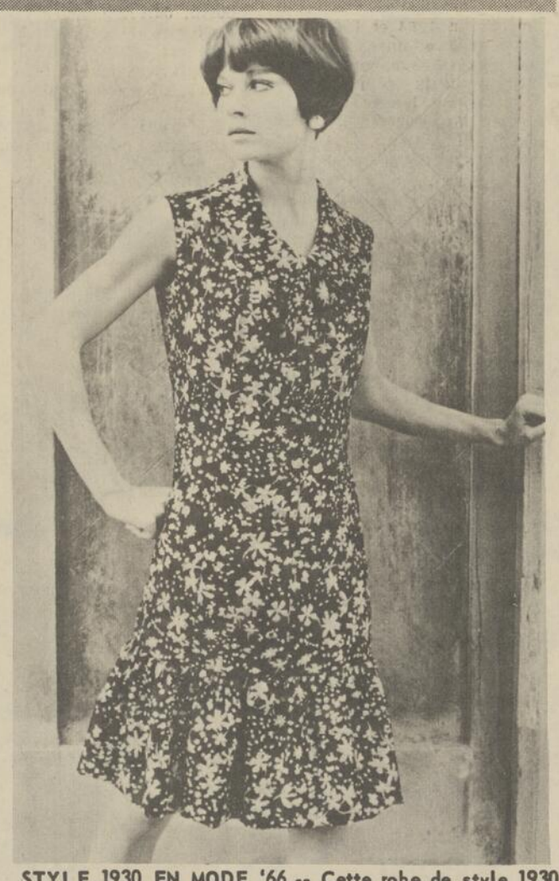

STYLE 1930 EN MODE '66 -- Cette robe de style 1930 est transformée en modèle très 1966 et fait partie de la collection printemps-été de la collection de Merving. Elle est taillée dans un tissu de soie noire imprimé de petites fleurs.

ON TROUVE LE PLUS BEAU CHEZ
MIDO
PARIS LINGERIE
Vêtements féminins de haute qualité
239, Principale Granby 372-7133

"Je suis l'homme qu'il vous faut. Celui que l'homme élégant recherche pour bien s'habiller".

PAUL ROBERGE
390, Principale Granby

PARMI LES SURPRISES DE LA SAISON -- Des ensembles blazers et shorts, tout à fait nouveaux. Ici nous voyons ur blazer à deux boutons blancs et des shorts blancs en orlon et laine. C'est une création John Alexander.

On trouve élégance et budget raisonnable chez
PAUL ROBERGE
Mercerie pour hommes et jeunes gens
390, Principale GRANBY Tél. 378-4464

PROFITEZ DE LA
VENTE DU PRINTEMPS
DE BAS CAMEO
DU 9 AU 19 MARS

Toute femme ayant le sens de l'économie ne manquera pas de tirer plein avantage de notre vente du printemps de bas Cameo, les bas les plus seyants qui soient. Une fois l'an seulement, tous nos modèles vous sont offerts à prix réduit! Choix de ravissantes teintes printanières! Prenez soin de vos jambes tout en prenant soin de vos sous!

Profitez des bas prix de notre vente du printemps.

	Ord.	Prix de vente
Bas pour adolescentes — tricot chaîne ou à motif	.99	.79
Tricot chaîne double	1.29	1.00
Tricot chaîne ou ordinaire	1.50	1.20
Bas "Little Nothing' en Cantrece	1.75	1.40
Bas de soutien "Super Sheer" en Lycra	4.95	3.95
Bas de soutien "Super Support" en Lycra	5.95	4.75

10, St-Joseph Granby

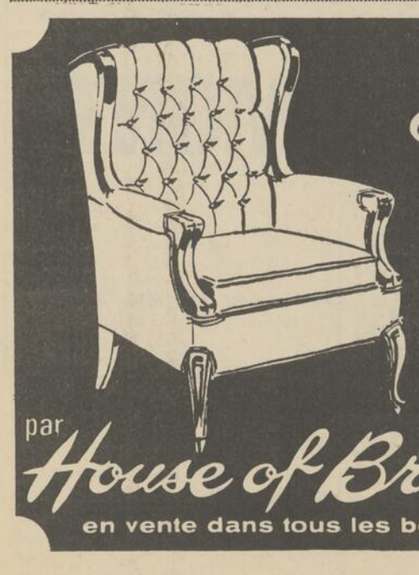

Elégants
meubles
de salon -
à prix modique

Fauteuil environ $109
suivant le tissu

par House of Braemore
en vente dans tous les bons magasins

Catalogue en couleurs GRATUIT V de L - 10
Postez simplement ce coupon à- House of Braemore, 4646 Dufferin St., Downsview, Ontario.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....
916F

Le Cercle musical de Chambly rend compte de ses activités

CHAMBLY (J.M. de L) Le 18 juillet 1965, un groupe de mélomanes se réunissait à la Maison des Oeuvres de Chambly afin d'étudier la possibilité de former un corps de fanfare et travailler à l'élaboration d'un plan conduisant à la réalisation de ce projet.

Pour atteindre cet objectif, deux solutions se présentaient. La première était de recruter tous les musiciens qui avaient déjà une certaine expérience dans ce domaine. Après recherche, les promotteurs ont constaté qu'il y a très peu de ces musiciens dans notre localité, et de ce nombre, seulement quelques uns avaient la fortune de posséder leurs instruments de musique. Il fallait opter pour la seconde solution, certes la plus difficile, de former leurs propres musiciens par l'établissement d'une école de fanfare accessible à tous nos jeunes.

Le financement d'un tel projet était sans aucun doute le problème le plus sérieux à résoudre. La réussite ou l'échec de ce projet dépendrait des fonds disponibles. Où trouver l'argent? Les promotteurs se sentaient mal à l'aise de lancer une souscription publique pour cette oeuvre parce qu'en somme la population avait droit à certaine guarantie plus sérieuse que des promesses et de bonne volonté. "Prouvez-nous que votre organisation est sérieuse", disaient certains notables. "La population de Chambly est anxieuse de posséder son propre corps de fanfare et vous aidera certainement". Tous les commentaires semblaient favorable à ce projet de fanfare. C'était le signal du départ.

Comme première entreprise concrète, les promotteurs prirent l'initiative d'organiser un tombola. Avec la coopération de la Commission Scolaire locale et le Centre Récréatif de Chambly, ce festival était en branle C'est durant ce tombola que la population de Chambly a eu le plaisir d'entendre deux concerts de fanfare donnés respectivement par l'Union Musical de Marieville et l'Union Musical d'Iberville. Ce fut un avant-goût de la future fanfare de Chambly. Malgré la mauvaise température qui sévit durant ce festival extérieur, les profits nets ont été de $1127.01, environ le quart de l'objectif. Cette première mise de fonds permit de faire l'acquisition des premiers instruments de musique soit: deux cornets, deux clarinettes et un mellophone. Il fallait nécessairement trouver d'autres revenus.

Comme deuxième source de revenu, les promotteurs organisèrent une série de 12 soirées de Bingo. Les recettes nettes furent de $806.25. Ce montant permit l'achat de cinq autres instruments de musique soit: deux trombones, un bariton, une grosse et petite caisse.

Sur réception des premiers instruments, l'Ecole de Musique de fanfare était en formation. Sous la direction musicale de Alain Lepage, un groupe de jeunes dont l'âge varie de 11 à 17 ans suivent des cours de théorie musicale et technique instrumentale. Tous ces cours sont donnés gratuitement aux élèves et bénévolement par le directeur musical. En plus, l'association prête à ces élèves, un instrument de fanfare pour l'application pratique de leurs études. Ainsi s'ouvre de nouveaux horizons pour notre jeunesse. Tous peuvent apprendre un instrument de musique sans aucun frais. Une telle opportunité est un geste très heureux pour ceux qui n'auraient pas la fortune de défrayer le coût de telles études. Les simples conditions d'admissions sont les suivantes: a) avoir de bonnes moeurs en général, et b) posséder les aptitudes musicales requises. Le Cercle Musical a dû refuser un grand nombre d'aspirants faute d'instruments de musique.

Puisque qu'une fanfare requiert un certain nombre d'instruments pour l'harmonie musicale, les promotteurs se sont fixés un objectif de 25 instruments. Un montant de $2,870.00 serait nécessaire pour compléter l'objectif. En ce qui concerne l'achat d'uniformes pour les musiciens, le problème sera envisagé plus tard.

Les buts du Cercle Musical de Chambly sont:

1o) De grouper et réunir des personnes honnêtes et laborieuses des deux sexes, dans un but de récréation et d'instruction pour l'esprit afin de former une fanfare.

2o) De fournir au public et à tous ses membres des représentations ou activités sociales, consistant en concerts, festivals, etc.

3o) D'acheter, acquérir, posséder, vendre, aliéner, louer, construire, exploiter, dans le district de Montréal, des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'usage de l'association.

4o) Posséder et acquérir des instruments de musique ordinairement en usage dans une fanfare.

Afin de bénéficier des avantages accordés par la loi concernant les clubs de récréation (S.R.Q. 1941, ch 304), le groupe se forma en club et demanda son incorporation. A la lecture de cet avantageux exposé, présenté par le Notaire Roger Dufour, avec le consentement du Conseil Municipal de la Ville de Chambly, le Gouvernement de la Province de Québec accorda aux requérants l'incorporation de ce groupement sous le nom de "Le Cercle Musical de Chambly Inc." avec siège social au No 859 Rue St-Pierre. Les requérants étaient MM. Julien Biage, Lucien Bougie, Gilles Brouillette, Elzéar Côté, Richard Fiset, Jean Paul Langlois, Jean Lavallée, Alain Lepage et Luc Tremblay.

La politique du Cercle Musical est dictée par une constitution que les membres du Cercle ont adopté à leur assemblée générale du 14 janvier 1966. A ceux qui s'inquiètent de l'actif du Cercle Musical au cas ou ce dernier serait dans l'impossibilité de continuer ses activités dans les années à venir. Disons pour assurer les pessimistes que les règlements du Cercle Musical prévoient la dissolution. "Si, il y a dissolution unanime des membres, tout l'actif (argent, instruments accessoires etc.) est confié au Conseil de la Cité de Chambly à titre de "Fidéi Commis". Si une autre association dûment incorporée et approuvée par le conseil de la Cité de Chambly désire remettre sur pied la fanfare, elle aura droit à tout l'actif et autres confiées précédemment à l'Hôtel de Ville.

Le comité exécutif du Cercle Musical est composé d'adultes qui ont charge de la bonne administration de l'association. Pour cette année, les officiers sont les suivants: MM. Richard Fiset, président; Julien Biage, premier vice-président; Adrien Robitaille, deuxième vice président; Alain Lepage, secrétaire-trésorier; Philippe Gougeon, Jean Paul Langlois, Pierre Lavallée et Robert Biage, directeurs; Jean Marie De Lamirande, publiciste. Le chef de musique est Alain Lepage.

Le Cercle Musical donne assurance qu'un an après l'acquisition des (25) instruments de musique, la fanfare sera prête à se présenter au grand public par des parades et concerts, et que dans trois ou quatre ans, elle pourra concurrencer avec n'importe quelle fanfare amateure de "La belle Province". Chambly parlera avec orgueil de "SA FANFARE".

MENACE DE CECITE–Des cataractes sont sur le point de rendre aveugle le chef August Jack Khatsahlano, l'un des derniers grands danseurs indiens des côtes du Pacifique. Le vieil homme dit qu'il a regardé en direction du légendaire serpent à deux têtes, au coeur de la montagne, et que maintenant il n'y a plus rien que la science médicale puisse faire pour sauver ses yeux. (Photo PC)

1,588,755 syndiqués au Canada en 1965

OTTAWA (PC) — Le nombre de syndiqués au Canada a augmenté de 6.4 pour cent et s'établissait à 1,588,755 au début de 1965, le plus fort pourcentage d'augmentation depuis 1956, indique un relevé du ministère fédéral du Travail. Un an auparavant, le nombre des syndiqués s'élevait à 1,493,173.

Le relevé, affirme que cenombre constitue un sommet et représente 29.7 pour cent de tous les travailleurs non agricoles au pays. En 1964, le pourcentage était de 29.4.

Ces statistiques sont basées sur les rapports des locales syndicales compilés chaque année en janvier, d'après les listes de membres.

Le Congrès du travail canadien (CTC) a déclaré représenter 1,181,147 ouvriers, une augmentation de 75,000 ou 6.8 p.c. Son rival du Québec, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a déclaré 150,053 membres, une augmentation de 28,500 ou de 23.5 p.c.

A l'heure actuelle, le CTC fixe à 1,250,000 le nombre de ses membres et la CSN, à près de 200,000.

La liste des 10 grands syndicats indépendants demeurait la même en 1964 et 1965 malgré que quelques-uns aient changé de rang. Les membres de ces 10 syndicats représentent 36 p.c. de tous les syndiqués.

Les Métallurgistes unis d'Amérique viennent toujours en tête avec 110,000 membres.

Indépendants

Voici les autres, par ordre d'importance: le Syndicat canadien de la fonction publique, 84,800 membres; les Travailleurs unis de l'automobile, 77,500; l'Union internationale d'Amérique des briqueteurs, maçons et plâtriers, 64,000; l'Union internationale des bûcherons d'Amérique, 43,600; la Fraternité internationale d'Amérique des camionneurs, 42,400; l'Association internationale des machinistes, 41,200; la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité, 38,000; la Fraternité internationale des travailleurs de la pulpe, du bisulfite et du papier, 36,900; la Fraternité canadienne des cheminots et employés des transports, 32,100 membres.

Chacun de ces grands syndicats est affilié au CTC à l'exception du syndicat des camionneurs qui a été expulsé du congrès en 1960 pour maraudage chez d'autres syndicats.

La plus grosse augmentation de l'année est celle des travailleurs de l'auto qui ont vu leurs rangs augmenter de 14,000 nouveaux membres. Les métallurgistes ont augmenté leurs effectifs de 8,000 nouveaux membres.

La Fraternité des cheminots a enregistré la baisse la plus importante, 3,600 employés, au moment où elle a été remplacée par la CSN comme agent des employés de la Commission des transports de Montréal.

Les 110 syndicats internationaux fonctionnant au Canada comprennent 70,8 p.c. des syndiqués du pays, comparativement à 71.1 p.c. en 1964.

Réunion du Ralliment des créditistes

2 importantes questions sont à l'ordre du jour

QUEBEC PC - Deux importantes questions sont à l'ordre du jour de la réunion que le Ralliement des créditistes tient, en fin de semaine à Québec.

Cette réunion qui groupera les quelque 20 membres du comité directeur du parti, sera appelée à trancher de façon définitive la question du leader pour la prochaine élection provinciale et se penchera sur la question d'une alliance possible avec un autre parti.

Des rencontres sont projetées avec des représentants de différents partis pour discuter de cette dernière question.

Les délibérations se dérouleront à huis-clos. Elles débuteront vendredi soir pour se terminer dimanche après-midi.

M. Réal Caouette, le chef du Ralliement, un parti qui n'a oeuvré jusqu'à maintenant que la scène fédérale, participera à la réunion.

M. Laurent Legault, président du Ralliement, a affirmé il y a déjà quelque temps, que c'est lui qui assumera la direction des forces créditistes lors du prochain scrutin provincial dont la date n'est pas encore connue.

Toutefois la question doit revenir sur le tapis par suite de l'intérêt qu'aurait manifesté M. Gilles Grégoire, fougueux député créditiste de Lapointe aux Communes, envers la possibilité de prendre lui-même la direction du parti.

Choix d'un chef

M. Grégoire, qui sera également présent à la réunion, serait entretenu de la question, en fin de semaine dernière, à Alma, avec les organisateurs de son parti dans la région du Lac-St-Jean.

Il devait cependant déclarer quelques heures plus tard qu'il n'était pas intéressé à prendre la direction du parti pour les prochaines élections provinciales.

Dans les milieux créditistes, on dit pourtant que la question n'est pas définitivement tranchée et qu'il appartiendra au comité directeur de la faire en fin de semaine.

A tout événement si l'on en juge par les déclarations de M. Legault celui-ci n'est pas prêt à abandonner la direction de la lutte.

Il a rappelé à un journaliste, encore cette semaine, qu'il avait été désigné chef provincial intérimaire au cours du congrès créditiste tenu à St-Jérôme en août 1965.

M. Legault avait reçu par la même occasion, mandat de convoquer un congrès de nomination pour le choix d'un chef.

"Mais, explique-t-il, les élections fédérales de novembre dernier, de même que l'imminence d'un scrutin provincial rendent physiquement impossible la tenue d'un tel congrès dans l'immédiat".

Une source près du parti affirme, cependant, que si une vingtaine d'exécutifs de comté exprimaient le désir que l'on tienne un congrès à brève échéance, ses dirigeants pourraient difficilement ne pas accéder à cette demande.

Alliance

L'autre question, tout aussi importante aux yeux des créditistes et qui doit être étudiée, au cours de la réunion, est celle d'une alliance possible avec un autre parti.

L'exécutif du parti aurait pris les dispositions voulues pour s'entretenir, dès la fin de semaine, avec des porte-parole d'autres partis.

On se refuse à préciser qui sont ces partis mais des sources bien renseignées disent que toutes les formations politiques à une exception près, seront approchées.

Les observateurs de la colline parlementaire prévoient que les prochaines élections provinciales auront lieu au début de l'été.

COURS D'ORGUES

LES STUDIOS D'ORGUE HAMMOND (SHERBROOKE) LTEE vous offrent nouvelle méthode accélérée. Cours de six semaines pour débutants et élèves avancés. Spécial: Location 30 jours AVEC COURS GRATUITS. S'adresser à Granby, 378-7205 ou Sherbrooke, 562-3869.

PAPETERIE DE MARIAGE

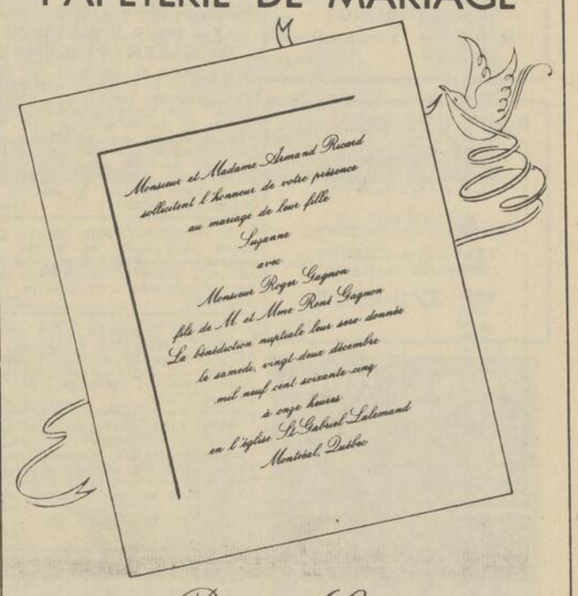

en Photo-Lettrage

THERMO-GRAVÉE

par les créateurs de "Bouquet Invitation Line"

LA THERMO-GRAVURE consiste en caractères en relief . . . luxueux, élégants.

LA THERMO-GRAVURE possède l'aspect unique que produit la main-d'oeuvre experte.

Elle ne coûte pas la moitié de ce que vous pourriez croire.

Plusieurs autres styles au choix

La Voix de l'Est

Qui sera reine de fleurs 1966?

CHAMBLY (S.M. de L.) - C'est samedi le 30 avril qu'aura lieu la grande Nuit Viennoise 1966, au cours de laquelle sera couronnée dans une atmosphère féérique la reine des fleurs

La premiere Nuit Viennoise eut lieu à Chambly le 25 août 1964 et Lucie 1ere (Lucie Boucher) fut la première jeune fille à hériter cette couronne symbolique, au cours de ce bal unique ou assistaient 870 personnes Le 26 août 1965, c'était un triomphe incroyable, 1400 personnes assistaient au couronnement de Réjeanne 1ère

Le succès incroyable, dépassant toutes les espérances des organisateurs, obtenu en 64 et 65, ont prouvé que cet événement social, que rien du genre n'égale à travers toute la province dépassait de beaucoup les cadres d'une ville et se devait, pour répondre a la demande de tous, de devenir régional.

La Nuit Viennoise, c'est un bal mais un bal unique où la splendeur, la féérie, l'atmosphère impérial des grands jours de l'empire d'Autriche est reconstitué.

La Nuit Viennoise, c'est la guerre des valses, c'est la fête des fleurs, c'est une nuit d'amour et d'allégresse.

Au cours de cette fête grandiose une jeune fille de chez nous connait les grands honneurs royaux. Le cérémonial du couronnement devient, apres le festin, le grand clou de cette nuit. C'est au milieu d'un faste inoui, qui exige une mise en scène à grand déploiement, au son des violons d'un orchestre de Radio Canada, que plus de cinquante personnages permettent au millier-de participants d'assister à une cérémonie impériale et toute protocolaire, où les majestueuses toilettes blanches les grands habits princiers, les costumes militaires; les bouquetieres, les dames d'honneur, les pages, les hussards impériaux, les dix duchesses et les dix princes consorts se déplacent dans une féerie de couleurs indescriptibles.

Malgré toute cette splendeur, la Nuit Viennoise 66 dépassera en faste tout ce qui s'est fait jusqu'ici. Aussi, les comités d'organisation invitent toutes les jeunes filles de la rive sud, qui aspirent au titre de reine des fleurs 66, à présenter leur candidature. Celles qui seront choisies, verront toutes leurs dépenses payées, sans oublier qu'une bourse de plus de cinq cents dollars accompagne la couronne. Cet événement permet aux duchesses de connaître les plus grands honneurs de leur vie.

Pour être duchesse, lors de la Nuit Viennoise, et peut-être, être élue reine des fleurs, il faut répondre à certaines conditions.

Premièrement, il faut demeurer dans l'une des cités suivantes: St-Lambert, Longueil, Boucherville, Jacques-Cartier, St-Hubert, Ville Lafleche, Ville Lemoyne, Greenfield Park, Chambly ou Richelieu.

Il faut être jolie avoir de la personnalité, avoir au moins 17 ans, et ne pas avoir atteint 22 ans, et être célibataire.

Si vous répondez à ces conditions, il suffit d'envoyer ses noms et adresse, son âge, deux photos différentes 5 x 7 et de dire en moins de 50 mots, pourquoi elle veut être reine des fleurs 66 à:

Nuit Viennoise '66
a/s Willie Durand
1308 Bourgogne
Cité Chambly.

Inf: 658-5786

POUR VOS SOULIERS A GO-GO
FAITES UNE VISITE CHEZ
JIM DUMOULIN CHAUSSURES
338, rue Principale Granby
378-4341

Voici quelques modèles des nouveaux souliers que toute jeune fille désire posséder

$6.95 à $12.95

Choix de bourses pour appareiller

En exclusivité chez

JIM

Futurs MARIÉS...

MOI JE SAIS!

OU ALLER POUR ACHETER DES MEUBLES

Harvey & Racine INC.
MEUBLES • FURNITURE

Chemin Roxton Pond | Téls : 372-5896 — 372-5897

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON ?

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& ASSOCIES, C.A.
317, RACINE
GRANBY, TEL. 378-7935
P. A. Jolin C.A. — G. D. Dallaire C.A.
L.J. Montfils C.A. — J.P. Picotte C.A.
C. J. Alain C.A. — A. Desautels C.A.
(33681)

Cartes d'affaires

PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON, TEL.: 243-6454
(30478)

POUR VOS TRAVAUX DE PEINTURE ET TAPISSAGE
BENEFICIEZ DE SERVICES COMPETENTS.
TRAVAIL A L'HEURE
OUVRAGE GARANTI
Tél. 372-4560
(33603)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ème hypothèques sur :
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de :
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237 RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL. : 372-3377
(33810)

PRETS
Sur 1ère et 2e Hypothèque
a) argent de Compagnies — intérêt à partir de 6¾% et ristourne;
b) argent de particuliers — intérêt à 7% — disponible immédiatement.
S'adresser à:
JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale Granby
TEL.: 378-4112
(33660)

GRANBY: Tél. 372-5433

4 Propriétés à vendre

AUBAINE !
Grand terrain commercial de 38,-200 pi. car. avec 2 propriétés dont une maison de 4 pièces avec garage, louée actuellement à $70.00 par mois et une autre maison de 53 x 33 pi., très beau style, prte pour ouvrir commerce de restaurant, bar ou club, située voisine d'un motel de 32 unités. S'adresser: 351 Bourget, Granby, tél. : 378-5883. (34083)

FOSTER :
BUNGALOW 5 pièces, grand terrain, situé près du lac Brome. Prix $10,500. Comptant $2,000.00.
NOYAN :
HOTEL 13 chambres, grill. Bon chiffre d'affaires. Prix $50,000. Comptant à discuter.
ABERCORN :
HOTEL 26 chambres, 2 grills, piscine, près centre de ski Sutton et Jay Peak, prix $77,000.00 comptant à discuter.
QUEBEC :
RESTAURANT MOTEL, bar-salon, situé face au Jardin Zoologique. Très bon chiffre d'affaires. Prix $175,000.00, comptant à discuter.
GRANBY :
BUNGALOW situé paroisse St-Luc, 5 pièces, prix $12,000.00. Comptant à discuter.
ST-HYACINTHE :
SALLE de DANSE, capacité 500 personnes, grand stationnement, prix et comptant à discuter.
GRANBY :
TERRAINS à vendre dans la paroisse St-Luc, très bon prix et termes de paiements.
ROBERT B. GUAY
183, Principale, suite 204
Granby — Tél. 372-5448
(34156)

4 Propriétés à vendre

MAISON de 2 logis de 5 pièces chacun plus chambre et salle de jeu au sous-sol, situés à 269 Boul. Montcalm. Bonnes conditions pour vente rapide. Pour plus amples détails, ou pour visiter, s'adresser à Gaston Brochu, 1178 rue Prospect, Sherbrooke, tél. 567-2264, frais renversés. (34108)

7 Commerces à vendre

EPICERIE - RESTAURANT à vendre avec propriété, logis attenant de 5 pièces. Chiffre d'affaires $50,000 par année. Cause de vente: maladie. Pour plus de renseignements, écrire à C.P. 994, Waterloo. (33067)

14 Locaux à louer

LOCAL à louer pour bureau ou magasin, 1500 pi. car. plus sous-sol, situé près église Immaculée-Conception rue Denison Ouest. S'adresser: 344 rue Paré, tél.: 372-6411. (33756)

LOCAL à louer, situé à 35 St-Antoine Nord. Signalez: 372-7140. (34042)

LOCAL à louer (pour commerce) rue Principale, libre le 1er mai. S'adresser à Paul E. Bourgault, 214 rue Cartier, Granby. Tél. 372-3886. (34064)

3 LOCAUX à louer à 88a - 90 - 92 Centre, 28 x 21, 13 x 21, 40 x 40 sous-bassement, ancien studio de culture physique, pour bureau, magasin ou boutique, libres immédiatement. S'adresser à 195 Ave. du Parc, Granby. (34103)

LOGIS A LOUER 3 pièces avec planchers en tuiles, dans un bas. Aussi chalet à vendre situé à Roxton Pond. S'adresser: 234 Ave du Parc, tél. 372-7625. (33778)

17 Terrains à vendre

POUR VOUS UN EXCELLENT PLACEMENT
par l'achat de terrains au Développement Idéal Enr., paroisse St-Luc, Granby, pour aussi peu que $12.50 par mois avec exemption totale de taxes pour 5 ans. Pour appointement ou renseignements, tél.: 372-2601 de 8:00 a.m. à 10:00 a.m. et de 5:00 p.m. à 8:00 p.m. Aussi maison seule à louer, 3 pièces, située chemin de Roxton à 3 milles de Granby. (33630)

A VENDRE terrain de 100 x 66, situé coin Laval et Horner. Accepterais $1,000.00 comptant, balance à discuter. S'adresser: Mme Léo Choinière, St-Césaire, tél. 536-3180. (33794)

GRAND TERRAIN situé chemin St-Paul, avec office et garage, système d'éclairage, autrefois cour de Forand et Frère. S'adresser à M. Lucien Dufort, St-Roch l'Achigan, tél. 832-2672. (33941)

TERRAINS à vendre pour cause de décès. Aubaine, continuez les versements. Aussi magnifiques terrains dans un développement situé à l'entrée de Granby. Site idéal dans un domaine en pleine expansion. Téléphonez 372-5448, demandez M. Picard ou M. Patrick. (34154)

TERRAIN à vendre situé rue Denison, près Lévesque à Granby. Téléphonez 372-2802. (34123)

20 Terres ou fermes à vendre

TERRE de 60 arpents avec pommiers, terre à jardinage, propice pour chevaux de course ou chevaux de selle, située rang Papineau, face à l'école à 4 milles de Granby, vis à vis le pit de gravier Ball. Bons bâtiments, maison actuellement louée au mois. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à Charles Yvon Martel, 125 Cartier, Marieville. (34152)

23 Logements à louer

LOGIS 3 pièces, comprenant salon de 12 pi. x 20 pi., chambre à coucher, cuisinette, entrée privée, chauffé, eau chaude à l'année, 2 balcons, $65 par mois. Pour visiter téléphoner 372-3811. (33807)

LOCAL 15 pi. x 28 pi. pour bureau, situé à 146 Principale. Logement chauffé, 3 pièces, situé à 63 Centre. Logis 3 pièces et solarium situé à 27a Court, $42.00 par mois. A 357 Notre-Dame, logement, 6 pièces, $70. par mois. A 55 Lorne: logis 7 pièces dont 4 chambres à coucher, $125 par mois. S'adresser à Mme R. Vadnais, 79 Lorne, tél.: 372-3850. (34007)

LOGIS 3 pièces, situé à 209 Reynolds, libre le 1er mai. Pour plus de renseignements s'adresser à 207 Reynolds, Granby. (34061)

LOGIS 6 pièces, chauffé, au 2e, avec garage. S'adresser 284 Boul. Montcalm, Granby. (34044)

LOGIS 5½ pièces, dans un bas, moderne, installation laveuse et sécheuse, tuile, système de chauffage, situé à 658 Notre-Dame, Granby. S'adresser: Mme Noël Forand, St-Césaire, tél.: 536-3904. (34065)

LOGIS 6 pièces, libre le 1er avril, $70 par mois, situé à 423 Ste-Anne. Signalez: 378-2946. (34097)

LOGIS de 4 pièces, $30 par mois, situé à 96 St-Charles Sud, Granby. S'adresser sur les lieux. (34092)

LOGIS 4 pièces, plus salle de bain, chauffé, eau chaude à l'année, situé à 412 Principale. Informations, tél.: 372-7867. (34087)

LOGIS 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé coin Dufferin et Ottawa. Signalez: 372-4026. (34071)

LOGIS de 6½ pièces, 2e étage, système chauffage à eau chaude, garage compris. Situé au centre de la ville à 118 Ave du Parc. S'adresser à 122 Ave du Parc. Tél. 378-2171. (34133)

LOGIS 4 pièces au 2e, chambre de bain, 220 volts, hangar, $55. par mois, libre le 1er mai. Situé à 603 Cowie. S'adresser à 18 St-Hubert, tél. 378-4764. (34144)

LOGIS 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé. S'adresser: 187 Empire. Tél. 372-4353. (34140)

GRAND LOGEMENT moderne, plancher fini vinyl, 9 pièces, 2 salles de bain, libre le 1er de mai. Pour informations s'adresser à partir de midi seulement tél. 378-4450. Ou s'adresser à 67 Robinson. Après 6 h. p.m. Hôtel Granby demandez Mlle Simone Goyette. (34138)

LOGIS 5½ pièces au 2e étage. Installation laveuse et sécheuse; $80.00 par mois, libre le 1er mai. S'adresser 609 Cabana, Granby. Tél. 378-7235. (34136)

23 Logements à louer

2 LOGIS neufs, modernes, 5½ pièces, système de chauffage, installation laveuse et sécheuse, ventilateur au-dessus du poêle, planchers de tuile, garage, cour privée et asphaltée, située à 573 et 575 Crémazie, face au parc Dubuc. Signalez: 372-2440. (33957)

GRAND LOGEMENT moderne, planchers finis vinyl, 9 pièces, 2 chambres de bain, libre le 1er mai. Signalez: 378-4450 à partir de midi seulement, ou s'adresser à 67 Robinson Sud ou après 6:00 p.m. Hôtel Granby et demandez Simone Goyette. (34122)

LOGIS 5 pièces à 658 Notre-Dame, un bas, système de chauffage, $80.00 par mois. S'adresser sur les lieux. (34113)

LOGIS 3 pièces, dans un bas, à Adamsville. S'adresser: Eliodor Dion, tél. 263-0489 Adamsville. (34112)

LOGIS 3 pièces plus salle de bain complète, 220 volts, grande remise, 2e étage, libre le 1er mai. S'adresser à 261 Boul. Boivin, tél. 378-3781. (34129)

LOGEMENT 5½ pièces, 220 volts, au centre de la ville sur rue Court, avec garage si désiré. S'adresser tél. 372-3250, Granby. (34128)

LOGIS 4 pièces dans un bas, installation pour laveuse et sécheuse, situé à 461 Ste-Marie. $65.00 par mois. Libre le 1er mai. Tél. 372-7548. (34127)

LOGIS 4 pièces plus salle de bain, idéal pour jeune couple, situé au 2e à 244 St-Hubert, $70.00 par mois, taxe d'eau comprise, avec garage, hangar, galerie. Libre le 1er mai. S'adresser à 293 Boul. Leclerc, tél. 372-4629. (34126)

GRAND LOGIS moderne, un bas libre le 1er mai ou juin. Situé 78 Dufferin. S'adresser sur les lieux. (34119)

2 LOGIS à louer, un bas, 4 pièces, ainsi qu'un autre 6 pièces. Finis moderne. S'adresser: Pépinière chez G.A. Parent, 192 Robinson, Granby. (34115)

LOGIS à louer, 4 chambres, salon, salle à diner, cuisine, sous-sol fini. S'adresser à M. Louis Olivet 65 Lorne, Granby. Tél. 372-4589, le soir. (34109)

24 Logements demandés

DESIRERAIS louer maison seule de 4 ou 5 pièces, dans Granby ou les environs. Signalez: 378-1120. (34104)

ON DEMANDE un logis de 4 ou 5 appartements dans un bas. S'adresser à 378-8143. (34102)

25 Appartements à louer

APTS de 1 - 2 et 3 pièces
meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 253 Ave du Parc, tél. 372-4121 ou 91 Paré, après 6:00 p.m. (32898)

2 APTS à louer, chauffé, éclairé, à 506 Maisonneuve. Signalez: 378-3422 après 5:00 p.m. (34001)

APT 3 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée, situé 319 Boul. Boivin. S'adresser: 282 York, tél.: 372-4143. (33995)

APPARTEMENT MODERNE
à louer, 1½ pièce, meublé, chauffé, éclairé, draperies, laveuse et sécheuse fournies, entrée privée, galerie avec moustiquaires, stationnement gratuit, situé à 89 St-Joseph. Signalez :
372-4040
(34055)

APT. 3 pièces, plus chambre de bain, meublé, chauffé, éclairé, situé à 136 Montcalm, Granby, pas d'enfant. Signalez: 372-4384. (34072)

APPARTEMENT 2 pièces, meublé, chauffé, situé à 124 Clarence. S'adresser à 330 Papineau, tél.: 378-3705. (34084)

APPARTEMENT
moderne à louer, semi-meublé, 4 pièces, chauffé, situé sur la façade de l'édifice à 107 rue Drummond, terrain de stationnement gratuit. Signalez: 378-2933 ou 378-4498. (libres immédiatement.) (34117)

27 Chambres à louer

CHAMBRE moderne, meublée, chauffée, eau chaude à l'année, tapis mur à mur, cuisine et salle à manger moderne. Pour visiter tél. 372-5129. (33808)

CHAMBRE à louer pour jeune homme seulement, avec pension et lessive, accès à la télévision et au téléphone, stationnement privé. Signalez: 372-7257. (34096)

CHAMBRE à louer avec cuisinette contenant évier, armoires, poêle électrique, gros réfrigérateur, entrée privée, à prix raisonnable. S'adresser à 286 Boul Boivin, tél. 378-3755. (34060)

36a) Meubles neufs et usagés

A VENDRE : Meubles pour chalet, lits au complet, set de cuisine, sofa. S'adresser: 182 Grove, Granby, tél.: 372-6160. (34041)

SET CHAMBRE pour enfant, style matelot comprenant lit à tête bibliothèque, le matelas et le sommier Alam. Commode et bureau double avec miroir. Le tout comme neuf. Tél. 378-2027. (34116)

• EN VENTE •
TELEVISEUR usagé, portatif, Sylvania $45.00
TELEVISEUR usagé Fleetwood $55.00
SETS DE CUISINE usagés à partir de $25.00
LAVEUSES ordinaires usagées à partir de $25.00
LITS NEUFS avec légère imperfection $10.00
LITS USAGES $8.00
REFRIGERATEURS Roy usagés $35.00 - $75.00
ainsi que plusieurs autres modèles.
VENEZ CONSTATER NOS BAS PRIX
MEUBLES FERNAND BLAIS
Chemin Roxton, Granby
Tél. 372-6193
(34134)

52 Bijoutiers

ECONOMISEZ
Achetez directement du voyageur : Bagues à diamant, montres suisses, bijoux, etc. . . .
BIJOUTERIE SUISSE
500 rue Winchester
Granby — Tél. 378-2020
M. FERNAND POULIN, voyageur-grossiste
Ouvert tous les jours de : 9:00 a.m. à 10:00 heures p.m.
(33831)

64a) Robes de mariées

ROBE de MARIEE à vendre, blanche, longue, gr. 7-9-10 ans, avec voile et diadème; aussi robe et costume de même grandeur, presque neufs. Signalez: 372-5135. (34111)

96 A vendre ou à échanger

MAISON en briques, 7 pièces, située à 525 St-François. Vendrais ou échangerais pour une maison de 5 pièces. S'adresser après 6:00 p.m. Tél. 378-6021. (33365)

98 Divers

FUTURES MARIEES
Jeunes mariées ou futures mariées qui désireraient une démonstration à domicile de Vaisselle fine, coûtellerie, ensemble de coûteaux de cuisine garantis, ustensiles de cuisine exclusifs, 7 mcx (Kitchen tools) coûteaux à steak, batterie de cuisine, etc. Une démonstration vous permettant de connaitre et comparer une marchandise de grande qualité. Appelez M. Raymond Laplante, 204a Court, Tél.: 372-2065 (frais virés). Aucune obligation de votre part. (34034)

Recouvrez votre vitalité
BUVEZ AQUA VITA
Eau minérale naturelle
Digestive et vitalisante.
(33522)

ATTENTION AUTOMOBILISTES LISEZ CECI !
Achetez vos pièces d'auto à l'endroit de votre choix; venez les faire poser à prix raisonnable. Ménagez ainsi plusieurs dollars. Ouvert tous les soirs.
Pour informations signalez :
372-3828
(34050)

ELCAR
PURIFICATEUR D'AIR électronique, ELCAR de fabrication Suisse tel qu'annoncé par les ondes. Pour plus d'informations adressez-vous à 140 Court, Granby. (34150)

VALEUR de $1,000.00 pour seulement $700.00, une part (action) de golf Granby-St-Paul. S'adresser à G. Huot, 492 Denison. Tél. 378-1202. (34132)

Détachez ceci
JEAN-GUY GELINEAU
ENCANTEUR LICENCIE
TEL. : 372-4292
AU SERVICE
de toute personne désirant faire encan de ferme, de ménage ou qui désire vendre ménage au complet ou en partie ainsi que outillage, roulant de ferme, animaux, etc. (34004)

98a) A vendre - Divers

Vous trouverez en exclusivité les créations du grand couturier
MICHEL ROBICHAUD
Manteaux de pluie, chapeaux, bourses et guêtres s'harmonisant; couleurs et grandeurs assorties. En plus, vaste choix de manteaux, jaquettes de cuir et de suède. Ouvert tous les soirs sur rendez-vous.
LEMOINE FOURRURE
73, Drummond, tél. 372-3811
(33316)

NUTRIMAX
Extracteur de jus de fruits et légumes de marque Nutrimax, tel qu'annoncé sur les ondes. — Aussi livre, "Buvez vos légumes" par H. E. Kirschner, m.d. Pour informations écrire à Nutrimax, 318 St-Jacques, Magog Est, tél.: 843-3023. (33884)

GROSSE FOURNAISE à l'huile ainsi que 10 barils à l'huile, Saxophone tout neuf. Aussi auto Plymouth à vendre. Cause de vente: déménagement. S'adresser tél.: 378-2766. (34106)

UN ARC A SUCRE, Dominion Grimm 3 par 10, $75., 7 ans d'usure; en très bonne condition; ainsi qu'harnais-double $60., bonne condition. Pour plus de renseignements, signalez: 379-5570. (34075)

A VENDRE : 2,500 boites de pommes McIntosh, Fameuse, Cortland et autres; très bien conservées et en très bonne condition. S'adresser: M. Raoul Dufresne, R. R. No 1, St-Paul d'Abbotsford, tél.: 379-5563. (34074)

A VENDRE: Trailer-tente; fermé, 5½ pi. x 7 pi., ouvert 5½ pi. à 14 pi. Fournaise à l'huile, annexe, 2 ans de service. Robe de mariée, modèle étroit, grandeur 10-12 ans, à moitié prix. S'adresser à 375 Racine, Granby, tél.: 378-5562. (33786)

CONGELATEUR ouvert, 8 pi. de long, équipé de miroirs, avec garantie d'un an, comme neuf, idéal pour commerce. S'adresser à M. Parent, St-Paul d'Abbotsford, tél. 379-5782. (33943)

A VENDRE : Equipement de camping pour 5 personnes comprenant: remorque, tente française, sacs de couchage, matelas pneumatiques, chaufferette, poêle, glacière, armoires et vaisselle. Signalez: 378-3592. (34005)

VENDRAIT un trailer à bagages et un trailer à camping. Pour plus amples renseignements s'adresser au garage Golden Eagle. (34121)

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR MAIS LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

99 Prêts

Prêts Hypothécaires
en 1ère et 2e,
sur propriétés :
- Résidentielles
- Commerciales
- Industrielles.

— TAUX COURANTS —
Pour un service adéquat et rapide, Consultez toujours :
IMMEUBLES Ontario Ltée
21 Dufferin — Granby
Tél.: 372-5994, ou 378-2970
Michel Champagne, Courtier
(32737)

104 Occasions d'affaires

LE VENDEUR LE PLUS STABLE AU MONDE
Opportunité qui requiert seulement 2 à 4 heures par semaine de votre temps libre. Ouvertures pour hommes et femmes au service de distributrices automatiques de cigarettes sur des sites très prominents. Gagnez du comptant immédiatement seulement $800 requis pour débuter. Financement de Banque disponible avec dépôt de $100.00. Ecrire à case 4089 La Voix de l'Est, Granby. (34036)

Compagnie bien connue donnerait franchise de vente et de service pour Farnham, Cowansville et Granby. Très mémunérateur et aucun capital requis. Téléphonez: 378-3493, Granby. (34008)

109 Emplois demandés

HOMMES recherchent emploi à temps partiel, soir ou le samedi. Tél.: 378-3650. (34066)

HOMME avec expérience en comptabilité ferait travaux à temps partiel. Signalez: 378-7402 après 5:00 p.m. (34088)

TRAVAIL de bureau, prendrais ouvrage général de bureau par les soirs, tenue de livres (ETC). Signalez 372-3587 après 6 P.M. (34147)

111 Hommes demandés

TEMPS PARTIEL, faites argent, gros profit, savon Ivory gratuit pour vos clients, javel, détergent, cire, désinfectant etc. Pour informations et échantillons assortis écrire à M. Gérard, 4774 rue Brébeuf, Montréal. (33983)

SCULPTEUR — A la machine "Spingle" immédiatement. Salaire intéressant. S'adresser à 1315 Bellechasse, Montréal, tél.: 274-5459. (34018)

ON DEMANDE HOMME avec goût de la mécanique et désirant opérer un tour à bois ou tout autre tour. Excellente opportunité. Appelez frais renversés le soir à Leominster, Massachuset, tél. code 617 KE 7-1346. (34037)

111a) Hommes, Femmes demandés

HOMMES - FEMMES
GAGNEZ jusqu'à $3.00 et plus de l'heure en visitant vos parents, amis, connaissances, etc. Aucun capital requis pour commencer. Ligne de produits connus partout. Ecrivez sans obligation mais immédiatement pour renseignements complets à: RAWLEIGH, dépt. C-507-HF, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal. (34142)

112 On demande

ON DEMANDE une famille pour ouvrage général de ferme, logis fourni, bon salaire suivant compétence. S'adresser: FERME MORIER, St-Ignace de Stanbridge, Tél.: 654-S-2. (33912)

115 Représentants

ON DEMANDE immigrants et canadiens de langue française pour représentation d'une compagnie Internationale mondialement connue. $100.00 et plus après la 2e semaine selon capacité. Signalez: 378-7212 entre 10:00 a.m. et 12:00 p.m. (34046)

118 Services de bonnes

BONNE demandée pour ouvrage général de maison privée, et soin de 4 enfants. Signalez: 378-3304. (34099)

121 Garderies d'enfants

GARDERAIS enfants à la maison du lundi au vendredi soir. Signalez: 378-2095. (34105)

125a) Autos à vendre

JAGUAR 3.4 Sedan, 4 portes, over-drive, radio, 4 pneus neufs, en parfaite condition. Signalez: 372-7840. (33979)

PONTIAC Parisienne 1960, V-8, servo-freins, servo-volant, pneus neufs, très bonne condition. Accepterais de financer avec peu de comptant. Signalez: 378-8917. (33954)

VALIANT 1965, comme neuve, 4 portes, 6 pneus. Tél.: 372-2684. (34067)

VOLKSWAGEN 1964, modèle 1500, 2 carburateurs, radio, en excellente condition. A vendre pour cause de double emploi. Bas prix. Tél. 372-2852. (34125)

125b) Camions à vendre

CAMION Mercury, Econolyne 1964, comme neuf, seulement 12,000 milles. Signalez: 378-5883. (34086)

131 Bicycles, motocyclettes

A VENDRE
Scooter blanc de marque Vespa, grand sport, 1965, comprenant pneu de rechange, tapis en caoutchouc et en excellente condition. (Millage 2,000 milles). Serait vendu à un prix très abordable. Prière de vous adresser à toute heure du jour à 372-2898, Granby. (34081)

140 Meubles seconde-main

Magasin Woodhouse
Meubles reconditionnés et usagés à vendre

1 poêle électrique Kelvinator	$15.00
1 fournaise à l'huile Quaker	$15.00
1 annexe à l'huile Gurney, blanc	$25.00
2 mobiliers de cuisine chromés, 5 mcx	$20.00
1 réfrigérateur Racine en bon ordre	$35.00
1 mobilier de chambre, bureau double, noyer	$50.00
1 laveuse automatique Westinghouse, garantie	$60.00
1 poêle combine bois-électricité, l'Islet	$75.00

TERMES AUSSI BAS QUE $1.00 PAR SEMAINE
174 Principale Granby
Tél. 372-3317
(33916)

141 Animaux

A VENDRE: Caniche noir, mâle, 1 an, enregistré, vacciné, ainsi que berger allemand femelle, tanné noir, tout prix raisonnable sera accepté. Tél.: 378-4786. (34101)

A VENDRE : petits chiens caniches, gris-argent, taille petite. Policiers, jeunes bergers allemands. S'adresser à 415 Notre-Dame, tél.: 378-8195. (33968)

142 Maisons à vendre

A VENDRE joli bungalow de 6 pièces, brique et granit, situé à 83 Bradford, quartier résidentiel. S'adresser sur les lieux à M. Jean-Louis Tétreault, tél.: 372-3559. (33875)

MAISON de 2 logis située à 335 et 337 Robinson Sud, 5 pièces chacun, 220 volts, intérieur comme neuf. Rapporte $1,500 par année. S'adresser: G. Houde, 509 St-Jacques, Granby. (34057)

MAISON 7 pièces à vendre, située à 329 Cartier, très propre, tapis mur-à-mur, 2 chambres de bain en céramique, murs de bois dans salon et cuisine. Cause: départ. Signalez: 372-4305. (33946)

A VENDRE : Magnifiques bungalows, situés paroisse St-Luc, rue Bourassa, avec rabais provincial de 3%. Très peu de comptant requis. Balance comme loyer. S'adresser: ANDRE LACOSTE CONSTRUCTION, 656 Blvd Leclerc, tél.: 378-3173. (33947)

DOIT ETRE VENDU
BUNGALOW comprenant 5 chambres à coucher, 2 chambres de bain, salle de jeu, vivoir, sous-sol fini, incluant garage, situé à 267 Bouchard, Granby, près église et école. — Aubaine. S'adresser le plus tôt possible à M. Roméo Forand, 764 Avenue d'Anjoue, Ste-Foy, Québec, tél. 656-1387 ou 681 6245. (33632)

BUNGALOW à vendre, 5½ pièces, appartement fini au sous-sol, grand terrain, situé rue Roy à Granby. S'adresser: 601 Douville, Granby, tél. 378-8280. (33773)

MAISON 8 pièces, en brique, système de chauffage à eau chaude, 2 salles de bain, solarium, appartement fini au sous-sol, garage isolé, quartier résidentiel. Signalez: 378-4883. (33896)

2 MAISONS, bungalows 6-7 pièces, système de chauffage central, garage, cour asphaltée et terrassement fini. S'adresser à Lucien Dufort, St-Roch L'Achigan, tél.: 832-2672. (33940)

MAISON 5½ pièces, site résidentiel, 3 chambres, grand terrain. Signalez: 378-2715 toute la journée samedi ou après 6:00 p.m. sur semaine seulement. (33772)

MAISON en brique de 2 logis moderne, 5 grandes pièces chacun plus chambre de bain avec installation de laveuse et sécheuse. Située à 529 Maisonneuve. Pour personne intéressée seulement. S'adresser à 568, Principale, St-Paul d'Abbotsford. (34141)

BUNGALOW à vendre 5 pièces, construction récente, avec grand terrain, et terrasse arrière et avant, situé à 64 Toulouse. Excellentes conditions de vente. S'adresser sur les lieux à 64 Toulouse, Granby. (34114)

AUCUN BESOIN D'ETRE MILLIONNAIRE
pour posséder un magnifique bungalow moderne.
C'est maintenant à votre tour d'être propriétaire avec un léger montant initial et versements mensuels moindres qu'un loyer. De plus, vous pouvez dès aujourd'hui obtenir votre terrain dans ce merveilleux développement, pour aussi peu que $50.00 de base et $10.00 par mois.
Réalisez par vous-même en voyant
GERARD LEMIEUX
CONTRACTEUR
CHEMIN WATERLOO
Tél. 372-2080
(33705)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW 6 pièces, brique, quartier résidentiel, garage, chauffage central, libre immédiatement, situé 7 rue Belmont, Granby. S'adresser: 182 Grove, Granby. Tél.: 372-6160 après 6:00 p.m. (34040)

MAISON neuve de 4 logis de 4 pièces, très moderne; dans l'entrée du village, rue nouvelle à Roxton Pond. Pour plus amples renseignements s'adresser: à 229 Dufferin, Granby. Tél. 372-2173. (34131)

143 Demande à acheter

ON DEMANDE à acheter une maison de logements de préférence 3 ou 4 logis. Possède bon comptant, argent disponible. S'adresser à 239 Boul. Montcalm, tél.: 372-7677. (34024)

ACHETERAIS
MANNEQUINS USAGES
de toutes sortes.
Tél. 372-2977
(34068)

144 Argent à prêter

DEUX PERSONNES ONT
$20,000.00 chacune à
prêter sur 1ière hypothèque
Taux d'intérêt et mode de remboursement à discuter. M. Jean-Paul MATTON, Notaire, 328, rue Principale, Tél.: 378-4112. (34029)

148 Gardiennes d'enfants

DAME avec références garde enfants ou bébés à son domicile du lundi au vendredi. Prix $12.00 par semaine.
Signalez: 372-6169
(33779)

MARIEVILLE

17 Terrains à vendre

TERRE de 105 arpents, toute en culture, excellente bâtisse. Le tout en très bonne condition. S'adresser à Alphonse Guillette, Marieville. Tél. 589-7563. (33936)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE ou A LOUER : Erablière toute équipée, 2,000 vaisseaux, environ 35 arpents de bois. S'adresser : A. Sansoucy, Rougemont, tél.: 536-2837. (33325)

142 Maisons à vendre

MAISON neuve de 6 pièces, pierres et briques, foyer en pierres naturelles, terrassement fini, située sur grand chemin dans quartier résidentiel. Cause de vente: départ. S'adresser à Yvan Sansoucy, 820 9e Avenue, St-Césaire. (33671)

MAISONS (bungalows) de qualité à vendre, par RICHMAR DEVELOPPEMENT CORP., situées à Marieville, approuvées par Société Centrale, 6¼% d'intérêt, $500.00 bonis d'hiver. Tels: MARIEVILLE: 589-4976 — CHAMBLY: 658-8892 — MONTREAL: RE. 3-7902. (34118)

COWANSVILLE
TEL. 263-2988

10 Magasins à vendre

A SUTTON
PROPRIETE commerciale, située dans le centre, rue Principale, idéale pour magasin, restaurant, etc. avec 2 logis au-dessus, actuellement loués. S'adresser à Lucien Tremblay, Case postale 104, Sutton ou Tél. 538-2092. (34124)

23 Logements à louer

TROIS LOGIS neufs à louer de 4 pièces, avec installation de laveuse et sécheuse, chambre de bain en céramique, libres immédiatement. Situés à 301 rue Bell, Cowansville. S'adresser : Armand Martel, Ste-Brigitte, tél. 293-4827 ou Raymond Desnoyers, Cowansville, tél. 263-3588. (33241)

MAISONS neuves situées dans quartier résidentiel, intérêt de 6¼%, éligibles au rabais provincial de 3%. Comptant à partir de $200.00. Pour informations signalez: 263-0440 Cowansville. (34053)

LOGIS neuf, 4½ pièces, système de chauffage, installation laveuse et sécheuse, situé à 309 rue Bell à Cowansville. Signalez: 263-1806. (34146)

27 Chambres à louer

A LOUER : Deux grandes chambres meublées, avec entrée privée, situées à 218 Bernard. Signalez: 263-2813. (34015)

96 A vendre ou à échanger

DANS COWANSVILLE et les environs, à vendre ou à échanger, moulin à scie et cour à bois, avec contrats de compagnies pour 5 ans et plus. Aussi : hôtels avec licences complètes, garages, magasins généraux, chalets, fermes, terrains, restaurants, maisons, jeux de golf intérieurs ou extérieurs. S'adresser: Paul-Emile Chagnon, agent d'immeubles, 166 Blvd Dieppe, Cowansville, tél.: 263-2872, Rep. des St-Martin & Assc. Realties, Inc. (33511)

110a) Filles demandées

KNOWLTON : Deux jeunes filles demandées pour travail d'hôtel, bilingues, seront entrainées comme serveuses, chambre et pension fournies. Signalez: 243-5717. (34017)

123 Perdus ou trouvés

PERDUE une guitare de marque Precision Fender, entre Cowansville et Sutton. Récompense promise. Communiquez avec Paul Galipeau, 128 Québec, Cowansville, tél. 263-2182. (34145)

148 Gardiennes d'enfants

ETUDIANTE avec expérience accepterait de garder les soirs et fins de semaine. S'adresser: Mlle Suzanne Gagné, tél. 263-2655. (34143)

FARNHAM
TEL. 293-5155

7 Commerces à vendre

EPICERIE - BOUCHERIE licenciée, bien située, bon chiffre d'affaires. Cause de vente, maladie.
Téléphonez 248-2789
BEDFORD
(33970)

23 Logements à louer

ST-CESAIRE, 1104 rue Union, 6 pièces, près église, école, magasins, eau chaude, 220. Propriétaire Ena Archambault, Casgrain, tél.: Ste-Brigide, 293-6122. (34091)

142 Maisons à vendre

GRANDE MAISON 6 pièces avec garage, située sur grand terrain avec parterre, jardin et hangar, au centre du village de Stanbridge Station. S'adresser sur les lieux à Mme Philippe Métivier, tél. 248-3774. (33984)

WATERLOO

24 Logements demandés

DEMANDE MAISON ou logis de 4 ou 6 pièces avec cour et installation de laveuse. Signalez l'avant-midi: 378-5059 Granby. (34120)

104 Occasions d'affaires

A VENDRE:
Magasin de bicycles
situé à Waterloo.
Marchandises au prix de l'inventaire. — Cause de vente: maladie. S'adresser à Albany Casavant, C.P. 123, Waterloo, Tél.: 539-1989. (33672)

142 Maisons à vendre

MAISON à vendre à Waterloo, 9 pièces, terrain double, quartier résidentiel, terrassement fini, construite en 1958, occupation immédiate. S'adresser: M. Jean C. Lauzon, Waterloo, tél. 539-2274. (33956)

SAINT-JEAN
TEL. FI. 7-7596

4 Propriétés à vendre

A VENDRE ancienne école avec terrain de 236 x 100 pi., située sur la route 40A à Iberville. Signalez: 347-8010. (34110)

7 Commerces à vendre

A VENDRE : restaurant situé à Iberville avec logis de 4 pièces, neuf. S'adresser: AUX IMMEUBLES LAURIER, 350 RUE LAURIER, ST-JEAN, P.Q. (33899)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE roulotte de marque Zéphir, 10 x 50 pi. Ameublement complet. S'adresser: Conrad Gosselin, Ste-Rosalie, tél. 799-3805. (34148)

ST-HYACINTHE
TEL. PR. 3-2516

17 Terrains à vendre

A VENDRE 25 arpents de terre et plus, situés à St-Hilaire-sur-Richelieu, à la sortie du pont Trans-Canada, débouchant à la route 21. Excellents pour développement. Pour renseignements signalez: 773-8149. (33958)

98 Divers

ATTENTION PRODUCTEURS DE LAPINS
Voici un marché assuré pour votre produit. Communiquez avec: ENTREPRISE CUNICOLE, ST-PIE, C.P. 222, St-Pie, Cté Bagot, tél. Bureau: 772-2424 ou Zenith 14030 ou Clapier 772-2468. (33781)

ATTENTION !
TRICOTEZ AU BON MARCHE
avec les nouveaux produits synthétiques, Polyon, Orlon, etc.
AU PLUS BAS PRIX
Visitez l'Entrepôt de Mme René Tardif, 2156 rue Laframboise, St-Hyacinthe, (face au manège militaire). Tél. 773-0489.
(34153)

125b) Camions à vendre

ACTON VALE — A VENDRE : Camion avec dompeuse, 5 tonnes, International, modèle 1959, bonne condition. Signalez: 546-2042 (Acton Vale). (34070)

LES ANNONCES CLASSEES DIRIGENT L'ACHETEUR A VOTRE PORTE

CARRIERES ET PROFESSIONS

IMMEDIATEMENT
AVONS BESOIN D'UN CHEF DE GROUPE
$100.00 à $200.00
PAR SEMAINE

Nous n'hésitons pas à payer pour l'homme qu'il nous faut.

— CLIENTELE FOURNIE
— TRAVAIL FACILE ET AGREABLE

S'ADRESSER A
183 PRINCIPALE, GRANBY, SUITE 204

(34155)

AVIS DE NON-RESPONSABILITE

A partir de cette date, je ne me tiendrai nullement responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit à moins d'un écrit de ma main.

Jean-Rock COTE
99, St-Georges, Granby
(34052)

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100 rue DRUMMOND, MONTREAL
Téléphone 288-2152

ENCAN
Mardi le 15 mars 1966
A GRANBY
A 7:00 P.M. PRECISES

Réouverture de l'encan à commission, rang Canaan (prendre le chemin situé en face des Pères du Verbe Divin).

J'invite tous les cultivateurs pour faire vendre les animaux et toutes personnes intéressées à faire vendre ou à acheter ameublement. — Bienvenue à tous !

ATTENTION !
Tous les animaux seront vendus à taux fixes.
Pour plus de renseignements s'adresser à :

RAOUL CORDEAU
Encanteur licencié
455 COWIE, GRANBY
Tél.: 378-2543
(34033)

AVIS PUBLIC
NOUVELLE DEMANDE DE SOUMISSIONS
par la Commission Scolaire Catholique de la ville de Waterloo

Le secrétaire-trésorier de la commission scolaire ci-haut mentionnée, avise par la présente que lors d'une session tenue le 10 mars 1966, Messieurs les Commissaires des écoles de la ville de Waterloo ont adopté une résolution demandant des nouvelles soumissions pour le transport des écoliers comme suit :

CIRCUIT 1: environ 15 milles, 50 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 2 : environ 10 milles, 60 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 3 : environ 14 milles, 50 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 4 : environ 14 milles, 25 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 5 : environ 18 milles, 50 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 6 : environ 10 milles, 60 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 7 : environ 9 milles, 75 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 8 : environ 15 milles, 45 élèves, 1 autobus.

Pour connaître les conditions et obtenir plus amples détails, les intéressés devront s'adresser au bureau de la Commission Scolaire, à l'école Notre-Dame, Waterloo.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 2:00 p.m. samedi le 19 mars 1966 au bureau de la Commission, situé à l'école Notre-Dame, Waterloo. Les soumissions déposées seront ouvertes au cours d'une réunion spéciale tenue le même jour.

La Commission Scolaire se réserve le droit d'accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

René Bellefeuille, Sec. Trés.
Commission Scolaire
Catholique de Waterloo.
(34151)

"VOICI AVON"
POUR TOUTE FEMME qui désire réussir et faire de l'argent dans ses loisirs. La garantie de remboursement rend facile la vente des cosmétiques Avon.
Demandez une entrevue,
Ecrivez à C.P. 112, Outremont 8, P.Q.
(33551)

COURS DE PEINTURE A L'HUILE
ADULTES ET ADOLESCENTS
LE MARDI SOIR 7:30 - 9:15 h.
INFORMATIONS
GEORGES-A. TETREAULT
TEL 372 7884

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE GRANBY

APPEL D'OFFRES
FENETRES
HOTEL DE VILLE

Des soumissions scellées pour la fourniture et l'installation de fenêtres à l'édifice de l'hôtel de ville, seront reçues par la Cité de Granby, jusqu'à 5 heures de l'après-midi, lundi le 4 avril 1966.

Les formules de soumission, plans et cahiers des charges, pourront être obtenus à compter du 21 mars 1966, en s'adressant au bureau du directeur des services techniques de la cité, M. André Laliberté, ingénieur, chambre 28, Hôtel de Ville, Granby, P.Q.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, fait à l'ordre de la Cité de Granby, au montant d'au moins 10% du prix de la soumission.

La Cité de Granby se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers le/ou les soumissionnaires.

GRANBY, ce 10 mars 1966.
Robert BEAUREGARD
Assistant-greffier
LA CITE DE GRANBY
(34135)

- Soumissions -

La ville de Marieville demande des soumissions publiques pour la construction d'une bibliothèque publique à Marieville qui sera érigée rue Dupont près de l'école secondaire Crevier à Marieville.

Sur présentation d'un chèque visé au montant de cent dollars $100.00, les soumissionnaires pourront obtenir les documents nécessaires à la préparation de leurs soumisions, chez l'architecte M. Maurice Robillard, Domaine de Rouville, St-Jean Baptiste de Rouville, Québec. Tél. 467-7077. — Les soumissions devront être remises ou adressées sous plis cacheté avec mention "**Soumisions Bibliothèque**" du bureau du Greffier de la ville de Marieville aux soins de M. O. Goyette, Notaire, 102 rue St-Charles, à Marieville au plus tard à 8:00 p.m. 4 avril 1966.

L'ouverture de ces soumissions se fera publiquement le 4 avril 1966 à 8:00 p.m. à la salle des séances du Conseil à 102 rue St-Charles, Marieville. Seules les personnes ayant leur principale place d'affaires dans les districts électoraux de Laviolette, St-Maurice, Maskinongé, Champlain, Trois-Rivières, Nicolet, Yamaska, Verchères, St-Hyacinthe, Bagot, Drummond, Arthabaska, Wolfe, Richmond, Shefford, Rouville, Missisquoi, Brome, Stanstead, Compton, Sherbrooke et Richelieu, seront acceptés comme soumissionnaires.

Signé:
La ville de Marieville par
O. GOYETTE,
Notaire et Greffier,
102 rue St-Charles
(34130)

SUITE DE
TÔT OU TARD

explique pourquoi la réserve de bons joueurs se renouvelle sans cesse.

Pôle d'attraction

L'ancien gardien de but s'est dit d'avis que, lorsque le hockey aura gagné la ferveur des Américains par la multiplication des clubs et la télédiffusion des parties d'un océan à l'autre, il constituera un pôle d'attraction vers lequel se sentiront attirés les jeunes.

Selon lui, il n'est pas impossible que, d'ici une ou deux générations, une forte majorité de jeunes Américains se dirigent vers le hockey.

A la valeur égale, a-t-il dit, en substance, ce sont les joueurs américains qui seront préférés, ce qui réduira sensiblement l'ouverture des débouchés pour les Canadiens si seulement deux ou trois grandes villes du Canada détiennent une franchise dans la ligue Nationale.

ECOLE DE COIFFURE PAULA enr.
P.G. BOULET, prop.

Inscrivez-vous dès maintenant pour le prochain cours. L'entrée se fait entre le 15 mars et le 1er avril.
2e cours : entre le 15 juin et le 1er juillet.
3e cours : entre le 15 septembre et le 1er octobre.
Tous les cours sont d'une durée de 6 mois. Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles professionnelles privées de la P.Q. (Ministère Education)

211F, rue Principale
Granby Tél. 372-5471

ENCAN
Mardi le 15 mars 1966
à 1.00 p.m.
POUR
M. ROGER LAROSE
Rang de la Côte Double
à Ste-Angèle de Monnoir
à l'Ancienne terre de
Georges Gingras à la conserverie.

SERA VENDU:
10 belles vaches Holstein de printemps, claires de test, plusieurs fraiches; une taure 1½ an; 1 taureau Holstein pur-sang avec papiers, âgé d'un an; 1 extracteur à miel; 1 remorque 4 roues; 1 cultivateur sarcleur double; 1 paire de skis doubles; 1 semoir à blé-d'Inde, 2 rangs, Inter., neuf; 1 trayeuse; 200 boites à tomates; 4 paires de harnais doubles; un lot d'articles de hangar trop long à énumérer; 25 boites rûches neuves; 20 bidons à lait; 1 charrue à 2 raies à tracteur; 1 charrue à rigoles; 1 herse à disques 1425; 1 semoir; 1 transplanteur à tabac; 1 épandeur à engrais; 1 voiture 2 sièges; antiquité; 1 râteau droit; 1 râteau livraison de côté; 1 lieues à grain (N.H.) presque neuve; 100 châssis Curse.

Conditions: sur les lieux.
Cause: Terre vendue, quitte les lieux.

GERARD NORMANDIN
Encanteur bilingue licencié
Pour les districts de Shefford, Brome, Missisquoi.
ST-PAUL D'ABBOTSFORD
TEL. : 379-5529.
(34137)

AVIS LEGAL
LOI DE FAILLITE

SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite :
BERNARD PHARAND
QUINCAILLERIE
309, rue Principale,
GRANBY, Qué.

AVIS est par les présentes donné que des soumissions seront reçues au bureau du syndic, jusqu'à samedi, le 19 mars 1966, à 12.00 heures A.M., pour l'achat des actifs suivants, savoir :

1) Inventaire de marchandises d'après liste au dossier (outils, pièces d'autos, jouets, armes à feu, peinture, articles de sport, etc.)
Valeur : $26,341.34
2) Equipement de magasin sous lien d'après liste au dossier (Etagères, comptoirs, ilots).
Valeur : $5,000.00
3) Equipement de magasin sans lien d'après liste au dossier (Ilots, vibrateur à peinture, compresseur, établi, etc.)
Valeur: $762.00
4) Mobilier de bureau d'après liste au dossier (Machine à calculer, caisse, machines à facture, filières, bureau, chaises, etc.)
Valeur : $195.85
5) Automobile Oldsmobile 1960
Valeur approx. : $1,000.00
6) Résidence sise au numéro 175 rue Laurier, Granby, Qué. (Bâtisse et terrain).
Valeur approx. : $13,000.00

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 10% à titre d'arrhes, par mandat ou chèque visé, le solde étant payable sur acceptation par le syndic. La plus haute, ni aucune des soumissions ne devant être nécessairement acceptée et le syndic se réserve le droit de rejeter toutes ces soumissions.

Une soumission séparée pour chacun des item 1, 2, 3, 4, 5 et 6 mentionnés plus haut peut être présentée.

La taxe provinciale de 6% sera exigée en plus du prix de la soumission.

Les actifs seront visibles au magasin, 309 rue Principale, Granby, Qué., mardi le 15 mars 1966 de 9.00 heures de l'avant-midi à 5.00 heures de l'après-midi.

Pour toutes autres informations s'adresser au soussigné.

LUCIEN MONTFILS, C.A.
Syndic

Bureau: 317 rue Racine,
GRANBY, Qué.
Tél.: 378-7935
(34149)

SUITE DE
LES QUILLES À

Nicole Gabouriault	109
Janette Lussier	103
Nicole Giroux	94
Nicole Lafontaine	92

LIGUE FEMININE

Simone Ashbey brille avec 163 459.	
Pauline Fournier avec	155-420
Denise Authier avec	144-370
Jeannine Jubenville	132-357

CHEZ LES ECOLIERS

Jacques Gingras	160-372
Alain Hamel	168-367
Robert Lacoste	120-321

LIGUE INDUSTRIELLE
On remarque

Gaston Beauregard	178-423
Marcel Desmarais	166-443
Gilbert Papineau	158-421
Lucien Jutras	145-416

LIGUE COMMERCIALE
Cette fois ci:

Lucien Tremblay	200-482
Yvon Ricard	202-451
Raoul Rocheleau	175-481
Michel Gingras	193-475
Denis Ricard	159-453

LIGUE MIXTE Rougemont

PHS: R-C. Lamarine	155-413
PHS: Lise Lassonde	155
PHS: Albert Bédard	153
PHT: Denis Lambert	381

LES EQUIPES

Flibotte	35
Tétreault	24
Maurice Quintin	45
Ginette Quintin	30
Denis Lambert	32
Denis Jodoin	38

SUITE DE
AIDE A

bleaux et dessins européens. Cette somme sera consacrée à des travaux préliminaires de photographie et à des frais de consultation. On prévoit que les travaux de compilation dureront cinq ans, et que le catalogue paraîtra en 1970.

L'Université du Nouveau-Brunswick recevra $5,000 pour retenir les services d'un écrivain résident pour l'année universitaire 1966-1967. Le titulaire de ce poste pourra se consacrer principalement à des travaux personnels mais se mêlera aux étudiants, qui bénéficieront ainsi de ses conseils et de sa présence dans leur milieu.

Le Conseil a en outre octroyé des subventions d'une valeur globale de $5,900 à diverses maisons d'édition pour la publication d'oeuvres en langue française:

Librairie Beauchemin: L'Apprentissage, roman de Gilbert Choquette.

Librairie Garneau: Le visage offensé, poèmes de Suzanne Paradis.

Editions HMH: Essais, de Jean Charles Falardeau.

Editions de l'Hexagone: Pays sans parole, poèmes de Yves Préfontaine et Le nom d'être tous, poèmes d'Olivier Marchand.

Le Cercle du Livre de France: Passage, roman de Mino Petrowski; Les paradoxes d'une vie et d'une oeuvre, essai de Paul Toupin; La chèvre d'or, roman d'Anne Bernard et L'itinéraire, roman de Simone Landry Guillet.

Editions Parti-Pris: Sonnets archaiques, poèmes de Jean-Robert Rémillard.

SUITE DE
GAULOIS ET

jours aura certes été profitable aux Gaulois.

Les Mackell, Burchell, Payette, Bédard, Mascotto et tous les autres inspirent confiance à Savary.

Claude a laissé entendre hier que sa défensive avait été formidable dans la dernière série particulièrement Dino Mascotto qui a présenté un mur quasi infranchissable . Et que dire du sensationnel Andy Payette qui a toujours trouvé une satisfaction bien personnelle dans les victoires décrochées contre Sherbrooke.

Les Gaulois devront pratiquer une "défensive-avant" parfaite, s'ils veulent éliminer les Castors. Ces derniers sont puissants à l'avant, et surtout dans les premières minutes de chaque période. Au cours de la saison, Sherbrooke a marqué 194 buts, soit 29 de plus que St-Hyacinthe. Mais, les Gaulois ont été supérieurs à la défensive ayant alloué 138 buts, 16 de moins que Sherbrooke.

Donc, on en vient à la conclusion que la défensive des Gaulois devra jouer encore une fois le rôle important dans cette prochaine classique. Chose certaine, les clubs joueront pratiquement "à guichets" fermés, tellement la fièvre du hockey a atteint un nouveau sommet à St-Hyacinthe et à Sherbrooke.

BILLETS

La direction des Gaulois nous informait cette semaine qu'on avait ajouté quelques 300 billets réservés de plus, afin de satisfaire les sportifs qui désirent acheter leurs billets d'avance. Toutefois, l'admission générale demeure, de sorte que tous seront bien servis.

Soulignons aussi que le prix d'admission pour les enfants a été haussé de 25 sous à 50 sous afin de laisser plus de places aux adultes. Cette décision a été bien acceptée.

Donc, la grande finale de la ligue Provinciale commence demain à St-Hyacinthe à 2h30.. Voilà une classique qui nous en fera voir de toutes les couleurs.

TELEVISION

CBFT CANAL 2

SAMEDI
8.30 Musique
9.15 Cours universitaires
10.00 Cours universitaires
10.45 Cours universitaires
11.30 Tour de terre
12.00 La Souris verte
12.30 Pépinot
1.00 Tennis professionnel et pêche
2.00 Elles
3.00 Don Quichotte
3.30 100 millions de jeunes
4.00 Sir Winston Churchill
4.30 Images en tête
6.30 Télejournal
6.45 Langue vivante
7.00 Jeunesse oblige
8.00 La Poule aux oeufs d'or
8.30 La soirée du hockey
10.15 Votre choix
10.45 C'est écrit dans le ciel
11.00 Télejournal
11.15 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma
"Quelles drôle de nuits"

DIMANCHE
8.30 Musique
9.15 Cours universitaires
10.00 Cours universitaires
10.45 Cours universitaires
11.30 Le Jour du Seigneur
12.30 Lectures pour tous
1.15 Panorama
1.30 Les Travaux et les Jours
2.00 Grand Prix
2.30 Magazine international des jeunes
3.00 L'Univers des sports
4.00 Cinéma 66
4.30 Trois étoiles
5.00 Signes du temps
5.30 L'Heure des quilles
6.30 Expo 67
7.00 Walt Disney présente
8.00 Music-hall
9.00 Madame Sans-Gêne
10.50 Charlotte et son Jules
11.05 Téléjournal
11.25 Sports-dimanche
11.35 D'hier à demain

LUNDI
11.00 Télévision scolaire
11.30 Long métrage
"Le Père Lebonnard"
1.00 Télejournal
1.05 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bolduc
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 Les Enquêtes Jobidon
5.30 Atome et galaxies
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Télejournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30 Face à la musique
9.00 Bras dessus, bras dessous
9.30 Le Monde incroyable de James Bond
10.30 Caméra 66
11.00 Télejournal
11.20 Supplément régional
11.25 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma

CFTM CANAL 10

SAMEDI
9.30 Mire-Musique
10.00 Bien L'Bonjour
11.00 Dessins animés
12.00 Ciné-Samedi
"La route est ouverte"
2.00 Sur le Matelas
3.00 Cinémale
"Jugez-les Bien"
4.30 Détective international
5.00 La Rampe sportive
5.30 C'est arrivé cette semaine
6.00 Aventures dans les îles
7.00 Jeunesse d'Aujourd'hui
8.00 Comment pourquoi?
8.30 Les Grands Spectacles
'La Princesse et le Groom'
10.45 Dernière heure et météo
11.00 La Ronde des sports
11.10 Cinéma
"Caravane Héroïque"
12.40 Dernière Edition
12.45 Fermeture

DIMANCHE
9.30 Mire - Musique
10.30 Cours télévisés
11.15 Bien L'Bonjour
12.00 La Création du monde
12.30 Journal des Jeunes
1.00 Coin du disque
1.30 Ciné-Dimanche
"Du sang sous le chapiteau"
3.30 Le sifflet
4.00 En toute franchise
4.30 Télé-Quilles
5.30 Les Petits bonhommes
6.30 Les jeunes talents
7.00 Ciné-Spectacle
"Santiago"!
8.30 La Belle époque
9.00 Perry Mason
10.00 Bon Voyage
10.30 Le Québec en marche
10.45 Dernière heure et météo
11.00 La Ronde des sports
11.10 Face à face
12.10 Dernière Edition
12.15 Fermeture

LUNDI
8.00 Mire- Musique
8.15 Bien L'Bonjour
9.00 36-24-36
9.15 Télé-Bonbon
9.30 Toast et café
10.30 Ciné-Matin
12.00 Première édition
12.15 Ciné-Midi
2.00 Super-Bingo
2.30 L'Eternel Amour
3.00 Bon Après-midi madame
4.00 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine
5.30 Les hommes volants
6.00 Télé-Métro
6.50 Sport-Images
7.00 Dernière Heure
7.15 Ciné-Roman
7.30 Hong-Kong
8.30 Ma Sorcière Bien-aimée
9.00 Le grand prix musical BA
9.30 Alors raconte
10.00 Relever les manchettes
10.30 Tirez sur l'invité
10.45 En première page et météo
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma
12.40 Dernière Edition

CHLT CANAL 7

SAMEDI
9.15 Cours universitaires
10.00 Cours universitaires
10.45 Cours universitaires
11.30 Tour de terre
12.00 La souris verte
12.30 Expo 1967
1.00 Tennis professionnel et pêche
2.00 Elles
3.00 Don Quichotte
4.00 Cent millions de jeunes
4.30 Sir Winston Churchill
5.00 Intrigues à Hawaii
6.00 Les jeunes talents
6.30 Télébulletin
6.45 Météo
6.50 Nouvelles sportives
7.00 Soirée canadienne
8.00 La poule aux oeufs d'or
8.30 Soirée du hockey
10.00 Votre choix
10.30 C'est écrit dans le ciel
11.15 Nouvelles sportives
11.30 Cinéma 7

DIMANCHE
9.15 Cours universitaires
10.00 Cours universitaires
10.45 Cours universitaires
11.30 Le Jour du Seigneur
12.30 Lecture pour tous
1.30 Eglise 1966
1.30 Les travaux et les jours
2.00 La boule franchise
2.30 Magazine international des jeunes
3.00 L'Univers des sports
4.00 Cinéma 1966
4.30 Les trois étoiles
5.00 Signes du temps
5.30 L'Heure des quilles
5.30 Famille Stone
7.00 Walt Disney présente
8.00 Music Hall
9.00 Téléthéâtre
10.30 Propos sur l'Expo
10.45 Conférence de presse
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.30 Star time on 7

LUNDI
8.30 Pipe de plâtre
9.00 Cinéma du matin
10.30 Télévision scolaire
11.00 Au café des artistes
11.30 Kiki
12.00 La belle époque
12.40 Météo
12.45 Midi-sport
1.00 Trait d'union
2.00 Premier appel
2.30 Coeur circuit
2.45 Propos féminins
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bolduc
4.30 Boîte à surprise
5.00 Ici Interpool
5.30 Aventures d'outre-mer
6.00 Amusons-nous
6.30 Télébulletin
6.45 Météo
6.50 Nouvelles sportives
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Les belles histoires
8.30 Face à la musique
9.00 Bras dessus
9.30 Entre ciel et terre
10.30 Caméra 66
11.00 Télejournal
11.15 Nouvelles sportives
11.30 Les incorruptibles

CFCF CANAL 12

SAMEDI
6.30 The Sound of 12
9.00 Storytime
10.00 Rocky and his friends
10.30 Casper the friendly ghost
11.00 Milton the Monster
11.30 Peter Potamus
12.00 Atom Ant
12.30 The Mighty Hercules
1.00 The Flying Fisherman
1.30 Let's find out
2.00 Wrestling
3.00 Saturday at the movies
"Teenage Crime Wave"
4.30 Wide World of sports
6.00 Like Young
7.00 The Jackie Gleason show
8.00 Academy performance
'Will Success Spoil Hunter"
10.00 The Dean Martin Show
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Pajama Playhouse
"The Malta Story"

DIMANCHE
9.00 The Sound of 12
9.15 Newsroom 12 meditation
9.30 The Liberal Arts
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Spectrum
1.30 Platform
2.00 Canadians All
2.30 Forum
3.00 Music Room
3.30 Montreal Minor hockey
4.30 Magic Tom Talent hunt
5.00 Challenge
5.30 Casper and Compagny
6.00 Walt Disney presents
7.00 Please don't eat the daisies
7.30 The Avengers
8.30 Run for your life
9.30 Peyton Place
10.00 Court martial
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Canadian Talent showcase
12.10 Newsroom 12 meditation

LUNDI
8.15 Coffee Break
8.30 The James Beard show
9.00 The Liberal Arts
9.30 Romper Room
10.00 Burns and Allen
10.30 Father Knows Best
11.00 Ed Allen Time
11.30 Mr And Mrs
12.00 Lunchtime Little Theatre
12.30 Kids is people
12.45 Dear Charlotte
1.00 Channel 12 Theatre
2.27 News Headlines
2.30 People in conflict
3.00 Fractured Phrases
3.30 It's your move
4.00 Surprise party
4.30 Secret squirrel
5.00 Thunderbirds
5.30 Camp Runamuck
6.00 The Pierre Berton show
6.30 Pulse
7.00 The Flinstones
7.30 Gidget
8.00 Bewitched
8.30 Andy Griffith
9.00 Country Music Hall
9.30 Take a chance
10.00 The Big Valley
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Nitecap
12.10 The Saint

LE FANTOME

Par LEE FALK

LE CHEVALIER MASQUE

Par FRAN STRIKEN

LARRY BRANNON

CAPITAINE BONVENT

PILOTE TEMPETE

Où en est l'Opération 55 à la Régionale Meilleur?

GRANBY -- Avant de construire ou agrandir le campus scolaire de Granby et les deux écoles secondaires, dont le principe a été accepté par les officiers du ministère de l'Education, on devra procéder à la préparation des devis techniques. Le devis technique, selon la progression normale de l'Opération 55 du ministre Paul Gérin-Lajoie, est l'etape qui suit immédiatement l'acceptation du devis pédagogique.

Si nous revisons brièvement ce qui a été fait jusqu'à date, depuis la régionalisation scolaire sur le plan local de chaque municipalité et la création des commissions scolaires régionales, nous rencontrons tout d'abord la formation d'un comité consultatif de planification scolaire.

Ce comité formé en octobre 1964 à la Régionale Meilleur, sous la présidence de M. Marc Leclerc, présentait son rapport final le 10 mai 1965. Il avait été chargé de faire une étude du territoire de la Régionale et d'établir des statistiques sur la population totale et la population scolaire actuelle et prévue pour 1971. En tenant compte de ces prévisions de la population scolaire à desservir et sur l'inventaire de l'équipement déjà existant (locaux d'enseignement et autres), les membres du comité ont établi les besoins, en place-élèves, qui seront requis pour chacune des trois zones d'enseignement polyvalent, soit Granby, Waterloo et Saint-Césaire.

Par la suite on forma un autre comité, sous la présidence de M. Lucien Lambert, directeur des écoles à la Régionale. Il s'agissait du comité des "devis pédagogiques". Ce comité a basé son travail sur les recommandations du comité de planification, compte tenu des suggestions apportées par les responsables de l'organisation scolaire au sein du ministère de l'Education.

Le travail avait été divisé en cinq parties, pour chacune des cinq écoles d'enseignement polyvalent qui devront être aménagées dans le territoire de la Régionale Meilleur.

Un des rôles du comité de devis pédagogique consistait à déterminer l'éventail d'options qui devra être mis à la disposition des élèves de chacune de ces cinq écoles que ce soit au plan académique ou professionnel. On devait également prévoir le nombre de locaux qui seront nécessaires pour recevoir les élèves en classe, à l'atelier, au cafétéria, au gymnase, à la bibliothèque, dans la cour de récréation ou ailleurs.

A la fin de ce travail dont on a fait rapport dans un volumineux cahier, les commissaires de la Régionale, sous la présidence de Me Bernard Légaré, ont procédé à l'engagement des architectes et des ingénieurs (les noms de ceux-ci devraient être rendus publics lors de la prochaine assemblée régulière) qui seront chargés de la construction de ces écoles polyvalentes.

Cependant, avant que les architectes ne se penchent sur leur table de dessin pour préparer les plans de ces constructions, ils devront s'unir aux ingénieurs, aux administrateurs de la régionale et aux officiers du ministère de l'Education pour préparer les plans techniques. C'est au cours de ces rencontres qu'on pourra déterminer la place de tel local ou de telle bâtisse au sein du complexe scolaire.

Par suite de ces études techniques, qui doivent débuter d'ici deux semaines, on pourra préparer les esquisses et les plans qui guideront les entrepreneurs à l'ouverture des chantiers de construction.

Cours destinés aux épiciers donnés par l'ADA le 14 mars

GRANBY - - - L'Association des Détaillants en Alimentation du Québec présentera durant l'année 1966, des cours cliniques visant au perfectionnement des épiciers progressifs, sur tout le territoire de la province de Québec.

Ils seront sous l'habile direction de spécialistes de l'ADA aux rayons de l'épicerie, des viandes et des fruits et légumes qui mettront leur expérience à contribution.

En plus de porter principalement sur l'administration, le programme comprend aussi des études élaborées sur les achats les promotions, la publicité, la commercialisation, les inventaires, les ventes, l'étalage.

L'Association professionnelle est ainsi consciente de répondre aux besoins et aux exigences actuels de l'évolution de ce secteur de l'économie de notre province.

En ce qui concerne le département des viandes, des cours spécialement destinés aux patrons et aux gérants de magasin auront lieu à Granby, le 14 mars, à la salle Laflamme 18, rue Principale, de 2 heures à 5 heures de l'après midi et de 7 heures 30 à 11 heures du soir

Le titulaire sera M. Robert Lévesque, spécialiste en viandes de l'ADA.

De la documentation sera remise à tous

Mlle Lucie COUTURE, étudiante à l'école secondaire Immaculée-Conception, qui a pris part à une émission à CHEF, dans le cadre de la Semaine de l'éducation. La discussion a porté sur le sens social dans la vie des jeunes. Mlle Couture est la fille de M. et Mme Ernest Couture, de la rue Laurier, à Granby.

Soeur Ste-Yolande, missionnaire à Haïti, à CHEF, dimanche, à 2 hres

GRANBY - - Le sens social et la coopération internationale tel sera le thème d'une émissions radiophonique que l'on pourra entendre à CHEF, dimanche après midi le 13 mars de 2 heures à 2 heures 15, dans le cadre de la Semaine de l'éducation.

Soeur Ste-Yolande

L'entretien sera animé par Révérende Soeur Ste-Yolande (Elizabeth van Christein), religieuse missionnaire de l'Immaculée Conception.

Professeur à Granby de 1942 à 1955, soit dix ans à l'école secondaire et trois ans à l'école Ste Famille, les premières finissantes de l'école Immaculée Conception ont été les élèves de Soeur Ste-Yolande.

Elle a passé ensuite dix ans à Haiti où elle a travaillé à l'éducation des jeunes filles et à l'apostolat des adultes. Après une halte au Canada, elle compte bien retourner bientôt dans son pays d'adoption.

C'est avec joie qu'elle revient à Granby, "sa ville", comme elle dit, où elle vécu de si belles années.

Les étudiants se prononcent

Il faut protester contre les spectacles indécents

GRANBY - Protester poliment, d'abord, contre les petits "teneurs" sans scrupules de clubs et de boîtes de nuit et si ça ne fonctionne pas, employer les moyens légaux et non violents. Tel est l'avis de nos jeunes, face à l'immoralité des spectacles qui sont présentés aujourd'hui dans les hôtels, cabarets, boîtes de nuit, et cinémas de la belle province.

Après les protestations répétées de certains groupes de citoyens de Granby concernant les spectacles qui sont présentés dans nos clubs de nuit, les étudiants du collège classique Mgr Prince ont également décidé de prendre position. Ils font connaître leur opinion dans la dernière livraison de leur journal étudiant "Le petit Prince".

Dans son éditorial, M. Gérald Ouellette déplore que des petites villes comme Granby présentent des spectacles qu'il qualifie de "dégradation spirituelle" et "d'orgie immorale".

"Il faut que quelqu'un parle et en termes clairs, selon les étudiants de Mgr Prince. Que tous les chrétiens qui ont encore du coeur au ventre et de la foi et de l'amour dans le coeur se lèvent et protestent ! " "Chrétiens, étudiants, jeunes travailleurs, nous avons du boulot à abattre, nous avons du pain sur la planche" s'exclame M. Ouellette.

"Le bal entre de partout, constate l'éditorialiste du Petit Prince, avec la complicité, voulue ou non, d'une foule de gens soi-disant chrétiens. Faute de concurrence nos cinémas nous présentent le plus souvent tout ce qu'il y a de plus commercial et de plus odieux. Pour les hôtels, on dirait que la concurrence les force à oser le plus possible".

Pour écouter M. Lévis Sauvé

Une grande foule à l'assemblée des Associations parents-maîtres

GRANBY -- Quelque 400 personnes s'étaient réunies, jeudi soir, en la salle de l'école secondaire Immaculée - Conception de Granby afin de participer à l'assemblée générale des membres de la Fédération des Associations parents - maîtres de la Régionale Meilleur.

La partie principale de cette réunion était la conférence de M. Lévis Sauvé, président de la Fédération des Commissions scolaires du Québec, que tous ont hautement apprécié. L'assemblée était présidée par M. Alfred Desrochers, président des APM du secondaire, qui souhaita la bienvenue à toutes les personnes présentes, avant que le secrétaire, M. Louis-A. Charron, entreprenne la lecture des minutes des procès-verbaux de la dernière assemblée du mois de janvier.

Avant cette assemblée des A-PM, soit à 5 heures, des représentants des APM et les organisateurs de la Semaine de l'éducation avaient été invités à prendre part à un coquetel et à un buffet froid offerts par l'Association des professeurs et par la Régionale Meilleur.

La rencontre était présidée par Me Bernard Légaré, président de la Régionale et par M. Roland Mongeau, de l'Association des professeurs en l'absence du président M. Jean Paul Bernard. Parmi les personnalités présentes, on remarquait entr'autres les commissaires Orpha Choinière, J.-A. Lemieux, Philippe Rodrigue, Alphonse Laflamme, A. Lapierre et Lucien Lévesque; Mme Lise Saint-Pierre, présidente du comité d'organisation de la Semaine de l'éducation; M. Jacques Dubois, administrateur de la Régionale; M. Lucien Lambert, directeur des écoles à la Régionale; M. Robert Blouin, directeur pédagogique à la Commission scolaire de Granby; M. Roger Chamard, conseiller en orientation à la Régionale et président de la Fédération des APM; l'abbé Guy Goyette, directeur de la pastorale; Mgr René Gagner, curé de la paroisse Notre-Dame.

Les Associations parents-maîtres étaient également représentées par Me Dupuis, de Waterloo; M. Alfred Desrochers, de l'APM du secondaire; Mme Normand Fontaine, de l'Immaculée-Conception; M. Michel Brisson, de Saint-Benoît; M. Raymond Gauthier, de Ste-Famille; M. Richard Côté, de Saint-Luc; M. Gérald Scott de l'Assomption; Mme Hervé Benoît, de Notre-Dame; Mme Gérard Roy, de St-Eugène, et Mme Georges-A Côté, de St-Joseph.

M. Miville COUTURE, comédien et humoriste bien connu au Canada français a été invité à participer au banquet qui sera servi demain soir, à 6 heures, à l'hôtel Mont-Shefford, pour marquer la clôture des activités de la Semaine de l'éducation à Granby. Miville Couture qui a déridé tant de gens depuis de nombreuses années à son émission radiophonique du matin "Chez Miville" entretiendra alors son auditoire sur "L'histoire de l'humour à travers les âges". Avant le banquet à 5 heures, les éducateurs et administrateurs scolaires, de même que les responsables de la Semaine de l'éducation, seront invités à une réception offerte par la Commission scolaire catholique de Granby et la Régionale Meilleur, en la salle de l'école Notre-Dame.

Le Club Granby opérera le restaurant du stadium

GRANBY - Le Club Granby Inc. organisme responsable de l'équipe de baseball les Cardinaux, opérera le restaurant du stadium municipal au cours de l'année 1966.

Cette organisation à caractère sportif a offert $500 pour obtenir la concession du restaurant du stadium municipal. Les autres soumissionnaires offraient: M. Gérard Bazinet, $410; Mmes Huot et Ruel, $400; M. G. Rainville, $305.

Le conseil a décidé d'accorder la concession au Club Granby Inc., son offre étant la plus élevée.

Les autorités municipales, on le sait, avaient décidé de demander des soumissions en raison du nombre des intéressés. Par le passé, c'est M. Gérard Bazinet qui bénéficiait de la concession de ce restaurant.

Demande de M. Honorat Lussier remise pour étude

GRANBY - - - Les autorités municipales de la cité de Granby ont référé aux services techniques de même qu'au conseiller juridique, pour étude, une letire venant de M. Honorat Lussier, lequel demande la permission de raccorder aux réseaux de la cité les services d'égout et d'aqueduc qu'il veut installer sur une propriété située dans la municipalité du Canton de Granby.

M. Lussier se dit disposé à effectuer les travaux à ses frais et selon les exigences de la cité. Ces travaux doivent être effectués sur une distance de 550 pieds sur un emplacement décrit comme étant le prolongement de la rue Moreau mais dans le Canton de Granby.

L'on sait que M. Lussier a déjà demandé l'annexion à la cité du lot sur lequel il veut installer les services d'égout et d'aqueduc. La cité ne peut toutefois pas se rendre à sa demande immédiatement.

Advenant que la cité consente au raccordement, M. Lussier indique sur sa lettre qu'il cédera l'assiette de la rue de même que les services à la cité pour la somme nominale de $1, une fois l'annexion complétée.

Travaux d'hiver 1965-1966

Ottawa versera environ $97,645 en subventions dans Shefford

GRANBY -- Le coût total des 37 projets mis en chantier dans sept municipalités du comté de Shefford en vertu du programme d'encouragement aux travaux d'hiver 1965-1966 est estimé à environ $686,395. Pour ces mêmes travaux, on prévoit que la participation financière du gouvernement fédéral s'établira à environ $97,645.

Ce sont là les renseignements qui furent livrés à M. Louis-Paul Neveu, député fédéral du comté de Shefford, en réponse à la question qu'il a posée en Chambre des Communes, a ce sujet.

La cité de Granby compte à elle seule, 31 des 37 projets.

Voici la liste et le détail des projets en question, liste qui tient compte du coût prévu pour chacun des projets, la subvention fédérale prévue étant indiquée entre parenthèses:

GRANBY: Réfection du Centre de loisirs (aréna) $221,000 ($22,500); Réfection de l'hôtel de ville, $20,000, ($2,250); Construction des fondations de rues, $15,000, ($2,500) Ouverture et construction de fondations de rues, $7,000, ($1,500); Ouverture et construction de fondations de rues, $3,000, ($750); Construction de fondations de rues, $1,500, ($300); Ouverture et construction de fondations de rues, $3,400, ($600); Abattage d'arbres dans les rues, $8,500, ($4,000); Canalisation d'un fossé, $1,200, ($225); Canalisation de fossés, $6,000; ($1,000); Creusement d'un ruisseau, $1,200; ($150); Amélioration du système d'éclairage d'un parc $6,000, ($750); Aménagement du zoo, $74,200, ($5,320); Construction de fondations et terrain de stationnement, pavage $100,000, ($7,500); Installation de conduites d'eau principales et d'égout, $12,200, ($2,000); Installation de conduites d'eau principale et d'égout, $6,200, ($1,000); Installation de conduite d'eau principale et d'égout, $10,175, ($3,000); Installation de conduites d'eau principales et d'égout, $14,200, ($2,500); Installation de conduites d'eau principales, $5,700, ($1,150); Installation de conduite d'eau principale et d'égout, 13,600, (2,250):; Installation de conduite d'eau principale et d'égout, 17,000, (3,500); Essais en vue de trouver des sources d'eau 9,800 (2,250); Amélioration d'un parc, 1,600, (350); Ouverture d'une rue, 2,200, (1,000); Construction d'un immeuble, installation d'un système de filtrage, 35,000, (3,250); Déplacement de clôtures, 1,500, (350); Construction d'une glissoire, 1,700, (750); Construction d'une rue, 3,600, (700); Installation de conduite d'eau principale et d'égout, 12,000, (2,500); Installation de conduite d'eau principale et d'égout, 12,500, (2,500) (800); Roxton: Améliorations de routes, 7,200, (1,700); Roxton Falls: Installation d'égout, construction de trottoirs, 13,500, (2,500); Saint-Alphonse: Améliorations de routes, 3,500, (1,750); Ste-Cécile-de-Milton: Installation d'égout, construction de trottoirs, 6,000, (2,200); St-Joachim-de-Shefford: Construction de ponceaux, mur de retenue, gravelage de routes, 14,000, (6,000); Ste-Pudentienne: Construction de rues, de trottoirs enlèvent d'arbres, 10,000, (4,300);

Les syndiqués des garages tiendront une réunion lundi

GRANBY - Le Syndicat national des employés de garages de Granby et région tiendra une assemblée générale, à 7 h. 30 p.m., lundi le 14 mars, en l'une des salles de l'édifice du Conseil central des syndicats nationaux de Granby, rue St-Jacques, à Granby.

Le président, M. Marcel Desparts, compte sur la présence de tous les membres. Ce syndicat, rappelons-le, est affilié à la Fédération de la métallurgie (CSN).

Vos magasins de meubles Prestige

Fernand BLAIS Ltée

FESTIVAL PRINTANIER

Bélanger

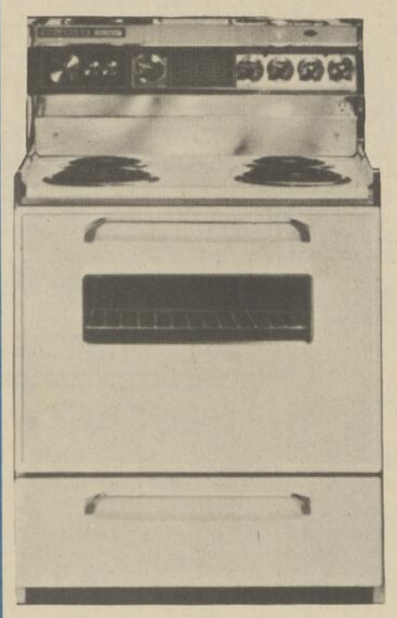

Cuisinière Bélanger

BON APPETIT 753 et 755

Cuisinière de luxe à prix intermédiaire.
Rebords chromés. Eléments monetubes (753). Eléments détachables (755).
Nouveau thermostat de four pour préchauffage, exclusivité Bélanger.
Porte du four amovible.
Superbe panneau illuminé.
Rôtisserie facultative.

SPECIAL

REFRIGERATEUR de 15 pi. cu.

BON AIR BAF – 126 (Sans givre)
BA – 126 (Deux zones)
Système sans givre, absolument automatique (BAF – 126).
Commande par deux thermostats distincts: une dans le réfrigérateur et l'autre dans le congélateur. (BAF – 126)
Congélateur de grande capacité 98 lb.
Deux tiroirs à glances automatiques.
Deux tablettes ajustables.
Deux légumiers porcelaine, 14 lb. chacun.

Prix suggéré $450.
Prix Fernand Blais **329.**
avec échange

Les Futurs Mariés sont invités à profiter des aubaines Bélanger - Fernand Blais pour le choix de leur ameublement.

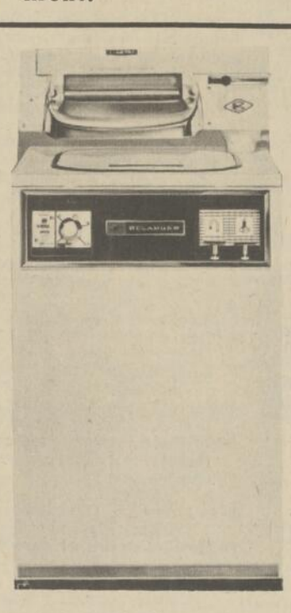

LESSIVEUSE 6-C-48

Moteur à deux vitesses. Panneau de contrôle encastré. Présélecteur de tension sur l'essoreuse. Filtre à mousse, protégeant la pompe. Cuve émaillée de 9 lb. Garantie de 5 ans sur toutes les parties mécaniques.

Prix suggéré $219.
Prix Fernand Blais **149.**

Fernand BLAIS LTEE

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

CHEMIN ROXTON POND TEL : 372-6193
CENTRE D'ACHAT FRONTENAC TEL : 378-2212